

DEGROOF
BANQUE PRIVÉE



12

RAPPORT ANNUEL

La Banque Degroof est la première banque Privée et d'affaires indépendante de Belgique avec des performances reconnues dans tous les domaines où elle est active: gestion de patrimoine pour des clients privés et institutionnels, marchés financiers, activités de corporate finance, credit & structured finance, activités immobilières, analyse financière ainsi que constitution et administration de fonds de placement.

Fondée en 1871 et présente **dans sept pays**, le Groupe compte aujourd'hui un millier de collaborateurs au service de ses clients.

Degroof Banque Privée SA Genève, filiale à 100 % du groupe Degroof, est active en Suisse depuis 1995 et propose des services financiers à une clientèle suisse et étrangère.

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT ANNUEL

04	MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
07	ORGANES DE GESTION
09	ÉTATS FINANCIERS
122	ADRESSES DE CONTACT

MESSAGE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les incertitudes économiques ont perduré au cours de l'exercice écoulé, poussant l'économie européenne vers la récession. La crise de la dette des pays du Sud s'est amplifiée et les mesures d'austérité qui ont été implémentées, ont poussé le chômage à de nouveaux sommets.

Le ralentissement économique et les risques liés au financement de la dette ont entraîné de nouveaux remous sur les marchés financiers. La perte de confiance des investisseurs, peu enclins à consommer davantage dans ce contexte incertain, a canalisé l'épargne vers les placements obligataires dans les pays du nord de l'Europe, poussant les taux à la baisse. Les actifs risqués ont malgré tout retrouvé progressivement les faveurs des investisseurs, profitant au passage d'un effet de base important et du nouveau programme d'achats d'obligations gouvernementales de la BCE.

Le franc suisse s'est stabilisé par rapport à l'euro à Fr 1.21 au cours de l'exercice.

Les résultats de la banque au 30 septembre 2012 restent négativement influencés tant par la bonne santé du franc suisse vis-à-vis de l'euro et du dollar américain que par des marchés hésitants.

Cette constatation, déjà effectuée à la clôture du dernier exercice, se cumule avec une prudence de la clientèle face à ces mêmes marchés pour expliquer une poursuite de la baisse des revenus.

Cet élément négatif est balancé par une réduction sensible des frais de fonctionnement, fruit d'un strict et permanent contrôle des coûts.

La baisse des actifs déposés, résultant de la consommation habituelle et de départs, a pu être compensée par des capitaux et des clients nouveaux, signe de l'énergie et de l'efficacité déployées par l'ensemble du personnel et tout particulièrement par les chargés de relation et les commerciaux.

La profonde mutation du cadre légal et réglementaire dans lequel évolue le secteur financier suisse depuis quelques années, de même que la présence répétée et souvent négative de cette même place dans les médias internationaux en général et européens en particulier contribue à déstabiliser la clientèle quant à l'opportunité et à l'intérêt de faire ses affaires bancaires en Suisse.

Cette tendance de fond n'est sous-estimée ni par le Conseil ni par le Comité de Direction qui s'emploie activement à maintenir et à développer son fonds de commerce, y compris en étudiant des rapprochements avec des acteurs locaux.

La filiale Bearbull Degroof International LTD à Nassau clôture ses comptes avec un résultat positif.

En ce qui concerne les publications relatives aux fonds propres, le présent rapport renvoie aux informations publiées au niveau du groupe à Bruxelles.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à CHF 53'785.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale des actionnaires de répartir le bénéfice disponible de CHF 8'512'002 de la manière suivante :

	(En CHF)
Attribution à la réserve légale	10'000
Report à nouveau	8'502'002

Le Conseil profite de l'occasion pour remercier le personnel pour sa fidélité et son engagement.

ORGANES DE GESTION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président du conseil d'administration

Baron Philippson

Vice-président

Michel Renaud

Membres

Geert De Bruyne

François-Daniel Golay

Regnier Haegelsteen

Léonard Martel

COMITÉ DE DIRECTION

Président

Boudewijn Schoen

Membres

Bernard Blank

Raphael Gaillard

Jean-François Leidner

Serge Luzio (dès le 1.10.2012)

Claude Roessli

États financiers

10 COMPTES ANNUELS

- 12 Bilan
- 13 Opérations hors-bilan
- 14 Compte de résultat
- 16 Annexe relative aux comptes annuels
 - 16 1. Commentaires relatifs à l'activité et à l'effectif du personnel
 - 16 2. Principes comptables et d'évaluation
 - 20 3. Annexes aux comptes annuels
 - 34 4. Informations se rapportant aux opérations hors-bilan
 - 36 5. Informations se rapportant au compte de résultat
 - 37 6. Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan
- 38 Rapport de l'organe de révision

40 COMPTES CONSOLIDÉS

- 42 Bilan consolidé
- 44 État consolidé du résultat global
- 46 Tableau consolidé des variations des capitaux propres
- 48 Tableau consolidé des flux de trésorerie
- 50 Annexes aux comptes consolidés
 - 40 1. Informations générales
 - 50 2. Changements dans les principes et méthodes comptables
 - 52 3. Résumé des principes et méthodes comptables
 - 67 4. Jugements et estimations utilisés dans la préparation des états financiers
 - 67 5. Gestion des risques
 - 78 6. Périmètre de consolidation
 - 79 7. Annexes relatives au bilan consolidé
 - 99 8. Annexes relatives au compte de résultats global consolidé
 - 106 9. Droits et engagements
 - 107 10. Avantages au personnel et autres rémunérations
 - 115 11. Parties liées
 - 118 12. Événements postérieurs à la clôture
- 120 Émoluments du commissaire
- 121 Rapport du commissaire

COMPTES ANNUELS

OPÉRATIONS HORS-BILAN

	30.09.2012	30.09.2011
		(en CHF)
Opérations hors-bilan		
Engagements conditionnels	2.796.751	3.198.988
Engagements irrévocables	606.000	608.000
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	27.223	27.383
Instruments financiers dérivés		
<i>Valeurs de remplacement positives</i>	1.640.718	382.248
<i>Valeurs de remplacement négatives</i>	1.632.882	354.897
<i>Montant du sous-jacent</i>	39.217.524	24.281.991
Opérations fiduciaires	33.113.672	51.912.854

COMPTE DE RÉSULTAT

	(en CHF)	
	30.09.2012	30.09.2011
Produits et charges de l'activité bancaire ordinaire		
Résultat des opérations d'intérêts		
Produit des intérêts et des escomptes	758.751	821.423
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	138.383	153.472
Charges d'intérêts	(211.888)	(211.938)
Sous-total résultat des opérations d'intérêts	685.246	762.957
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		
Produits des commissions sur les opérations de crédit	24.175	31.723
Produits des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements	8.862.306	10.221.930
Produits des commissions sur les autres prestations de service	623.499	561.610
Charges de commissions	(1.884.862)	(2.369.033)
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service	7.625.118	8.446.230
Résultat des opérations de négoce	516.920	797.653
Autres résultats ordinaires		
Produits des participations	0	0
Autres produits ordinaires	104.660	114.761
Sous-total autres résultats ordinaires	104.660	114.761

	30.09.2012	30.09.2011
		(en CHF)
Charges d'exploitation		
Charges de personnel	(5.923.901)	(6.261.023)
Autres charges d'exploitation	(2.488.618)	(2.885.257)
Sous-total charges d'exploitation	(8.412.519)	(9.146.280)
Bénéfice brut	519.425	975.321
Amortissements sur l'actif immobilisé	(291.686)	(436.572)
Correctifs de valeur, provisions et pertes	(13.870)	(333.562)
Résultat intermédiaire	213.869	205.187
Produits extraordinaires	0	17.900
Charges extraordinaires	0	0
Impôts	(160.084)	(142.589)
Bénéfice de l'exercice	53.785	80.498

ANNEXE RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS

1. COMMENTAIRES RELATIFS À L'ACTIVITÉ ET À L'FFECTIF DU PERSONNEL

La Banque a été enregistrée le 4 septembre 2001 au Registre du Commerce de Genève, sous la raison sociale Banque Degroof (Suisse) SA. Par suite de fusion avec Bearbull (Suisse) SA le 30 mars 2006, la raison sociale a été changée en Bearbull Degroof Banque Privée SA. Le 9 juin 2009, la raison sociale a été changée en Degroof Banque Privée SA. L'exercice social se clôt le 30 septembre

La société a pour but principal l'exploitation d'une banque active dans la gestion de fortune et l'exercice d'une activité de négociant en valeurs mobilières. Elle accorde des crédits lombard et, à titre exceptionnel, des crédits hypothécaires mais ne déploie pas d'activité de crédit commercial.

La Banque sous-traite à sa maison mère Banque Degroof Luxembourg SA la conservation et l'administration des papiers-valeurs ainsi que l'exécution de transactions sur instruments financiers.

Au 30 septembre 2012, l'effectif du personnel, converti en emplois à plein temps, est de 26 personnes (30.09.2011: 30,4).

2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

2.1 Principes comptables

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les principes d'évaluation et de présentation des comptes sont conformes aux prescriptions du Code des obligations, de la Loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne et de son ordonnance d'exécution, ainsi qu'aux dispositions de la Loi fédérale sur les bourses et le commerce des valeurs mobilières et aux directives de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Toutes les opérations sont enregistrées dans les livres le jour de leur conclusion et évaluées dès ce jour en vue de la détermination du résultat. Jusqu'à la date de règlement, les opérations à terme conclues sont présentées comme opérations hors bilan. Elles sont portées au bilan le jour d'échéance respectivement à la date de règlement.

Les principales règles d'évaluation sont résumées ci-après.

CONVERSION DES COMPTES ET MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les éléments de l'actif et du passif libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses aux taux en vigueur au moment de la transaction. Les produits et charges ont été convertis aux cours de change effectifs aux dates des transactions. Les gains et pertes de change non réalisés sont enregistrés au compte de résultat à la date du bilan.

Les principaux cours de change utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont les suivants:

	2012	2011
EUR	1.2099	1.2170
GBP	1.5161	1.4043
USD	0.9357	0.9013
JPY	1.2054	1.1726

LIQUIDITÉS ET CRÉANCES SUR LES BANQUES

Ces éléments sont portés au bilan à la valeur nominale, déduction faite des éventuels correctifs de valeurs individuels nécessaires.

PRÊTS (CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE ET CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES)

Les créances sur la clientèle et les créances hypothécaires sont portées au bilan à leur valeur nominale. Les correctifs de valeurs nécessaires sont enregistrés au passif sous la rubrique «Correctifs de valeurs et provisions».

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les opérations hors bilan telles qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également compris dans cette évaluation. Une créance est considérée en souffrance lorsque l'un des paiements relatif au règlement des intérêts, au paiement des commissions, au remboursement partiel ou intégral du capital n'a pas été totalement obtenu depuis plus de 90 jours après l'échéance. Une créance où il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements en raison d'indices probants est considérée comme compromise.

Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont directement comptabilisés à la rubrique «Correctifs de valeurs et provisions».

Les créances compromises sont évaluées à la valeur de liquidation, tout comme d'ailleurs les éventuelles sûretés obtenues, et une correction de valeur est effectuée en tenant compte de la solvabilité du débiteur. Les correctifs de valeurs individuels sont directement déduits des rubriques de l'actif correspondantes.

La Banque tient à jour, trimestriellement, la liste des créances en souffrance et des créances compromises.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres productifs d'intérêts destinés à être conservés jusqu'à l'échéance sont évalués et inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition compte tenu de la délimitation de l'agio ou du disagio sur la durée (Accrual method).

Les gains et pertes résultant des opérations d'intérêts aliénées avant l'échéance sont délimités sur la durée résiduelle de l'opération. Le cas échéant, il est également tenu compte du risque du croire par le biais d'amortissements appropriés.

PARTICIPATIONS

Cette rubrique comprend les sociétés détenues dans un but de placement permanent et ayant une activité liée au secteur bancaire ou financier. Elles sont évaluées au prix d'acquisition, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations sont comptabilisées au prix d'acquisition et sont amorties sur la base de la durée estimée de leur existence, selon la méthode linéaire. Les valeurs activées sont revues annuellement. Si cet examen laisse apparaître une diminution de valeur ou un changement de la durée d'utilisation, il est procédé à un amortissement complémentaire et la valeur résiduelle est amortie sur la nouvelle durée d'utilisation fixée.

Les durées d'utilisation sont les suivantes:

Mobilier	8 ans
Machines	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Software	5 ans

VALEURS IMMATÉRIELLES

Si le coût total d'une acquisition est plus élevé que les actifs nets repris, la différence est considérée comme goodwill acquis et activée. Le goodwill est amorti au compte de résultat sur sa durée d'utilisation estimée, selon la méthode linéaire. La période d'amortissement est de cinq ans.

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

Des correctifs de valeur et provisions sont constitués de manière à couvrir tous les risques identifiés à la date du bilan. Ils sont établis sur base d'une évaluation individuelle des risques. Ils sont évalués à nouveau à chaque date du bilan.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

Les contributions sont présentées comme frais de personnel dans le compte de résultat de l'exercice auquel elles sont liées. La Banque examine chaque année s'il existe, de son point de vue, des avantages économiques ou des engagements économiques vis-à-vis de ses institutions de prévoyance et les traite conformément à la Swiss GAAP RPC16. Par engagement de prévoyance, on entend tous les engagements issus des plans et des institutions de prévoyance qui prévoient des prestations de retraite, de décès et d'invalidité. Selon la norme, il existe un avantage économique si la Banque a pu exercer, par suite d'un excédent de couverture dans les institutions de prévoyance, un effet positif sur les flux de trésorerie futurs. Un engagement économique est porté au bilan et la différence par rapport à la valeur correspondante de la période précédente est enregistrée comme frais de personnel dans le compte de résultat. Un avantage économique n'est pas porté au bilan. L'examen annuel est effectué sur la base des comptes annuels (dont la date de clôture ne remonte pas à plus de douze mois) des institutions de prévoyance établis conformément à la Swiss GAAP RPC26.

IMPÔTS

La Banque provisionne à la date du bilan les impôts relatifs à l'exercice mais non encore notifiés à cette date. Les acomptes payés figurent à l'actif du bilan sous la rubrique «Comptes de régularisation».

OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

Les opérations fiduciaires comprennent les placements et les crédits que la Banque effectue ou accorde en son propre nom mais exclusivement pour le compte et aux risques du client, sur la base d'un mandat écrit. Les opérations fiduciaires sont évaluées à la valeur nominale.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Banque n'a généralement recours aux instruments financiers dérivés qu'en vue de satisfaire les besoins de la clientèle. Les contrats à terme, options et autres produits similaires, effectués pour le compte de la clientèle, sont évalués à leur valeur de marché, les valeurs de remplacement positives et négatives sont portées au bilan dans les positions «Autres actifs», respectivement «Autres passifs».

AVOIRS DE LA CLIENTÈLE

Les avoirs de la clientèle sont constitués par les comptes courants créanciers, les placements à terme fixe, les placements fiduciaires ainsi que toutes les valeurs gérées et/ou sous dépôt. Les valeurs patrimoniales de clients gérés par des tiers (p.ex. des gérants externes) sont comprises dans le calcul des avoirs de la clientèle. L'évaluation des valeurs sous dépôt se base d'une part sur les cours des valeurs du 30 septembre et d'autre part sur les cours de change utilisés pour la clôture annuelle.

2.2 Gestion des risques

Le Conseil d'Administration a effectué une analyse des principaux risques auxquels la Banque est exposée. Cette analyse repose sur les données et les outils mis en place par la Banque en matière de gestion des risques. Lors de son analyse des risques, le Conseil d'Administration a tenu compte du système de contrôle interne mis en place en vue de gérer et de réduire les risques.

RISQUES DE DÉFAILLANCE

La politique des risques en matière de crédit porte sur la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements.

Les limites des contreparties bancaires sont révisées annuellement par le Conseil d'Administration. Préalablement, une analyse vérifiant l'éligibilité de la contrepartie est effectuée au niveau du groupe Degroof.

Les limites pour la clientèle sont octroyées selon les compétences fixées dans le Règlement d'organisation interne. La Banque limite les risques de crédit en les répartissant, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture. Pour l'évaluation des titres servant de couverture (crédits lombards), la Banque applique le principe de la valeur de marché sous déduction des marges de nantissement réglementaires. Pour les prêts hypothécaires, l'évaluation est basée sur la valeur de marché estimée par un expert. Le montant des prêts est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette et du taux d'avance sur les gages retenus par la Banque.

Les risques de crédit sont évalués et surveillés au minimum mensuellement.

RISQUES DE TAUX

La Banque a pour politique de se refinancer dans la même monnaie sur les mêmes échéances pour tous les crédits importants. Le risque de taux est mesuré mensuellement à l'aide d'un outil informatique qui analyse l'effet des variations de taux sur le revenu et les fonds propres. Étant donné l'activité de la Banque, le risque de taux peut être considéré comme marginal.

RISQUE DE MARCHÉ

Le Conseil d'Administration définit dans un règlement les limites des positions de marché que la Banque peut prendre. Elle n'exerce pas d'activité significative dans ce domaine.

RISQUES DE LIQUIDITÉ

Les risques de liquidité sont contrôlés selon les dispositions légales applicables en la matière.

RISQUES OPÉRATIONNELS

Des règlements et directives internes portant sur l'organisation et les contrôles permettent de limiter ces risques.

3. ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Les tableaux synoptiques 3.8, 4.2, 5.1, 5.6 et 5.7, prévus à l'article 25C al. 1 de l'OB n'étant pas applicables ou nuls dans le cas de la Banque, ceux-ci n'ont donc pas été reproduits.

3.1 Aperçu des couvertures des prêts et des opérations hors bilan

(en CHF)

	NATURE DES COUVERTURES			TOTAL
	GARANTIES HYPOTHÉCAIRES	AUTRES GARANTIES	EN BLANC	
Prêts				
Créances sur la clientèle	0	23.548.523	374.211	23.922.734
Créances hypothécaires				
<i>Immeubles d'habitation</i>	2.350.000	0	0	2.350.000
<i>Artisanat et industrie</i>	5.000.000	0	0	5.000.000
<i>Commerciaux</i>	3.660.000	0	0	3.660.000
Total des prêts au 30.09.2012	11.010.000	23.548.523	374.211	34.932.734
<i>Total des prêts au 30.09.2011</i>	<i>3.350.000</i>	<i>12.085.261</i>	<i>406.355</i>	<i>15.841.616</i>
Hors bilan				
Engagements conditionnels	0	2.725.876	70.875	2.796.751
Engagements irrévocables	0	0	606.000	606.000
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	0	0	27.223	27.223
Total hors bilan au 30.09.2012	0	2.725.876	704.098	3.429.973
<i>Total hors bilan au 30.09.2011</i>	<i>0</i>	<i>3.107.113</i>	<i>727.258</i>	<i>3.834.371</i>

	MONTANT BRUT	VALEUR ESTIMÉE DE RÉALISATION DES SÛRETÉS	MONTANT NET	CORRECTIFS DE VALEURS INDIVIDUELS
Prêts compromis				
Exercice de référence	117.049	0	117.049	117.049
Exercice précédent	112.605	0	112.605	112.605

3.2 Portefeuilles de titres destinés au négoce, immobilisations financières et participations

TITRES DESTINÉS AU NÉGOCE

(en CHF)

	VALEUR COMPTABLE		VALEUR BOURSIÈRE	
	2012	2011	2012	2011
Titres de participations				
non cotés	102.929	107.299	N/A	N/A
Total	102.929	107.299	N/A	N/A
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidité	0	0	0	0

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(en CHF)

	VALEUR COMPTABLE		JUSTE VALEUR	
	2012	2011	2012	2011
Titres de créance	7.695.036	7.640.290	7.776.385	7.756.725
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	7.695.036	7.640.290	7.776.385	7.756.725
Total	7.695.036	7.640.290	7.776.385	7.756.725
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidité	7.695.036	7.640.290	7.776.385	7.756.725

PARTICIPATIONS

	2012	2011
Sans valeur boursière	8.887.948	8.887.948
Total participations	8.887.948	8.887.948

3.3 Indication de la raison sociale, du siège, de l'activité, du capital social et des taux de participations (part au capital et aux voix et liens contractuels éventuels) des participations essentielles

NOM ET SIÈGE SOCIAL	ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL	VALEUR COMP-TABLE (EN CHF)	PART DU CAPITAL	PART AUX VOIX
Alternative Investment Manager Selection plc Dublin	Société d'investissement	EUR 30.000 ¹	15.265	100 %	100 %
Bearbull Degroof International Limited Nassau	Gestion de fonds	USD 25.000	8.872.683	100 %	100 %
Total au 30.09.2010			8.887.948		
Total au 30.09.2009			8.887.948		

¹ Libéré à 25 %.

3.4 Présentation de l'actif immobilisé

	VALEUR D'ACQUISITION	AMORTISSEMENTS CUMULÉS
Participations		
Participations majoritaires	16.608.633	(7.720.685)
Total des participations	16.608.633	(7.720.685)
Immobilisations corporelles		
Autres immobilisations corporelles	2.402.398	(2.113.604)
Software	2.296.801	(2.151.331)
Goodwill de fusion	999.479	(999.479)
Total des immobilisations corporelles	5.698.678	(5.264.414)
Valeur d'assurance incendie des autres immobilisations corporelles:		
Engagements: termes de leasing futurs résultant de leasing d'exploitation:		

3.5 Autres actifs et autres passifs

(en CHF)

	2012		2011	
	AUTRES ACTIFS	AUTRES PASSIFS	AUTRES ACTIFS	AUTRES PASSIFS
Valeur de remplacement des instruments financiers dérivés	1.640.719	1.632.882	382.248	354.897
Impôts directs	69.280	308.805	101.412	404.543
Autres actifs & passifs divers	3.962	0	8.091	5.323
Total	1.713.961	1.941.687	491.751	764.763

3.6 Actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

(en CHF)

	2012		2011	
	VALEUR COMPTABLE	ENGAGEMENTS EFFECTIFS	VALEUR COMPTABLE	ENGAGEMENTS EFFECTIFS
Créances sur les banques	156.608	155.242	156.088	155.242
Total	156.608	155.242	156.088	155.242

ANNEXE RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS

(en CHF)

VALEUR COMPTABLE AU 30.09.2011	EXERCICE DE RÉFÉRENCE			VALEUR COMPTABLE AU 30.09.2012
	INVESTISSEMENTS	DÉSINVESTISSEMENTS	AMORTISSEMENTS	
8.887.948	0	0	0	8.887.948
8.887.948	0	0	0	8.887.948
288.794	81.900	0	(186.054)	184.640
145.470	27.300	0	(105.632)	67.138
0	0	0	0	0
434.264	109.200	0	(291.686)	251.778
2.800.000				3.000.000
61.201				80.459

3.7 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

AVANTAGES / ENGAGEMENTS ÉCONOMIQUES ET CHARGES DE PRÉVOYANCE INSTITUTION DE PRÉVOYANCE	EXCÉDENT / DÉCOUVERT 2012
Sans excédent ou découvert	
Caisse de prévoyance en faveur du personnel de Bearbull Degroof Banque Privée SA	0
Total	0

L'excédent de couverture ou le découvert de l'institution de prévoyance est basé sur les derniers comptes annuels révisés (établis selon la norme Swiss GAAP RPC26). Les réserves de fluctuation de valeur de l'institution de prévoyance n'ayant pas atteint la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture au sens de la norme Swiss GAAP RPC16.

À la date du bilan, les créances envers l'institution de prévoyance s'élevaient à CHF 30'000 (30.09.2011: créance de CHF 11'968). L'institution de prévoyance possède un compte auprès de la Banque. Au 30 septembre 2012, le total des liquidités déposées dans les livres de la Banque étaient de CHF 307'037.57 (30.09.2011: CHF 2'030'394).

Institution de prévoyance

Les collaborateurs de la Banque sont affiliés à la Caisse de prévoyance en faveur du personnel de Degroof Banque Privée SA. Son but est de les prémunir contre les conséquences économiques résultant de la vieillesse, de l'invalidité et du décès, conformément aux exigences minimales de la LPP. Les plans de cette institution de prévoyance sont en primauté des cotisations. Les seules obligations de la Banque se limitent aux cotisations, au titre d'employeur, définies par le règlement de l'institution.

ANNEXE RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS

(en CHF)

AVANTAGES / ENGAGEMENTS ÉCONOMIQUES			COTISATIONS AJUSTÉES DE LA PÉRIODE	CHARGES DE PRÉVOYANCE COMPRISES DANS LES « CHARGES DE PERSONNEL »	
2012	2011	VARIATION	2012	2012	2011
0	0	0	522.630	522.630	666.319
0	0	0	522.630	522.630	666.319

3.9 Correctifs de valeur et provisions

	ÉTAT AU 30.09.2011	UTILISATIONS CONFORMES À LEUR BUT
Provisions pour impôts latents	0	0
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance et autres risques:		
correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	112.605	0
correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	425.950	(422.475)
provisions de restructuration	0	0
provisions pour engagements de prévoyance	0	0
autres provisions	0	0
Sous-total	538.555	(422.475)
Total des correctifs de valeurs et provisions	538.555	(422.475)
À déduire:		
correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	0	0
Total des correctifs de valeur et provisions selon bilan	538.555	(422.475)

3.10 Présentation du capital social et indication des propriétaires de capital détenant des participations de plus de 5 % de tous les droits de vote

CAPITAL SOCIAL	2012	
	VALEUR NOMINALE TOTALE	NOMBRE DE TITRES
Capital-actions	32.049.000	32.049
Total du capital social	32.049.000	32.049

PROPRIÉTAIRES IMPORTANTS DE CAPITAL ET GROUPES DE PROPRIÉTAIRES DE CAPITAL LIÉS PAR DES CONVENTIONS DE VOTE

Avec droit de vote

Banque Degroof Luxembourg SA , elle-même détenue à 99,9553 %
par Banque Degroof SA Bruxelles (2010 = 99,9347 %)

PRINCIPAUX ACTIONNAIRES DE BANQUE DEGROOF SA BRUXELLES

1. Déclaration d'agissement de concert:

Guimard Finance et familles Philippson, Siaens, Schockert et Haegelsteen

2. Partenaires financiers:

Cobepa SA, Bruxelles

CLdN Finance

ANNEXE RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS

(en CHF)

MODIFICATIONS DE L'AFFECTATION	RECOUVREMENTS, INTÉRÊTS EN SOUFFRANCE	NOUVELLES CONSTITUTIONS À CHARGE DU COMPTE DE RÉSULTAT	DISSOLUTIONS AU PROFIT DU COMPTE DE RÉSULTAT	ÉTAT AU 30.09.2012
0	0	0	0	0
0	0	4.444	0	117.049
0	0	0	0	3.475
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	0	0	0
0	0	4.444	0	120.525
0	0	4.444	0	120.525
0	0	0	0	0
0	0	4.444	0	120.525

(en CHF)

2011

CAPITAL DONNANT DROIT AU DIVIDENDE	VALEUR NOMINALE TOTALE	NOMBRE DE TITRES	CAPITAL DONNANT DROIT AU DIVIDENDE
32.049.000	32.049.000	32.049	32.049.000
32.049.000	32.049.000	32.049	32.049.000

2012

2011

NOMINAL	TAUX DE PARTICIPATION	NOMINAL	TAUX DE PARTICIPATION
32.049.000	100 %	32.049.000	100 %
	40,82 %		41,05 %
	12,50 %		12,50 %
	11,61 %		11,41 %

3.11 Justification des capitaux propres

(en CHF)

Capitaux propres au 30.09.2011	
Capital social libéré	32.049.000
Réserve légale générale	500.000
Bénéfice au bilan	8.468.217
Total des capitaux propres au 30.09.2011 (avant répartition du bénéfice)	41.017.217
– Prélèvement sur le bénéfice au bilan	(10.000)
+ Attribution à la réserve légale générale	10.000
+ Bénéfice de l'exercice	53.785
Total des capitaux propres au 30.09.2012 (avant répartition du bénéfice)	41.071.002
Dont:	
capital social libéré	32.049.000
réserve légale générale	510.000
bénéfice au bilan	8.512.002

3.12 Structure des échéances de l'actif circulant, des immobilisations financières et des fonds étrangers

À VUE

DÉNONÇABLE

	À VUE	DÉNONÇABLE
Actif circulant		
Liquidités	40.711.661	0
Créances sur les banques	51.457.426	14.971.694
Créances sur la clientèle	0	253.418
Créances hypothécaires	0	0
Portefeuille de titres destinés au négoce	102.929	0
Immobilisations financières	0	0
Total de l'actif circulant au 30.09.2012	92.272.016	15.225.112
<i>Total de l'actif circulant au 30.09.2011</i>	<i>53.233.751</i>	<i>16.508.306</i>
Fonds étrangers		
Engagements envers les banques	39.363	0
Autres engagements envers la clientèle	154.277.329	0
Total des fonds étrangers au 30.09.2012	154.316.692	0
<i>Total des fonds étrangers au 30.09.2011</i>	<i>82.447.118</i>	<i>0</i>

ANNEXE RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS

ÉCHÉANT					IMMOBILISÉ	(en CHF)
DANS LES 3 MOIS	DANS PLUS DE 3 MOIS JUSQU'À 12 MOIS	DANS PLUS DE 12 MOIS JUSQU'À 5 ANS	DANS PLUS DE 5 ANS			TOTAL
0	0	0	0	0		40.711.661
56.865.300	0	0	0	0		123.294.420
5.823.774	2.845.542	0	15.000.000	0		23.922.734
0	0	11.010.000	0	0		11.010.000
0	0	0	0	0		102.929
0	1.946.786	3.700.830	2.047.420	0		7.695.036
62.689.074	4.792.328	14.710.830	17.047.420	0		206.736.780
32.848.102	4.557.834	12.522.397	1.064.609	0		120.734.999
0	0	5.000.000	15.000.000	0		20.039.363
0	0	0	0	0		154.277.329
0	0	5.000.000	15.000.000	0		174.316.692
0	912.750	5.000.000	0	0		88.359.868

3.13 Créances et engagements envers les sociétés liées et crédits aux organes

(en CHF)

	2012	2011
Créances sur les sociétés liées		
Créances sur la clientèle	0	0
Total des créances sur les sociétés liées	0	0
Engagements envers les sociétés liées		
Engagements envers la clientèle	0	0
Total des engagements envers les sociétés liées	0	0
Crédits accordés aux organes		
Crédits accordés aux organes	335.000	425.000
Engagements par garantie	14.400	14.400
Total des crédits accordés aux organes	349.400	439.400

Les crédits aux membres de la direction sont octroyés aux conditions usuelles accordées au personnel de la Banque.

3.14 Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger

(en CHF)

	2012		2011	
	SUISSE	ÉTRANGER	SUISSE	ÉTRANGER
Actifs				
Liquidités	40.711.661	0	33.477.554	0
Créances sur les banques	2.183.209	121.111.211	2.597.794	61.070.446
Créances sur la clientèle	16.198.026	7.724.708	6.471.135	6.020.481
Créances hypothécaires	11.010.000	0	3.350.000	0
Portefeuille de titres destinés au négoce	0	102.929	0	107.299
Immobilisations financières	1.010.859	6.684.177	1.001.751	6.638.539
Participations	0	8.887.948	0	8.887.948
Immobilisations corporelles	251.778	0	434.264	0
Comptes de régularisation	2.429.715	0	2.870.203	0
Autres actifs	1.713.961	0	491.751	0
Total des actifs	75.509.209	144.510.973	50.694.452	82.724.713

3.14 Répartition du bilan entre la Suisse et l'étranger (suite)

(en CHF)

	2012		2011	
	SUISSE	ÉTRANGER	SUISSE	ÉTRANGER
Passifs				
Engagements envers les banques	0	20.039.363	1.002	7.152.973
Autres engagements envers la clientèle	17.095.742	137.181.587	13.874.924	67.330.969
Comptes de régularisation	2.570.276	0	2.738.762	0
Autres passifs	1.941.687	0	764.763	0
Correctifs de valeur et provisions	120.525	0	538.555	0
Capital social	32.049.000	0	32.049.000	0
Réserve légale générale	510.000	0	500.000	0
Bénéfice reporté	8.458.217	0	8.387.719	0
Bénéfice de l'exercice	53.785	0	80.498	0
Total des passifs	62.799.232	157.220.950	58.935.223	74.483.942

3.15 Répartition des actifs par pays ou par groupes de pays

(en CHF)

	2012		2011	
	VALEUR ABSOLUE (EN CHF)	PART (EN %)	VALEUR ABSOLUE (EN CHF)	PART (EN %)
Actifs				
Europe	207.601.314	94,35 %	120.639.121	90,42 %
<i>dont Suisse</i>	<i>75.509.208</i>		<i>50.694.452</i>	
<i>dont UE</i>	<i>132.092.106</i>		<i>69.944.669</i>	
Amériques	12.224.031	5,56 %	12.662.955	9,49 %
<i>dont Caraïbes</i>	<i>10.158.599</i>		<i>10.128.364</i>	
<i>dont États-Unis</i>	<i>6.718</i>		<i>1.039.304</i>	
Autres	194.837	0,09 %	117.089	0,09 %
Total des actifs	220.020.182	100,00 %	133.419.165	100,00%

3.16 Bilan par monnaies

	CHF	EUR
Actifs		
Liquidités	40.329.958	331.325
Créances sur les banques	5.195.582	72.252.119
Créances sur la clientèle	16.445.828	5.416.916
Créances hypothécaires	11.010.000	0
Portefeuille de titres destinés au négoce	0	13.774
Immobilisations financières	7.695.036	0
Participations	8.887.948	0
Immobilisations corporelles	251.778	0
Comptes de régularisation	2.401.065	26.273
Autres actifs	1.712.024	0
Total des positions portées à l'actif	93.929.219	78.040.407
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	4.566.490	31.735.465
Total	98.495.709	109.775.872

	CHF	EUR
Passifs		
Engagements envers les banques	20.000.000	39.363
Autres engagements envers la clientèle	28.388.739	77.896.991
Comptes de régularisation	2.570.276	0
Autres passifs	1.941.687	0
Correctifs de valeur et provisions	117.050	3.475
Capital social	32.049.000	0
Réserve légale générale	510.000	0
Bénéfice reporté	8.458.217	0
Bénéfice de l'exercice	53.785	0
Total des positions portées au passif	94.088.754	77.939.829
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	4.562.002	31.734.044
Total	98.650.756	109.673.873
Position nette par devise	(155.047)	101.999

ANNEXE RELATIVE AUX COMPTES ANNUELS

(en CHF)

MONNAIES				
USD	GBP	JPY	AUTRES	TOTAL
33.906	16.472	0	0	40.711.661
42.941.960	2.230.739	23.925	650.095	123.294.420
2.059.800	190	0	0	23.922.734
0	0	0	0	11.010.000
89.155	0	0	0	102.929
0	0	0	0	7.695.036
0	0	0	0	8.887.948
0	0	0	0	251.778
2.377	0	0	0	2.429.715
1.937	0	0	0	1.713.961
45.129.135	2.247.401	23.925	650.095	220.020.182
2.915.569	0	0	0	39.217.524
48.044.704	2.247.401	23.925	650.095	259.237.706

(en CHF)

MONNAIES				
USD	GBP	JPY	AUTRES	TOTAL
0	0	0	0	20.039.363
45.125.693	2.243.528	23.919	598.459	154.277.329
0	0	0	0	2.570.276
0	0	0	0	1.941.687
0	0	0	0	120.525
0	0	0	0	32.049.000
0	0	0	0	510.000
0	0	0	0	8.458.217
0	0	0	0	53.785
45.125.693	2.243.528	23.919	598.459	220.020.182
2.913.642	0	0	0	39.209.688
48.039.335	2.243.528	23.919	598.459	259.229.870
5.369	3.873	6	51.636	7.836

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS-BILAN

4.1 Engagements conditionnels

(en CHF)

	2012	2011
Engagements conditionnels		
Garanties irrévocables	2.796.751	3.198.988
Total des engagements conditionnels	2.796.751	3.198.988
Engagements irrévocables		
Participation à la Garantie des dépôts	606.000	608.000
Total des engagements irrévocables	606.000	608.000

4.3 Instruments financiers dérivés ouverts

(en CHF)

	INSTRUMENTS DE NÉGOCE		
	VALEURS DE REMPLACEMENT POSITIVES	VALEURS DE REMPLACEMENT NÉGATIVES	MONTANTS DES SOUS-JACENTS
Instruments de taux			
Options (OTC)	0	0	0
Total Instruments de taux	0	0	0
Devises			
Contrats à terme	62.875	57.911	4.505.409
Swaps	31.243	28.372	9.499.866
Total Devises	94.118	86.283	14.005.275
Titres de participation / Indices			
Futures	0	0	0
Options (traded)	1.546.600	1.546.600	25.212.249
Total Titres de participation / Indices	1.546.600	1.546.600	25.212.249
Total avant impact des contrats de netting au 30 septembre 2012	1.640.718	1.632.883	39.217.524
<i>Total avant impact des contrats de netting au 30 septembre 2011</i>	<i>382.248</i>	<i>354.897</i>	<i>24.281.991</i>
Total après impact des contrats de netting au 30 septembre 2012	1.640.718	1.632.883	39.217.524
<i>Total après impact des contrats de netting au 30 septembre 2011</i>	<i>382.248</i>	<i>354.897</i>	<i>24.281.991</i>

Les opérations de négoce résultant d'opérations conclues pour le compte de la clientèle sont systématiquement retournées sur le marché. La Banque n'a pas de contrat de netting. Elle ne détient pas d'instrument de couverture au sens du Cm 29g des DEC-FINMA.

4.4 Opérations fiduciaires

	(en CHF)	
	2012	2011
Opérations fiduciaires		
Placements fiduciaires auprès de banques tierces	6.392.913	3.967.420
Placements fiduciaires auprès de banques liées	26.720.759	47.945.434
Prêts fiduciaires	0	0
Total des opérations fiduciaires	33.113.672	51.912.854

4.5 Avoirs de la clientèle

	(en CHF)	
	2012	2011
Avoirs administrés		
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	440.596.248	440.874.230
Avoirs sous mandat de gestion	564.406.806	533.794.986
Autres avoirs administrés	427.426.328	364.798.208
Total des avoirs administrés (y compris prises en compte doubles)	1.432.429.382	1.339.467.424
Dont prises en compte doubles	235.209.591	214.925.822
Apports / Retraits nets d'argent frais	17.022.026	32.594.224

Les avoirs de la clientèle sont composés d'actions, d'obligations, de fonds, d'autres titres, de dépôts fiduciaires et de liquidités. La banque n'avait pas d'avoirs sous simple garde au 30 septembre 2012 et 2011. Les apports et retraits nets d'argent frais ne prennent pas en compte les intérêts, les commissions et les frais facturés.

4.6 Commentaire relatif au litige

Au 30 septembre 2012, la Banque est exposée à un litige relatif à un client de l'ancienne succursale de Lugano et justifiant une information dans le présent rapport. La Banque juge les prétentions du client infondées et dès lors aucune provision n'a été comptabilisée.

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.2 Résultat des opérations de négoce

	(en CHF)	
	2012	2011
Résultat des opérations de négoce		
Résultat de change	488.812	756.462
Résultat du négoce des titres	481	(1.648)
Résultat du négoce de métaux précieux	27.627	42.839
Résultat des opérations de négoce	516.920	797.653

5.3 Charges de personnel

	(en CHF)	
	2012	2011
Charges de personnel		
Appointements	4.626.852	4.781.234
Honoraires et jetons de présence du Conseil d'Administration	135.500	112.500
Charges sociales	461.822	467.511
Contributions au fonds de prévoyance en faveur du personnel	522.630	666.319
Autres charges de personnel	177.097	233.459
Total des charges de personnel	5.923.901	6.261.023

5.4 Autres charges d'exploitation

	(en CHF)	
	2012	2011
Autres charges d'exploitation		
Coût des locaux	888.280	949.417
Frais d'informatique et d'entretien des systèmes	433.546	492.890
Frais de voyage et de représentation	169.085	256.990
Informations financières	180.767	171.138
Honoraires et frais légaux	58.315	160.872
Frais de révision	216.193	259.292
Fournitures et imprimés	48.984	41.641
Frais de télécommunication	104.933	119.118
Taxes	206.613	232.791
Autres charges d'exploitation	181.902	201.108
Total des autres charges d'exploitation	2.488.618	2.885.257

5.5 Commentaires des pertes essentielles et des produits extraordinaires

Il n'y a pas eu de produit extraordinaire au cours de l'exercice.

5.6 Evènement subséquent

Aucun évènement subséquent ne s'est produit depuis la clôture des comptes.

6. PROPOSITION RELATIVE À L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN

Le Conseil d'administration propose de répartir le bénéfice au bilan de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	CHF 53.785
Bénéfice reporté	8.458.217
Montant à disposition de l'Assemblée générale	8.512.002
Attribution à la réserve légale générale	(10.000)
Report à compte nouveau	8.502.002

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels à l'Assemblée générale des actionnaires de Degroof Banque Privée SA, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Degroof Banque Privée SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2012.

RESPONSABILITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'Administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'Administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANE DE RÉVISION

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en oeuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

OPINION D'AUDIT

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2012 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

RAPPORT SUR D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGALES

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'Administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Philippe Ruedin
Réviseur responsable

Laurence Cariou

Genève, le 22 janvier 2013

COMPTES CONSOLIDÉS

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF	ANNEXES	(en milliers EUR)		
		30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
Caisse et avoirs auprès des banques centrales	7.1	183.300	833.099	284.963
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	7.2	89.584	117.299	108.459
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	7.3	1.138.872	1.205.494	1.046.951
Actifs financiers disponibles à la vente	7.4	1.258.552	841.697	973.035
Prêts et créances sur les établissements de crédit	7.5	206.597	193.850	176.440
Prêts et créances sur la clientèle	7.6	1.955.301	1.880.749	1.870.790
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	7.7	249.738	62.401	136.392
Immobilisations corporelles	7.8	65.506	66.569	70.046
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition	7.9	101.036	60.137	62.793
Participations dans les entreprises mises en équivalence	7.10	0	31.200	40.624
Actifs d'impôts courants		3.952	4.495	1.930
Actifs d'impôts différés	7.19	9.952	13.408	9.998
Autres actifs	7.11	74.616	70.780	71.884
Total de l'actif		5.337.006	5.381.178	4.854.305

(en milliers EUR)

PASSIF	ANNEXES	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
Dettes		4.721.320	4.793.554	4.272.639
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	7.12.a	117.228	125.629	177.924
Dérivés détenus à des fins de couverture	7.12.b	0	1.990	0
Dettes envers les établissements de crédit	7.13	171.081	143.134	268.669
Dettes envers la clientèle	7.14	4.247.396	4.316.660	3.625.874
Dettes représentées par un titre	7.15	13.007	13.009	13.005
Dettes subordonnées	7.16	46.497	50.531	50.531
Provisions	7.17	4.904	4.054	3.537
Passifs d'impôts courants		22.371	45.313	47.135
Passifs d'impôts différés	7.19	10.926	9.690	10.997
Autres passifs	7.18	87.910	83.544	74.967
Capitaux propres		615.686	587.624	581.666
Capital souscrit	7.20	47.491	47.491	47.491
Primes d'émission	7.20	182.877	181.575	180.517
Réserves et report à nouveau	7.20	321.458	293.225	265.905
Réserves de réévaluation	7.20	76.121	43.968	66.511
Actions propres (-)	7.20	(68.232)	(47.232)	(47.091)
Résultat net de la période	7.20	55.558	68.074	67.779
Intérêts minoritaires		413	523	554
Total du passif		5.337.006	5.381.178	4.854.305

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

		(en milliers EUR)		
	ANNEXES	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
Produits d'intérêts	8.1	97.749	95.378	86.764
Charges d'intérêts	8.1	(25.078)	(26.729)	(22.115)
Dividendes	8.2	9.070	10.664	11.361
Commissions perçues	8.3	312.383	309.648	260.593
Commissions versées	8.3	(118.813)	(116.269)	(84.787)
Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction	8.4	(10.408)	9.493	(17.225)
Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	8.5	23.282	(8.528)	886
Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	8.6	11.857	9.570	8.862
Résultat net sur la comptabilité de couverture	8.7	0	(51)	0
Autres résultats opérationnels nets	8.8	7.352	6.530	4.381
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		0	(2.471)	(1.484)
Produit net		307.394	287.235	247.236
Frais de personnel	8.9	(132.881)	(117.765)	(113.667)
Frais généraux et administratifs	8.10	(59.914)	(54.824)	(45.404)
Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	8.11	(8.812)	(8.886)	(9.248)
Dépréciations nettes sur actifs	8.12	(27.540)	(21.852)	(2.687)
Résultat avant impôts		78.247	83.908	76.230
Charge d'impôts	8.13	(23.196)	(15.812)	(8.419)
Bénéfice net		55.051	68.096	67.811
Réévaluation à la juste valeur - Actifs financiers disponibles à la vente	8.14	31.377	(24.746)	19.540
Écarts de conversion	8.14	881	2.205	3.236
Quote-part dans les autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence	8.14	0	0	0
Total des autres éléments du résultat global ¹		32.258	(22.541)	22.776
Résultat global total		87.309	45.555	90.587

¹ Gains et pertes non réalisés comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts.

		(en milliers EUR)		
	ANNEXES	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
Bénéfice net attribuable aux		55.051	68.096	67.811
actionnaires de la société mère		55.558	68.074	67.779
intérêts minoritaires		(507)	22	32
Résultat global total attribuable aux		87.309	45.555	90.587
actionnaires de la société mère		87.711	45.531	90.580
intérêts minoritaires		(402)	24	7

TABLEAU CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION	RÉSERVES ET REPORT À NOUVEAU	RÉSERVES DE RÉÉVALUATION
Solde au 30.09.2009	47.051	173.474	286.243	43.988
Augmentations de capital	440	6.579	0	0
Plans d'options en cours	0	1.040	0	0
Transactions sur actions propres	0	(567)	0	0
Dividendes versés	0	0	(38.910)	0
Transactions avec les minoritaires	0	0	(11)	0
Affectation du résultat précédent	0	0	18.583	0
Résultat net de la période	0	0	0	0
Réévaluation à la juste valeur	0	0	0	19.573
Écarts de conversion	0	0	0	0
Autres variations	0	(9)	0	0
Solde au 30.09.2010	47.491	180.517	265.905	63.561
Augmentations de capital	0	0	0	0
Plans d'options en cours	0	1.057	0	0
Transactions sur actions propres	0	1	0	0
Dividendes versés	0	0	(40.450)	0
Transactions avec les minoritaires	0	0	(9)	0
Affectation du résultat précédent	0	0	67.779	0
Résultat net de la période	0	0	0	0
Réévaluation à la juste valeur	0	0	0	(24.744)
Écarts de conversion	0	0	0	0
Autres variations	0	0	0	0
Solde au 30.09.2011	47.491	181.575	293.225	38.817
Augmentations de capital	0	0	0	0
Plans d'options en cours	0	1.302	0	0
Transactions sur actions propres	0	0	0	0
Dividendes versés	0	0	(39.841)	0
Transactions avec les minoritaires	0	0	0	0
Affectation du résultat précédent	0	0	68.074	0
Résultat net de la période	0	0	0	0
Réévaluation à la juste valeur	0	0	0	31.376
Écarts de conversion	0	0	0	0
Autres variations	0	0	0	0
Solde au 30.09.2012	47.491	182.877	321.458	70.193

(en milliers EUR)

ÉCARTS DE CONVERSION	ACTIONS PROPRES	RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE	CAPITAUX PROPRES: PART DU GROUPE	INTÉRÊTS MINORITAIRES	TOTAL
(278)	(20.946)	18.583	548.115	(152)	547.963
0	0	0	7.019	0	7.019
0	0	0	1.040	0	1.040
0	(26.145)	0	(26.712)	0	(26.712)
0	0	0	(38.910)	(64)	(38.974)
0	0	0	(11)	763	752
0	0	(18.583)	0	0	0
0	0	67.779	67.779	32	67.811
0	0	0	19.573	(33)	19.540
3.228	0	0	3.228	8	3.236
0	0	0	(9)	0	(9)
2.950	(47.091)	67.779	581.112	554	581.666
0	0	0	0	0	0
0	0	0	1.057	0	1.057
0	(141)	0	(140)	0	(140)
0	0	0	(40.450)	(16)	(40.466)
0	0	0	(9)	(40)	(49)
0	0	(67.779)	0	0	0
0	0	68.074	68.074	22	68.096
0	0	0	(24.744)	(2)	(24.746)
2.201	0	0	2.201	4	2.205
0	0	0	0	1	1
5.151	(47.232)	68.074	587.101	523	587.624
0	0	0	0	0	0
0	0	0	1.302	0	1.302
0	(21.000)	0	(21.000)	0	(21.000)
0	0	0	(39.841)	(21)	(39.862)
0	0	0	0	313	313
0	0	(68.074)	0	0	0
0	0	55.558	55.558	(507)	55.051
0	0	0	31.376	1	31.377
777	0	0	777	104	881
0	0	0	0	0	0
5.928	(68.232)	55.558	615.273	413	615.686

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers EUR)

	ANNEXES	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
Bénéfice net		55.051	68.096	67.811
Éléments non monétaires inclus dans le bénéfice net et autres ajustements:		34.204	35.167	22.417
Impôts et impôts différés	8.13	23.196	15.812	8.419
Résultat provenant des entreprises associées, net des dividendes perçus		0	2.471	1.484
Charges des rémunérations fondées sur les actions		1.302	1.057	1.040
Profits ou pertes de change latents et écarts de conversion		(91)	(7)	0
Réductions de valeur et amortissements sur immobilisations (in) corporelles	7.8/7.9	8.873	16.676	9.504
Variations des provisions	7.17	850	517	532
Pertes (gains) nets sur investissements		74	(1.360)	196
Autres ajustements		0	1	1.242
Variation des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles:		(532.204)	341.627	61.296
Actifs détenus à des fins de transaction ou désignés à la juste valeur		94.336	(167.343)	69.154
Prêts et créances		(57.673)	(117.552)	230.083
Prêts et titres disponibles à la vente		(496.576)	103.037	(353.491)
Autres actifs		(4.482)	9.694	(4.379)
Passifs détenus à des fins de transaction		(8.401)	(52.331)	71.182
Dérivés détenus à des fins de couverture		(1.990)	1.990	0
Dettes envers les établissements de crédit		18.531	(116.340)	(126.449)
Dettes envers la clientèle		(364.414)	633.633	203.264
Emprunts obligataires		(2)	4	0
Autres passifs		288.467	46.835	(28.068)
Impôts payés sur le résultat		(44.536)	(21.473)	(10.142)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles (A)		(487.485)	423.417	141.382
Acquisition de filiales, coentreprises et entreprises associées, nette de la trésorerie acquise (y compris une augmentation de participation)	6	4.110	0	0
Cession de filiales, coentreprises et entreprises associées, nette de la trésorerie cédée (y compris une diminution de participation)	6	0	0	0
Acquisition d'immobilisations (in)corporelles		(5.427)	(4.855)	(2.988)
Vente d'immobilisations (in)corporelles		557	2.914	335
Acquisition de titres détenus jusqu'à l'échéance		(69.372)	(18.475)	(12.439)
Produits des cessions et des remboursements de titres détenus jusqu'à l'échéance		2.062	91.923	143.898
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement (B)		(68.070)	71.507	128.806
Dividendes payés		(39.862)	(40.466)	(38.973)
Achat ou vente d'actions propres		(21.000)	(140)	(26.712)
Entrées provenant de l'émission ou remboursement de dettes subordonnées	7.16	(4.000)	0	0
Entrées provenant de l'émission de nouvelles actions		0	0	7.010
Autres financements		0	(49)	(4)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement (C)		(64.862)	(40.655)	(58.679)
Effets des variations de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie (D)		51	381	484

(en milliers EUR)

	ANNEXES	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
Augmentation/diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (A + B + C + D)		(620.366)	454.650	211.993
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		810.896	356.246	144.253
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		190.530	810.896	356.246
Informations complémentaires				
Intérêts perçus		137.294	119.965	101.408
Dividendes perçus		9.070	10.664	11.361
Intérêts versés		(78.310)	(71.907)	(38.212)
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie				
Caisse et soldes avec les banques centrales	7.1	2.551	623.710	183.481
Comptes et prêts à vue auprès des établissements de crédit	7.5	180.695	121.140	133.565
Prêts et avances aux établissements de crédit	7.5	7.284	66.046	39.200
dont indisponible		0	0	0

ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'Arrêté Royal du 5 décembre 2004 impose aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement, qu'ils soient cotés ou non, d'établir leurs comptes consolidés sur la base des normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) adoptées par l'Union européenne, à partir de l'exercice comptable commençant le 1^{er} janvier 2006 ou après cette date. C'est pourquoi les états financiers consolidés de la Banque Degroof sont préparés conformément aux normes IFRS en vigueur au 30 septembre 2012 au sein de l'Union européenne.

Par contre, comme la Banque Degroof n'a aucun titre de capitaux propres ou d'emprunts négocié ou en cours d'émission sur un marché public de valeurs mobilières, les normes IFRS 8 (« Segments opérationnels ») et IAS 33 (« Résultat par action ») ne sont pas appliquées conformément à leur champ d'application. C'est également pour cette raison que la Banque Degroof ne communique pas d'informations intermédiaires au marché et par conséquent, n'a qu'une seule date de reporting, celle correspondant à sa date de clôture annuelle.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros à moins qu'il en soit spécifié autrement.

Suite à la décision de la Banque nationale de Belgique d'opter pour la présentation au bilan des instruments financiers au cours brut (« dirty price »), les dispositions relatives au reporting financier consolidé défini par les autorités de contrôle belge (« FINREP ») ont été modifiées en ce sens. Par conséquent, les intérêts courus non échus sont présentés désormais dans le même poste que les instruments financiers pour lesquels ces intérêts ont été proratisés.

À cet effet, la Banque Degroof a décidé d'en faire de même pour ces états financiers consolidés et, donc, d'utiliser cette approche pour la présentation des instruments financiers au bilan. C'est pourquoi, à partir de cet exercice comptable, les annexes relatives au bilan consolidé ont été adaptées sur cette base, avec effet rétroactif pour les années comparatives et, par conséquent, les intérêts courus non échus ne sont plus repris sur une ligne séparée.

2. CHANGEMENTS DANS LES PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les normes IFRS (révisées ou amendées) et interprétations IFRIC suivantes sont d'application pour la première fois sur le présent exercice:

- IAS 24 (révisé) « Information relative aux parties liées »;
- modifications diverses « Améliorations des normes IFRS (2008-2010) »;
- amendements à l'IFRIC 14 « Paiements d'avance d'exigences de financement minimal »;
- amendements à l'IFRS 7 « Informations à fournir - Transferts d'actifs financiers »;
- amendements à l'IFRS 1 « Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants ».

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas d'incidence significative sur le résultat et les capitaux propres de la Banque Degroof, ni sur la présentation des états financiers.

Toutefois, les amendements à l'IFRS 1 ne sont pas encore approuvés par l'Union européenne, mais ils n'ont pas de répercussion sur les états financiers consolidés.

Parmi les normes, amendements de norme ou interprétations publiés par l'IASB (International Accounting Standards Board) en date du 30 septembre 2012, ceux repris ci-dessous entrent en vigueur lors d'exercices comptables ultérieurs:

- amendements à l'IAS 12 « Impôts différés: recouvrement des actifs sous-jacents », applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2012 ou après cette date;
- amendements à l'IAS 1 « Présentation des postes des autres éléments du résultat global », applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} juillet 2012 ou après cette date;
- amendements à l'IAS 19 « Régimes à prestations définies », applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date;
- IFRS 9 « Instruments financiers », applicable à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2015 ou après cette date;
- IFRS 10 « États financiers consolidés », applicable à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date;
- IFRS 11 « Partenariats », applicable à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date;
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités », applicable à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date;
- IAS 27 (révisé) « États financiers individuels », applicable à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date;
- IAS 28 (révisé) « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises », applicable à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date;
- IFRS 13 « Évaluation de la juste valeur », applicable à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date;
- IFRIC 20 « Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert », applicable à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date;
- amendements à l'IFRS 7 « Informations à fournir - Compensation des actifs et passifs financiers », applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date;
- amendements à l'IAS 32 « Compensation des actifs et passifs financiers », applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2014 ou après cette date;
- amendements à l'IFRS 1 « Prêts gouvernementaux », applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date;
- modifications diverses « Améliorations des normes IFRS (2009-2011) », applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date;
- amendements à l'IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 « Dispositions transitoires », applicables à partir des exercices commençant le 1^{er} janvier 2013 ou après cette date.

Pour les textes précités, à l'exception de la norme IFRS 9 et des amendements à l'IAS 19, la Banque Degroof les appliquera lors de leur entrée en vigueur et ne s'attend pas à des effets significatifs lors de leur application.

Quant à l'IFRS 9 qui introduit de nouvelles exigences en matière de classement et d'évaluation des actifs et passifs financiers, son implémentation pourrait engendrer, en fonction des choix réalisés, un déplacement de rubriques comptables où sont enregistrés les profits et les pertes (le résultat ou les capitaux propres). En ce qui concerne les autres impacts chiffrés, ils ne devraient pas être significatifs. Pour ce qui est de la date d'adoption de la norme, aucune décision n'a été prise.

En ce qui concerne les amendements à l'IAS 19 qui ont pour but principal de modifier certaines dispositions existantes relatives aux régimes de retraite à prestations définies, vu leur date d'application (clôture du 30 septembre 2014 pour la Banque Degroof), l'analyse des effets éventuels de leur application sur le résultat et la situation financière de la Banque Degroof sera réalisée ultérieurement.

À l'exception des amendements à l'IAS 1 et l'IAS 19, toutes les autres modifications ou révisions de normes, améliorations diverses ou interprétations n'ont pas encore été adoptées par l'Union européenne. Toutefois, il y a lieu de préciser que le Comité de réglementation comptable¹ (CRC) propose de différer la date d'application des normes IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 27 (révisé) et IAS 28 (révisé) au 1^{er} janvier 2014.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Dans les principes et méthodes comptables décrits ci-après, il faut entendre par « gains et pertes comptabilisés en fonds propres », ceux qui doivent être spécifiquement repris en autres éléments du résultat global conformément aux normes IFRS.

3.1 Principes de consolidation

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les états financiers consolidés reprennent les comptes de la société mère et de ses filiales qui dépassent un seuil de matérialité. Les filiales désignent toute entreprise contrôlée par la Banque Degroof, c'est-à-dire les entités sur lesquelles la Banque détient, directement ou indirectement, le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de ces activités. Quant au seuil de matérialité, il est basé sur l'analyse de divers critères dont la part dans les fonds propres consolidés, la part dans le résultat consolidé ainsi que la part dans le total bilantaire consolidé.

Les filiales sont consolidées selon la méthode d'intégration globale à partir de la date de transfert du contrôle effectif à la Banque Degroof et sortent du périmètre de consolidation à la date de cessation de ce contrôle. Les comptes de la maison mère et des filiales sont établis à la même date et selon des méthodes comptables similaires au travers de retraitements si nécessaire. Les soldes, les transactions, les produits et charges intra-groupe sont éliminés.

Les intérêts minoritaires sont présentés séparément dans le résultat consolidé ainsi que dans le bilan consolidé au sein des capitaux propres.

COENTREPRISES

Les coentreprises désignent toute entreprise dont la Banque Degroof a un contrôle conjoint de manière directe ou indirecte, c'est-à-dire qu'aucune décision stratégique, financière et opérationnelle ne peut se prendre sans l'accord unanime des parties partageant le contrôle.

¹ La fonction du Comité est réglementaire et consiste à donner un avis sur les propositions de la Commission européenne d'adopter une norme comptable internationale.

Si ces dernières sont supérieures au seuil de matérialité, elles sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence à partir de la date de détention du contrôle conjoint et ne seront plus comptabilisées de la sorte à la date de cession du contrôle conjoint. Le seuil de matérialité est basé sur l'analyse de divers critères dont la part dans les fonds propres consolidés, la part dans le résultat consolidé ainsi que la part dans le total bilantaire consolidé.

Les comptes de la coentreprise sont établis à la même date et selon des méthodes comptables similaires moyennant des retraitements si nécessaire, à celles de la maison mère du groupe.

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises associées désignent toute entreprise dans laquelle la Banque Degroof exerce une influence notable, c'est-à-dire le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle sans toutefois posséder le contrôle ou le contrôle conjoint sur ces politiques.

Si ces dernières sont supérieures au seuil de matérialité, elles sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence à partir de la date de détention de l'influence notable et ne seront plus comptabilisées de la sorte à la date de cession de cette influence notable. Le seuil de matérialité est basé sur l'analyse de divers critères dont la part dans les fonds propres consolidés, la part dans le résultat consolidé ainsi que la part dans le total bilantaire consolidé.

Les comptes de l'entreprise associée sont établis à la même date et selon des méthodes comptables similaires moyennant des retraitements si nécessaire, à celles de la maison mère du groupe.

3.2 Conversion des devises étrangères

CONVERSION DES COMPTES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Lors de la consolidation, les bilans des entités dont la devise fonctionnelle est différente de celle de la Banque Degroof (EUR), sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice comptable. Par contre, les comptes de résultats et les tableaux de flux de trésorerie de ces mêmes entités sont convertis au taux de change moyen de la période couverte. Les différences de change issues de ces conversions sont imputées dans les fonds propres.

Les écarts d'acquisition et les ajustements de juste valeur résultant de l'acquisition d'une entreprise étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de cette entité et par conséquent, ils sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice comptable. Les différences de change résultant de ces conversions sont imputées dans les fonds propres.

En cas de cession des entités susmentionnées, les différences de change comptabilisées en fonds propres sont incluses dans le calcul de la plus ou moins value et donc, comptabilisées en compte de résultats.

CONVERSION DES TRANSACTIONS EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les transactions en devises étrangères au sein des comptes individuels des entités de la Banque Degroof sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice comptable générant une différence de change qui est comptabilisée en compte de résultats. Les postes non monétaires évalués à la juste valeur sont convertis au taux de change à la date de clôture de l'exercice comptable. La différence de change issue de cette conversion s'impute en fonds propres ou en résultat en fonction de l'affectation comptable de l'élément visé. Les autres postes non monétaires sont évalués au taux de change historique, c'est-à-dire au taux de change en vigueur à la date de transaction.

3.3 Instruments financiers

3.3.1 Date de comptabilisation des instruments financiers

Tous les dérivés ainsi que tous les achats ou ventes de titres en vertu d'un contrat dont les modalités imposent la livraison du titre dans le délai défini généralement par la réglementation ou par une convention sur le marché concerné, sont comptabilisés à la date de transaction. Les créances et les dépôts sont reconnus à la date de règlement.

3.3.2 Compensation

Un actif et un passif financiers sont compensés si et seulement si la Banque Degroof a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif de manière simultanée.

3.3.3 Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont des actifs ou passifs financiers acquis ou assumés principalement en vue d'une vente ou d'un rachat à court terme, ou faisant partie d'un portefeuille d'instruments financiers qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Ces actifs ou passifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur (hors coûts de transactions imputés directement en résultat) et, par la suite, réévalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont enregistrées en résultat dans la rubrique « Résultat net sur instruments financiers détenus à des fins de transaction ». Les intérêts perçus ou payés sur les instruments non dérivés sont comptabilisés sous les rubriques « Produits ou charges d'intérêts ». Les dividendes reçus sont inclus dans les revenus « Dividendes ».

Tous les instruments financiers dérivés ayant une valeur de remplacement positive (négative) sont considérés comme des actifs (passifs) financiers détenus à des fins de transaction, à l'exception des dérivés qualifiés d'instruments de couverture. Les dérivés détenus à des fins de transaction sont enregistrés pour leur juste valeur à l'origine de l'opération et, ultérieurement, évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur, intérêts courus inclus, sont comptabilisées dans la rubrique « Résultat net sur instruments financiers détenus à des fins de transaction ».

3.3.4 Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats

La désignation d'actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats (ou option de juste valeur) s'effectue lors de la comptabilisation initiale de l'instrument financier et dans le respect des critères d'utilisation suivants:

- cette désignation élimine ou réduit significativement une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « mismatch comptable ») qui surviendrait si elle n'était pas utilisée; ou
- un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux est géré, et sa performance est évaluée, sur base de la juste valeur, conformément à une stratégie de gestion des risques ou d'investissements dûment documentée; ou
- l'instrument financier contient un dérivé incorporé non étroitement lié.

Le choix de l'option de juste valeur est irréversible dès l'entrée de l'actif ou du passif dans le bilan. Cette catégorie a les mêmes règles d'évaluation que celles appliquées à la catégorie « Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction ».

Les actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont évalués de la même manière que les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction. Les mêmes rubriques que celles définies pour les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont utilisées pour la reconnaissance des intérêts et dividendes. Par contre, les variations de juste valeur sont comptabilisées dans la rubrique « Résultat net sur instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats ».

3.3.5 Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés avec des paiements fixés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances sont initialement comptabilisés à leur juste valeur (les coûts de transactions inclus, s'ils sont significatifs) et, ultérieurement, évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif corrigé d'éventuelles pertes de valeurs. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Le coût amorti établi selon la méthode du taux d'intérêt effectif est calculé en tenant compte, s'ils sont significatifs, des primes et des décotes ainsi que des commissions et coûts de transaction qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif. L'amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif est porté au compte de résultats dans la rubrique « Produits d'intérêts ». Les montants de dépréciation sont comptabilisés en résultat dans la rubrique « Dépréciations ».

Les prêts et créances regroupent principalement les prêts et créances interbancaires et ceux à la clientèle.

3.3.6 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixés ou déterminables et à échéance fixée que la Banque Degroof a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont comptabilisés initialement à leur juste valeur (les coûts de transactions inclus, s'ils sont significatifs) et, par la suite, au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, après déduction éventuelle d'une dépréciation pour perte de valeur.

L'amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif est porté au compte de résultats dans la rubrique « Produits d'intérêts ». Les montants des dépréciations sont comptabilisés en résultat dans la rubrique « Dépréciations ».

3.3.7 Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme disponibles à la vente ou qui n'entrent pas dans l'une des catégories précitées. Ces actifs sont évalués initialement à la juste valeur (les coûts de transactions inclus, s'ils sont significatifs) et, par la suite, réévalués à leur juste valeur. Toutes les fluctuations de la juste valeur sont comptabilisées dans une rubrique spécifique des capitaux propres. Lors de la réalisation ou d'une perte de valeur de ces actifs, les résultats de réévaluation cumulés, préalablement comptabilisés en capitaux propres, sont reconnus en résultat sous la rubrique « Résultat net sur instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats » ou, pour les dépréciations sous la rubrique « Dépréciations ». Les revenus, pour les instruments porteurs d'intérêts, comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont inclus dans la rubrique « Produits d'intérêts ». Les dividendes reçus sont inclus dans le compte « Dividendes ».

Les actifs disponibles à la vente regroupent principalement les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas de la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction et désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats, de la catégorie des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ainsi que de la catégorie des prêts et créances.

3.3.8 Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers comprennent toutes les autres dettes financières subordonnées ou non (à l'exception des dérivés) qui ne sont pas classées comme détenues à des fins de transaction ou comme désignées à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

Les autres passifs financiers sont évalués initialement à leur juste valeur (les coûts de transactions inclus, s'ils sont significatifs) et, par la suite, au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts courus (y compris tout écart entre le montant net reçu et la valeur de remboursement) sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif en résultat dans la rubrique « Charges d'intérêts ».

3.3.9 Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est le montant pour lequel un actif peut être échangé, ou un passif réglé, entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur est déterminée à partir de prix cotés sur un marché actif (cotations établies par une Bourse, un courtier ou toute autre source reconnue par les investisseurs). Lorsqu'il n'existe pas de marché ou que les prix de marché ne sont pas disponibles, des techniques de valorisation sont utilisées. Ces techniques font appel à un maximum de données de marché observables, à des méthodes de calcul couramment utilisées ainsi qu'à toute une série d'autres facteurs tels la valeur temps, le risque de crédit et le risque de liquidité. La juste valeur estimée par ces techniques est donc affectée par les données retenues. Les techniques d'évaluation comprennent notamment les méthodes d'actualisation des flux de trésorerie, la référence à la valeur de marché d'autres instruments comparables, les modèles de valorisation des options et d'autres modèles de valorisation appropriés.

Lors de sa comptabilisation initiale, la valeur d'un instrument financier est le prix de la transaction (c'est-à-dire la valeur de la contrepartie versée ou reçue) à moins qu'une autre juste valeur puisse être obtenue sur base de transactions actuelles de marché observables portant sur le même instrument ou sur base d'une technique de valorisation qui repose uniquement sur des données de marché observables. Dans les rares cas où la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, l'instrument financier sera évalué au coût.

Pour déterminer la juste valeur des instruments financiers, la Banque utilise principalement les modes de valorisation suivants:

MARCHÉ ACTIF

Les instruments financiers sont évalués à la juste valeur par référence aux prix cotés sur un marché actif lorsqu'ils sont aisément disponibles. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés (futures et options).

Pour les dérivés de gré à gré tels les swaps de taux d'intérêts, les options et les contrats de change, leur valorisation est réalisée par des modèles largement reconnus (méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs, modèle de Black and Scholes, etc.) qui utilisent des données de marché observables. Pour les valorisations qui utilisent les cours « milieu de marché » comme base d'établissement de la juste valeur, un ajustement de cours est appliqué, par position de risque, aux positions nettes ouvertes en utilisant le cours acheteur ou le cours vendeur, selon le cas.

ABSENCE DE MARCHÉ ACTIF

La plupart des dérivés sont traités sur des marchés actifs. Lorsque le prix d'une transaction dans un marché inactif ne correspond pas à la juste valeur d'autres transactions observables sur ce marché pour le même instrument ou à la valorisation avec un modèle interne fondé sur des données observables de marché, cette différence est comptabilisée directement en résultat.

Par contre, si cette différence (appelée communément « Day 1 profit and loss ») est générée par un modèle de valorisation dont tous les paramètres ne proviennent pas de données de marché obser-

vables, elle est soit étalée en résultat sur la durée de vie de la transaction, soit différée jusqu'au moment où l'instrument est décomptabilisé. Dans tous les cas, la différence non encore reconnue est comptabilisée immédiatement en résultat si les paramètres non observables à l'origine le deviennent ou si la juste valeur peut être déterminée par référence à un prix coté sur un marché actif impliquant le même instrument. Pour toutes les transactions, la méthode appropriée pour reconnaître cette différence en résultat est déterminée individuellement.

ABSENCE DE MARCHÉ ACTIF – INSTRUMENTS DES CAPITAUX PROPRES (ACTIONS NON COTÉES)

En absence de prix de transaction récente réalisée dans des conditions normales de marché, la juste valeur des actions non cotées est estimée à partir de techniques de valorisation reconnues comme la méthode de l'actualisation des flux futurs, la méthode de l'application de multiples boursiers de sociétés comparables et la méthode patrimoniale.

La valeur comptable des instruments financiers à court terme correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

3.3.10 Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est défini comme une composante d'un instrument composé qui inclut à la fois un instrument financier dérivé et un contrat hôte non dérivé.

Un dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé comme un dérivé lorsque:

- les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte;
- un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répondrait à la définition d'un dérivé;
- l'instrument hybride (composé) n'est pas détenu à des fins de transaction.

Ce dérivé (incorporé) est évalué à la juste valeur par le compte de résultats comme un dérivé autonome. Le contrat hôte est comptabilisé et évalué suivant les principes de la catégorie à laquelle il appartient.

Pour autant que la séparation du dérivé incorporé soit autorisée (voir ci-avant), l'intégralité du contrat hybride peut être désignée comme un actif ou passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultats. En revanche, s'il n'est pas possible d'évaluer séparément le dérivé incorporé, l'intégralité du contrat hybride doit être désignée comme un actif ou passif financier à la juste valeur par le biais du compte de résultats.

3.3.11 Décomptabilisation des instruments financiers

Un actif financier est décomptabilisé lorsque:

- les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration; ou
- la Banque a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de cet actif financier. Si la Banque ne transfère ni ne garde substantiellement tous les risques et avantages liés à la propriété de l'actif financier, celui-ci est décomptabilisé si le contrôle de l'actif financier n'est pas conservé. Dans le cas contraire, la Banque maintient au bilan l'actif financier dans la mesure de son implication dans cet actif.

Un passif financier est décomptabilisé si ce passif est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est annulée ou arrive à expiration.

3.4 Comptabilité de couverture

Les opérations de couverture visent à réduire ou éliminer l'exposition aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêts ou de prix au travers d'instruments financiers dérivés ou non dérivés. Pour qualifier une opération pour la comptabilité de couverture et mettre en place la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, il faut que les conditions suivantes soient respectées:

- rédiger une documentation formalisée sur l'instrument de couverture et sur le sous-jacent à couvrir décrivant la relation de couverture, la stratégie et la nature du risque couvert ainsi que les modalités d'évaluation de l'efficacité de la relation;
- démontrer que la couverture sera efficace pour compenser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie attribuables au risque couvert lors de sa mise en place et au cours des exercices ultérieurs;
- avoir la possibilité de mesurer l'efficacité de la couverture de manière fiable; et
- mesurer l'efficacité de la couverture de façon continue (tests d'efficacité rétrospectifs et prospectifs) au minimum à chaque clôture comptable jusqu'à l'échéance de la couverture.

Le traitement comptable des opérations de couverture dépend de leur classification dans les catégories suivantes:

COUVERTURE DE LA JUSTE VALEUR

Les variations de juste valeur du dérivé ou de l'instrument de couverture non dérivé désigné et qualifié dans une relation de couverture en juste valeur sont comptabilisées en résultat dans le poste « Résultat net sur la comptabilité de couverture » au même titre que les variations de juste valeur des actifs ou passifs couverts attribuables au risque couvert. Si la couverture ne satisfait plus aux conditions de la comptabilité de couverture, l'ajustement cumulé inscrit au bilan sur l'élément couvert, dans le cas d'un instrument financier porteur d'intérêts, est amorti en résultat sur la durée de vie résiduelle de l'élément couvert, sous forme d'un ajustement du taux d'intérêt effectif. En cas de couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'instruments, cet ajustement est amorti linéairement. Pour un instrument financier non porteur d'intérêts, l'ajustement cumulé sur l'élément couvert est reconnu en résultat seulement à l'échéance (ou décomptabilisation) de l'élément couvert.

COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE

La partie efficace des variations de juste valeur des dérivés désignés et qualifiés comme couverture de flux de trésorerie est différée dans une rubrique spécifique des capitaux propres en « réserves de réévaluation ». La partie inefficace des variations de juste valeur est comptabilisée directement au compte de résultats. Les gains et pertes précédemment inscrits en fonds propres sont transférés en résultat et comptabilisés en produits ou charges au fur et à mesure que l'instrument couvert impacte le résultat. Si la relation de couverture est interrompue ou si la couverture ne satisfait plus aux conditions de la comptabilité de couverture, les montants cumulés stockés en capitaux propres sont maintenus en capitaux propres jusqu'au moment où la transaction prévue affecte le résultat. Lorsqu'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise, ces montants sont immédiatement comptabilisés en résultat.

COUVERTURE D'INVESTISSEMENT NET DANS UNE ENTITÉ ÉTRANGÈRE

La couverture d'investissement net dans une entité étrangère suit les mêmes principes comptables que la couverture de flux de trésorerie. Les gains et pertes inscrits en fonds propres sont transférés en résultat lors de la cession ou liquidation de l'activité à l'étranger.

3.5 Contrats de location

Un contrat de location est qualifié de location-financement si le contrat transfère la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de l'actif. Un contrat de location simple désigne tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

UNE ENTITÉ DU GROUPE EN TANT QUE PRENEUR EN CONTRAT DE LOCATION

Si la location correspond à un contrat de location simple, le bien loué n'est pas comptabilisé au bilan et les loyers de location sont enregistrés dans le compte de résultats linéairement sur la durée du contrat de location.

Si la location est qualifiée de location-financement, l'actif loué est immobilisé et comptabilisé à sa juste valeur, ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée du flux des loyers minimaux contractuels. Ensuite, l'actif est amorti, selon les mêmes règles d'amortissement appliquées aux actifs de nature similaire, sur la plus courte période entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité. La dette financière correspondante est enregistrée au passif du bilan comme emprunt. La charge financière est reconnue en résultat sur chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

UNE ENTITÉ DU GROUPE EN TANT QUE BAILLEUR

Les biens loués dans le cadre d'un contrat de location simple sont repris à l'actif en immobilisations et amortis selon les mêmes règles d'amortissement appliquées aux actifs de nature similaire. Les revenus locatifs sont comptabilisés en résultat linéairement sur la durée du contrat de location.

Pour les contrats de location-financement, la valeur actuelle des paiements minimaux augmentée le cas échéant de la valeur résiduelle du bien est comptabilisée comme une créance et non comme une immobilisation corporelle. Le produit financier du contrat de location-financement est réparti sur la durée du contrat sur base d'un schéma reflétant un taux de rentabilité constant sur l'encours de l'investissement net au titre du contrat.

3.6 Immobilisations corporelles (y compris les immeubles de placement)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (y compris les frais directement attribuables) diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. La Banque Degroof applique la méthode de comptabilisation des immobilisations par composant (principalement pour les immeubles) et le montant amortissable est déterminé après déduction de leur valeur résiduelle. L'amortissement est calculé de manière linéaire en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés. Les durées d'utilité retenues sont les suivantes:

NATURE DE L'IMMOBILISATION OU COMPOSANT	DURÉE D'UTILITÉ
Terrain	Infinie
Gros-œuvre	40 à 50 ans
Installations techniques	10 ans
Installations générales	20 ans
Parachèvements	5 à 10 ans
Matériel informatique/télécom	4 ans
Matériel divers/équipement	5 ans
Mobilier de bureau	10 ans
Matériel roulant	4 ans

Les terrains et les œuvres d'art ont une durée d'utilité infinie et ne sont donc pas amortis, mais peuvent faire l'objet de pertes de valeur.

À chaque date de clôture, s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif corporel a pu perdre de la valeur, un test de perte de valeur (en comparant la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable) est réalisé. Une perte de valeur est reconnue lorsque la valeur comptable de l'immobilisation est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

La durée d'utilité et la valeur résiduelle des immobilisations corporelles sont revues à chaque date de clôture. Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et/ou valoriser la valeur du capital investi. Si la partie utilisée pour compte propre peut être cédée séparément ou donnée en location via un contrat de location-financement, cette partie est comptabilisée comme immobilisation corporelle. Dans le cas contraire, le bien immobilier est considéré comme immeuble de placement si la partie utilisée pour compte propre ne représente qu'une part insignifiante de l'investissement total.

3.7 Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique. Cet actif est comptabilisé initialement au coût s'il est censé produire des avantages économiques futurs et si le coût d'acquisition de cet élément peut être déterminé de manière fiable.

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement les logiciels acquis ou développés en interne ainsi que les fonds de commerce achetés et les fonds de commerce acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises.

Les logiciels achetés sont amortis linéairement, selon leur nature, sur des durées d'utilité comprises entre 3 et 5 ans, à partir du moment où ils sont utilisables. Les coûts de maintenance des logiciels sont pris en charge lorsqu'ils sont encourus. Par contre, les dépenses qui améliorent la qualité du logiciel ou qui contribuent à en prolonger sa durée d'utilité sont incorporées au coût d'acquisition initial. En ce qui concerne les logiciels générés en interne, les frais de développement sont amortis linéairement sur la période pendant laquelle on s'attend à bénéficier des avantages de l'immobilisation. Les frais de recherche sont pris directement en charge quand ils sont exposés.

Les fonds de commerce sont amortis de manière linéaire sur la période pendant laquelle on s'attend à bénéficier des avantages de l'immobilisation. Cette durée d'utilité n'excède généralement pas 20 ans. À chaque date de clôture, s'il existe un quelconque indice montrant qu'un actif incorporel a pu perdre de la valeur, un test de perte de valeur (en comparant la valeur nette comptable de l'actif et sa valeur recouvrable) est réalisé. Une perte de valeur est reconnue lorsque la valeur comptable de l'immobilisation est supérieure à sa valeur recouvrable estimée.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur. La durée d'utilité et la valeur résiduelle des immobilisations incorporelles sont revues à chaque date de clôture.

ÉCARTS D'ACQUISITION

Les écarts d'acquisition peuvent être générés lors de l'acquisition d'une filiale, d'une coentreprise ou d'une entreprise associée. Ces écarts représentent la différence entre le coût d'acquisition (incluant les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises) et les fonds propres retraités en IFRS, c'est-à-dire après la comptabilisation à la juste valeur (via fonds propres) de tous les actifs et passifs identifiables au sens IFRS. Si cet écart est positif, il est inscrit au bilan en tant qu'actif incorporel. S'il est négatif, il est pris en résultat après vérification des actifs et passifs identifiables ainsi que de leur valorisation. Par la suite, chaque élément comptabilisé sera évalué selon les mêmes règles d'évaluation appliquées aux actifs de nature similaire.

Après la comptabilisation initiale, les écarts d'acquisition positifs sont évalués à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeur. En effet, les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation une fois par an ou plus fréquemment si des événements ou des changements de

circonstances indiquent qu'ils peuvent s'être dépréciés. Afin de réaliser le test de dépréciation et vu qu'un écart d'acquisition ne génère jamais de flux de trésorerie de manière indépendante, il doit être alloué à chaque unité génératrice de trésorerie qui s'attend à bénéficier des synergies provenant du regroupement d'entreprises. Les unités génératrices de trésorerie peuvent être une entité juridique ou un secteur d'activité; celles-ci peuvent être aussi déterminées sur base de critères géographiques ou d'une association d'éléments précités.

Par contre, un changement de pourcentage de détention dans une filiale (entité dont la Banque Degroof a déjà le contrôle) est à considérer comme une opération entre actionnaires. Par conséquent, si l'opération n'engendre pas un changement de méthode de consolidation, aucun ajustement n'est réalisé et donc, la différence entre le prix d'acquisition ou de vente et la valeur comptable des fonds propres acquis ou vendus est imputée directement en fonds propres.

Lors d'un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, l'écart d'acquisition est calculé après avoir réévalué la participation détenue précédemment dans l'entreprise acquise à la juste valeur à la date d'acquisition complémentaire. L'éventuel profit ou perte généré par cette réévaluation est comptabilisé en résultat.

3.8 Autres actifs

Les autres actifs comprennent essentiellement les produits à recevoir (hors intérêts), les charges à reporter et les autres débiteurs. On y trouve également des créances sur le personnel ainsi que tout excédent de la juste valeur des actifs du régime de retraite sur la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies (comptabilisé conformément à la norme IAS 19).

3.9 Dépréciation d'actifs

Un actif est à déprécier lorsque sa valeur comptable (après amortissements si l'actif fait l'objet d'amortissements) est supérieure à sa valeur recouvrable.

À chaque date de reporting, la Banque Degroof apprécie s'il existe un quelconque indice (événement générateur de pertes) montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur. Ensuite, si un tel indice existe, un test de perte de valeur est réalisé et, le cas échéant, une dépréciation est comptabilisée par le compte de résultats. Même s'il n'y a pas d'indication objective de perte de valeur, un tel examen est effectué, au moins chaque année à la même date, pour les actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée et les écarts d'acquisition.

ACTIFS FINANCIERS

Des dépréciations sont constituées sur un actif financier ou un groupe d'actifs financiers dès qu'il y a une indication objective de dépréciation mesurable résultant d'un ou plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif ou du groupe d'actifs et que cet événement (ou ces événements) générateur de pertes a un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif ou groupe d'actifs. Les signes suivants sont, parmi d'autres, considérés comme indication objective de dépréciation d'un actif:

- difficultés financières significatives de l'émetteur;
- rupture du contrat telle qu'un défaut ou un retard de paiement des intérêts ou du principal;
- facilités accordées à l'emprunteur pour des raisons légales ou économiques liées à ses difficultés financières;
- forte probabilité de faillite ou de restructuration financière;
- disparition d'un marché actif pour cet actif (suite à des difficultés financières);
- autres données observables liées à un groupe d'actifs comme un changement défavorable du comportement de remboursement des emprunteurs dans le groupe ou un changement défavorable dans un secteur d'activité qui affecte les emprunteurs du groupe;
- déclin important ou prolongé de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres en dessous de son coût.

L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation s'effectue uniquement sur base individuelle. L'évaluation collective (approche portefeuille) pour le calcul d'une dépréciation n'est pas appropriée pour les activités de crédit de la Banque Degroof.

Les dépréciations des actifs financiers comptabilisés au coût amorti correspondent à la différence entre leur valeur comptable et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine, des flux de trésorerie estimés. Si l'effet de l'actualisation est négligeable, il n'est pas considéré. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat dans la rubrique « Dépréciations » en contrepartie d'un compte de correction de valeur en regard de la valeur comptable des actifs financiers dépréciés. S'il ressort d'un événement ultérieur à la dépréciation que la perte de valeur n'a plus lieu d'être ou que partiellement, cette perte préalablement enregistrée est reprise par le compte de résultats sous la rubrique « Dépréciations ».

Dès qu'un actif a été déprécié, les produits d'intérêts ultérieurs sont comptabilisés sur base du taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs.

La valeur recouvrable des actifs financiers disponibles à la vente est généralement basée sur les prix cotés du marché et, s'ils ne sont pas disponibles, les flux attendus actualisés au taux d'intérêt actuel du marché d'un actif similaire. Lorsqu'une indication objective de perte de valeur existe, la perte cumulée comptabilisée directement en capitaux propres est sortie des capitaux propres et reconnue en résultat dans le poste « Dépréciations ».

Lorsque la juste valeur d'un titre à revenu fixe déprécié s'apprécie suite à un événement postérieur à la dépréciation, la perte de valeur est reprise en compte de résultats (« Dépréciations »). Par contre, toute reprise ultérieure de la juste valeur d'un instrument de capitaux propres est enregistrée directement en capitaux propres.

AUTRES ACTIFS

La valeur recouvrable d'un actif non financier est le montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La juste valeur diminuée des coûts de la vente correspond au montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties informées et consentantes, après déduction des coûts de sortie. La valeur d'utilité d'un actif est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs susceptibles de découler de cet actif.

S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif isolé, il est rattaché à une unité génératrice de trésorerie (UGT) pour déterminer les pertes de valeur éventuelles à ce niveau d'agrégation.

Une perte de valeur est comptabilisée directement dans le compte de résultats sous le poste « Dépréciations ». Si l'actif est réévalué, la perte de valeur est traitée comme une diminution de réévaluation. La dépréciation d'une UGT est allouée de manière à réduire la valeur comptable des actifs de cette unité dans l'ordre suivant:

- en premier lieu, à l'écart d'acquisition associé à l'UGT;
- puis, aux autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT.

Une perte de valeur constatée lors d'un exercice antérieur est reprise s'il y a eu un changement favorable dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif doit être augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable sans excéder la valeur comptable de l'actif, telle qu'elle aurait été déterminée sans réduction de valeur comptabilisée précédemment, c'est-à-dire après l'application de la règle d'amortissement normale.

Une perte de valeur sur un écart d'acquisition ne peut pas être reprise ultérieurement.

3.10 Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque:

- la Banque Degroof a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement du passé;
- il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour régler l'obligation;
- le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, la provision est comptabilisée pour sa valeur actualisée.

3.11 Impôts

IMPÔTS COURANTS

Les actifs et passifs d'impôts exigibles correspondent aux montants à payer ou à recouvrer, déterminés sur base des règles et taux d'imposition en vigueur dans chaque pays d'implémentation des sociétés du groupe à la date de clôture des comptes, ainsi qu'aux ajustements d'impôts relatifs aux exercices précédents.

IMPÔTS DIFFÉRÉS

Des impôts différés sont comptabilisés dès qu'il existe une différence temporelle entre la valeur fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable. Les impôts différés sont évalués selon la méthode du report variable qui consiste à calculer, à chaque date de clôture, les latences fiscales sur base du taux d'imposition en vigueur ou qui le sera (pour autant qu'il soit connu) au moment où les différences temporelles s'inverseront.

Des impôts différés passifs sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception de celles:

- générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition;
- liées à la reconnaissance initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable; ou
- associées aux investissements dans des filiales, sociétés liées et coentreprises dans la mesure où la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des impôts différés actifs sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, les pertes fiscales reportables et crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, sur lequel ces différences pourront être imputées, sera disponible, à moins que la différence temporelle déductible soit:

- générée par la comptabilisation d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable; ou
- relative aux investissements dans des filiales, sociétés liées et coentreprises dans la mesure où cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat comme charges ou produits d'impôts, à moins qu'ils soient liés à des éléments enregistrés dans les capitaux propres (réévaluation

à la juste valeur des actifs disponibles à la vente et des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie), en ce cas ils sont imputés sur les capitaux propres et, ensuite, reconnus en résultat en même temps que les plus ou moins values réalisées.

3.12 Avantages au personnel

ENGAGEMENTS LIÉS AUX RÉGIMES DE RETRAITE

La Banque Degroof offre différents régimes de retraite, tant à cotisations définies qu'à prestations définies, dans le respect de la réglementation nationale ou des pratiques du secteur.

Pour les régimes à cotisations définies où l'engagement de la Banque consiste à verser le montant prévu à cet effet, ce dernier est comptabilisé en charge de l'exercice.

Les régimes à prestations définies sont les plans où la Banque a l'obligation de verser des contributions complémentaires aux régimes si ces derniers n'ont pas assez d'actifs pour éteindre les obligations envers le personnel pour ses services actuels et passés. Pour ces régimes, la charge imputée dans le compte de résultats est déterminée selon la méthode des unités de crédits projetées de manière à répartir le coût de la future retraite sur la durée d'activité prévue du membre du personnel. Le complément éventuel des obligations de la Banque par rapport aux actifs détenus par les régimes est comptabilisé au passif du bilan. Tous les calculs nécessaires sont effectués par un actuaire indépendant.

La Banque utilise l'approche dite «du corridor» pour prendre en compte les écarts actuariels définis lors des calculs précités. Cette approche permet de comptabiliser en résultat, de manière étalée sur la durée d'activité résiduelle moyenne des membres du personnel, uniquement la partie des écarts actuariels excédant le «corridor». Ce dernier est déterminé par la valeur la plus élevée entre celle égale à 10 % de la valeur actualisée de l'obligation brute et celle égale à 10 % de la juste valeur des actifs du régime.

AUTRES ENGAGEMENTS POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Certaines sociétés du groupe offrent une prise en charge totale ou partielle du coût d'une assurance «Soins de santé» aux membres du personnel sous contrat avec l'entreprise au moment de leur retraite. L'engagement estimé du groupe est accumulé au passif pendant la durée d'activité des membres du personnel et est déterminé sur base d'une méthode similaire à celle utilisée pour les régimes de retraite à prestations définies. Les différents calculs sont également réalisés par un actuaire indépendant.

AVANTAGES SUR CAPITAUX PROPRES

Des options sur actions sont octroyées à la direction et à certains employés. Le coût des services rendus est déterminé par rapport à la juste valeur des options sur actions et est comptabilisé progressivement sur la période d'acquisition des droits correspondant à la période de services rendus. La juste valeur des options est calculée sur base de techniques de valorisation Black and Scholes.

Dans le cadre de plans prévoyant un règlement en actions, la juste valeur utilisée est celle définie lors de l'acceptation finale des bénéficiaires. Par contre, le nombre d'options est mis à jour afin de tenir compte uniquement de celles qui seront probablement exercées. Conformément à l'IFRS 2, seuls les plans d'options sur actions prévoyant un règlement en actions émis après le 7 novembre 2002 sont pris en considération. La charge issue de ce traitement est prise en compte de résultats avec comme contrepartie les fonds propres.

Pour les plans prévoyant un règlement en espèces, la juste valeur est recalculée à chaque clôture en tenant compte des données de marché et du nombre d'options exerçables. La charge issue de cette réévaluation est prise en compte de résultats avec comme contrepartie la comptabilisation d'une dette.

3.13 Autres passifs

Les autres passifs regroupent notamment les avantages du personnel à court terme, les montants comptabilisés au titre des régimes de retraite et les autres avantages du personnel à long terme. Sont aussi enregistrés dans ce poste les dividendes à payer, les charges à payer (hors intérêts), les produits à reporter et les autres dettes.

3.14 Capitaux propres

FRAIS D'ÉMISSION DE CAPITAL

Les frais d'émission de nouvelles actions qui ne sont pas liées à un regroupement d'entreprises, sont portés en diminution des capitaux propres nets de tout impôt y afférent.

DIVIDENDES

Les dividendes sur actions de l'exercice ne sont pas déduits des fonds propres à la date de clôture. Le montant du dividende proposé à l'assemblée générale est repris au sein du chapitre réservé aux événements postérieurs à la clôture.

ACTIONS PROPRES

Lorsque la Banque Degroof ou une de ses filiales achète des actions propres, le prix d'acquisition est imputé directement en diminution des fonds propres. Les résultats générés lors de la vente d'actions propres sont également directement imputés en capitaux propres.

Les dividendes sur actions propres détenues par la Banque et ses filiales sont éliminés et donc, non compris dans le montant total de la distribution proposée.

AUTRES COMPOSANTS

Les autres éléments influençant les capitaux propres comme, entre autres, le traitement des plans d'options sur actions propres, la réévaluation à la juste valeur de certains instruments financiers, les transactions entre actionnaires ou encore l'impact des devises étrangères ainsi que les traitements de consolidation, sont expliqués ci-avant au sein de leurs points respectifs.

3.15 Produits et charges d'intérêts

Les charges et produits d'intérêts sont comptabilisés au compte de résultats pour tous les instruments porteurs d'intérêts en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise les flux de trésorerie futurs sur la durée de vie de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, afin d'obtenir la valeur comptable nette de l'instrument. Le calcul de ce taux inclut l'intégralité des commissions reçues ou payées y afférentes, les coûts de transaction et les primes ou décotes. Les coûts de transaction sont des coûts additionnels directement liés à l'acquisition, à l'émission ou à la vente d'un instrument financier.

Une fois que la valeur d'un actif financier a été diminuée suite à une perte de valeur, le produit d'intérêt continue à être comptabilisé au taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation des flux de trésorerie futurs afin de déterminer le montant recouvrable.

Les charges et produits d'intérêts sur les dérivés détenus à des fins de transaction sont présentés sous la même rubrique (« Résultat net sur instruments financiers détenus à des fins de transaction ») que les fluctuations de la juste valeur.

Les intérêts courus sont enregistrés au bilan dans le même compte que l'actif ou le passif financier correspondant.

3.16 Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

3.17 Honoraires et commissions

La Banque Degroof reconnaît en résultat des honoraires et commissions résultant de diverses prestations de services fournies à ses clients. La comptabilisation de ces honoraires et commissions est fonction de la nature de ces prestations.

Les commissions qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif d'un instrument financier sont généralement considérées pour la détermination de ce taux. Il s'agit notamment des commissions d'octroi de prêt et d'ouverture de crédit.

Les commissions rémunérant un service sur une période donnée sont étalées, au fur et à mesure que le service est rendu ou linéairement, sur la durée de l'opération génératrice de la commission. C'est le cas des commissions de gestion, d'administration, de services financiers, de droits de garde et autres prestations de services.

Les commissions d'engagement sur des lignes de crédit, pour autant qu'elles soient significatives et qu'il est probable que le client s'engage dans la convention de prêt, sont différées et comptabilisées comme un ajustement du taux d'intérêt effectif du prêt. Dans le cas contraire, elles sont prises en compte pro rata temporis sur la durée de l'engagement.

En ce qui concerne les commissions liées à la réalisation d'un acte important, telles que les commissions d'intermédiation, de placement, de performance et les courtages, elles sont différées et comptabilisées en résultat lors de l'exécution de cet acte.

3.18 Résultat de réévaluation ou de réalisation d'instruments financiers

Les résultats liés aux opérations à des fins de transaction comprennent tous les gains et pertes résultant des fluctuations de la juste valeur des actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction, ainsi que les produits et charges d'intérêts des dérivés non qualifiés d'instruments de couverture et toute inefficacité constatée dans une relation de couverture.

Les pertes et profits (non) réalisés (hors intérêts courus et dividendes) sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par biais du compte de résultats sont repris dans les résultats de réévaluation afférents à ces instruments.

Les gains et pertes réalisés sur la vente ou la cession d'instruments financiers qui ne sont pas désignés à la juste valeur par biais du compte de résultats ou détenus à des fins de transaction, sont enregistrés sous la rubrique « Résultat net sur instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats ».

3.19 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La notion de trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la caisse, les soldes disponibles auprès des banques centrales, les comptes à vue auprès des institutions de crédits et les prêts et créances aux institutions de crédit échéant à moins de trois mois à dater de leur date d'acquisition.

La Banque Degroof présente les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles en utilisant la méthode indirecte, suivant laquelle le résultat net est ajusté des effets des transactions autres que de la trésorerie, de tout décalage ou régularisation d'entrées ou de sorties de trésorerie opérationnelle passées ou futures liées à l'exploitation et des éléments de produits ou de charges liés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

Les flux d'impôts, les intérêts perçus et les intérêts payés sont présentés en totalité avec les activités opérationnelles. Les dividendes perçus sont classés parmi les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles. Les dividendes versés sont enregistrés comme flux de trésorerie des activités de financement. Les instruments de capitaux propres inscrits dans le portefeuille « Actifs financiers disponibles à la vente » sont compris dans les activités opérationnelles.

4. JUGEMENTS ET ESTIMATIONS UTILISÉS DANS LA PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

L'élaboration des états financiers conformément aux normes IFRS oblige l'utilisation de jugements et d'estimations. Bien que la direction pense avoir pris en considération toutes les informations disponibles pour déterminer ces opinions et estimations, la réalité peut être différente et ces différences peuvent générer des impacts sur les états financiers.

Ces estimations et jugements concernent essentiellement les sujets suivants:

- la détermination des justes valeurs des instruments financiers non cotés;
- la définition de la durée d'utilité et de la valeur résiduelle des immobilisations incorporelles et corporelles;
- les hypothèses relatives à l'évaluation des engagements liés aux avantages postérieurs à l'emploi;
- l'estimation du montant recouvrable des actifs dépréciés;
- l'appréciation de l'obligation actuelle résultant d'événements du passé dans le cadre de la comptabilisation de provisions.

5. GESTION DES RISQUES

5.1 Principes généraux

La politique de gestion des risques du groupe a été définie par le comité de direction de la Banque, en accord avec la tolérance aux risques définie dans le modèle de capital économique (ICAAP)¹ de la Banque et validée par le comité d'audit.

Pour mettre en œuvre sa politique de gestion des risques, le comité de direction a délégué certaines de ses responsabilités aux comités suivants:

- Le comité du portefeuille est responsable pour le groupe de la gestion du portefeuille titres à moyen et long terme dans les limites de risques définies.
- Le comité almac est responsable pour le groupe de la gestion du bilan et du hors bilan afin de dégager une marge financière stable et suffisante dans les limites de risques acceptables. Il gère également le risque de liquidité consolidé.
- Le comité des crédits est responsable de l'octroi des nouvelles lignes de crédits et des nouvelles limites (sur opérations de marché) aux contreparties non bancaires. Il assure également la révision des lignes de crédits et limites existantes.
- Le comité limites est responsable pour le groupe de l'octroi des nouvelles limites pour tout type de produit aux contreparties de types bancaires et brokers. Il assure également la révision régulière des limites existantes.

¹ Internal Capital Adequacy Assessment Process.

Par ailleurs, la gestion quotidienne des risques et le contrôle du respect des limites sont assurés par le département de risk management. Celui-ci assure un suivi des risques de marché, de liquidité, de contrepartie, de gestion de fortune et opérationnels.

5.2 Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que la Banque Degroof ne puisse pas faire face à ses engagements financiers à leur échéance à un coût raisonnable.

La gestion de la liquidité a pour objectif principal d'assurer au groupe un financement suffisant, même dans des conditions très défavorables. La stratégie de liquidité au niveau consolidé est mise en œuvre par le comité almac, mensuellement, et la gestion au jour-le-jour a été déléguée aux départements de trésorerie des salles des marchés de Bruxelles et Luxembourg, sous la supervision du risk management.

Le risk management s'assure que la Banque Degroof puisse assurer sa liquidité dans tous les scénarios de crise, qu'il s'agisse d'une crise de liquidité de marché ou d'une crise de liquidité spécifique à la Banque Degroof. Les hypothèses de ces scénarios sont réévaluées régulièrement. Les flux de trésorerie doivent rester positifs dans chacun des scénarios, qui sont suivis quotidiennement. Les scénarios de stress test internes sont complétés par les stress test réglementaires de la Banque nationale de Belgique.

Le modèle de liquidité de la Banque Degroof peut se résumer comme suit:

- une large base de dépôts de la clientèle, provenant de plusieurs entités du groupe;
- une indépendance complète par rapport au financement interbancaire: la Banque n'a pas besoin de recourir au marché interbancaire pour se financer;
- un « loan to deposit ratio » faible, ce qui exprime le fait que le montant des crédits octroyés est largement inférieur au total des dépôts de la clientèle;
- des portefeuilles liquides et rapidement mobilisables par des opérations de repos auprès de la Banque Centrale Européenne.

Le tableau ci-après détaille les échéances de nos actifs et passifs¹. Le Gap de liquidité est basé sur les maturités contractuelles. Le Gap de liquidité corrigé est calculé en tenant compte de la capacité de mobiliser les portefeuilles obligataires²:

(en milliers EUR)

30.09.2012	À VUE	JUSQU'À TROIS MOIS	DE TROIS MOIS À UN AN	D'UN À CINQ ANS	PLUS DE CINQ ANS
Actifs financiers					
Créances sur les établissements de crédit ³	375.142	7.290	7.466	0	0
Créances sur la clientèle	433.042	352.893	370.678	579.054	121.955
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	226.843	689.653	1.418.086	97.752
Dérivés	0	4.011.812	869.037	19.523	2.918
Dérivés de taux	0	43.655	15.799	19.523	2.918
IRS	0	3.545	15.706	19.505	2.918
Autres dérivés de taux	0	40.110	93	18	0
Dérivés de change	0	3.968.157	853.238	0	0
Total Actif	808.184	4.598.838	1.936.834	2.016.663	222.625

¹ Les montants des actifs et passifs financiers incluent tous les flux, y compris les intérêts futurs.

² 93 % du portefeuille non-souverain et 100 % du portefeuille souverain sont considérés comme mobilisables rapidement via repo.

³ Y inclus les caisses et avoirs auprès de la banque centrale.

Passifs financiers					
Dettes envers les établissements de crédit	47.411	88.921	34.638	0	0
Dettes envers la clientèle	2.828.397	669.714	370.755	8.840	17.125
Dettes subordonnées et emprunts obligataires	0	0	1.974	49.960	13.007
Dérivés	0	4.024.667	884.991	43.028	3.127
Dérivés de taux	0	44.916	31.420	43.028	3.127
IRS	0	3.605	31.327	42.965	3.127
Autres dérivés de taux	0	41.311	93	63	0
Dérivés de change	0	3.979.751	853.571	0	0
Garanties financières émises	0	96.859	0	0	0
Lignes de crédit confirmées	0	266.874	0	0	0
Total Passif	2.875.808	5.147.035	1.292.358	101.828	33.259
Gap de liquidité	(2.067.624)	(548.197)	644.476	1.914.835	189.366
Prise en compte de la capacité de mise en repo du portefeuille obligataire	2.221.410	(217.220)	(623.306)	(1.292.093)	(88.791)
Gap de liquidité corrigé	153.786	(765.417)	21.170	622.742	100.575

(en milliers EUR)

30.09.2011	À VUE	JUSQU'À TROIS MOIS	DE TROIS MOIS À UN AN	D'UN À CINQ ANS	PLUS DE CINQ ANS
Actifs financiers					
Créances sur les établissements de crédit ³	554.810	466.190	5.950	0	0
Créances sur la clientèle	242.370	527.580	302.684	560.164	99.047
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	38.652	207.803	1.523.211	178.198
Dérivés	0	4.188.454	285.946	170.273	3.285
Dérivés de taux	0	8.839	32.682	39.979	3.285
IRS	0	8.839	32.682	39.833	3.285
Autres dérivés de taux	0	0	0	146	0
Dérivés de change	0	4.179.615	253.264	130.294	0
Total Actif	797.180	5.220.876	802.383	2.253.648	280.530

Passifs financiers					
Dettes envers les établissements de crédit	55.563	75.046	12.721	0	0
Dettes envers la clientèle	2.618.779	1.467.888	204.476	13.469	18.420
Dettes subordonnées et emprunts obligataires	0	0	2.164	56.450	13.009
Dérivés	0	4.170.800	291.687	185.599	3.631
Dérivés de taux	0	12.162	38.198	55.297	3.631
IRS	0	12.029	38.198	55.141	3.555
Autres dérivés de taux	0	133	0	156	76
Dérivés de change	0	4.158.638	253.489	130.302	0
Garanties financières émises	0	101.108	0	0	0
Lignes de crédit confirmées	0	222.701	0	0	0
Total Passif	2.674.342	6.037.543	511.048	255.518	35.060
Gap de liquidité	(1.877.162)	(816.667)	291.335	1.998.130	245.470
Prise en compte de la capacité de mise en repo du portefeuille obligataire	1.785.197	(122.708)	(126.651)	(1.416.364)	(119.474)
Gap de liquidité corrigé	(91.965)	(939.375)	164.684	581.766	125.996

(en milliers EUR)

30.09.2010	À VUE	JUSQU'À TROIS MOIS	DE TROIS MOIS À UN AN	D'UN À CINQ ANS	PLUS DE CINQ ANS
Actifs financiers					
Créances sur les établissements de crédit ¹	418.671	91.543	3.318	0	0
Créances sur la clientèle	196.617	356.017	202.550	704.635	102.151
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	75.933	412.720	1.481.257	152.031
Dérivés	0	2.256.587	450.029	43.609	0
Dérivés de taux	0	10.794	16.680	43.439	0
IRS	0	6.223	16.680	43.239	0
Autres dérivés de taux	0	4.571	0	200	0
Dérivés de change	0	2.245.793	433.349	170	0
Total Actif	615.288	2.780.080	1.068.617	2.229.501	254.182
Passifs financiers					
Dettes envers les établissements de crédit	67.610	131.752	65.046	0	0
Dettes envers la clientèle	2.549.129	941.628	129.539	3.632	14.072
Dettes subordonnées et emprunts obligataires	0	0	0	58.610	13.000
Dérivés	0	2.289.721	463.024	52.491	72
Dérivés de taux	0	19.774	28.452	52.331	72
IRS	0	16.366	28.452	52.256	0
Autres dérivés de taux	0	3.408	0	75	72
Dérivés de change	0	2.269.947	434.572	160	0
Garanties financières émises	0	85.515	0	0	0
Lignes de crédit confirmées	0	193.212	0	0	0
Total Passif	2.616.739	3.641.828	657.609	114.733	27.144
Gap de liquidité	(2.001.451)	(861.748)	411.008	2.114.768	227.038
Prise en compte de la capacité de mise en repo du portefeuille obligataire	1.962.555	(86.531)	(397.306)	(1.365.620)	(113.098)
Gap de liquidité corrigé	(38.896)	(948.279)	13.702	749.148	113.940

¹ Y inclus les caisses et avoirs auprès de la banque centrale.

5.3 Risque de marché

5.3.1 Politique

Les risques de marché sont les risques d'évolution défavorable des facteurs de marché (taux d'intérêt, cours des actions, cours de change,...) affectant la valeur des positions pour compte propre de la Banque.

Les activités de trésorerie, de change et de trading en actions et options sont suivies quotidiennement au moyen d'indicateurs tels que la Value-At-Risk (VAR), la sensibilité au taux d'intérêt, des analyses de scénarios, la sensibilité des options (delta, gamma, vega,...) et plus simplement, les volumes nominaux.

Ces activités se comparent aux limites fixées par le comité de direction et se caractérisent par des encours d'importance réduite par rapport à nos fonds propres.

5.3.2 Trading

5.3.2.1 Risque de taux d'intérêt

L'activité principale de la Banque en gestion de taux d'intérêt à court terme est la gestion de sa trésorerie. Les activités de trading sur produits de taux d'intérêt sont extrêmement réduites.

Au niveau quotidien, le risk management suit le risque de taux via deux indicateurs:

- la Value Basis Point («VBP») par rapport aux limites attribuées à l'activité de trésorerie par le comité almac;
- la VAR historique.

5.3.2.2 Risque de change

Il s'agit essentiellement de la couverture du risque de change généré par tous les départements de la Banque et, dans une très faible mesure, du trading sur devises.

Les indicateurs utilisés pour suivre le risque de change quotidien sont:

- les limites fixées en termes de nominal;
- la VAR historique.

5.3.2.3 Risque actions & options

Les indicateurs utilisés pour suivre le risque actions quotidien sont:

- les limites fixées en termes de nominal;
- la VAR historique.

En ce qui concerne les options, les risques sont suivis selon différents indicateurs, principalement la sensibilité aux mouvements des principaux facteurs sous-jacents (delta, gamma et vega) et la Value-At-Risk.

Tableau de synthèse des indicateurs de sensibilité des activités de trading:

(en milliers EUR)

2012		30.09.2012	MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM
Risque de taux	VBP	(64,0)	(58,2)	(47,5)	(71,8)
Risque de change	Nominal	762	2.870	640	15.930
	VAR 99 %	16,05	54,80	6,50	174,40
Risque actions	Nominal	0	1	0	6
	VAR 99 %	0,00	176,16	0,00	1.074,79
Risque options	Delta équivalent	0	0	0	0
	VAR 99 %	0,00	5,05	0,00	22,58
2011		30.09.2011	MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM
Risque de taux	VBP	(59,6)	(55,4)	(25,9)	(75,2)
Risque de change	Nominal	2.067	2.343	776	7.113
	VAR 99 %	51,10	72,21	9,75	396,70
Risque actions	Nominal	1.500	8.873	1.500	12.300
	VAR 99 %	345,29	976,58	345,29	1.355,71
Risque options	Delta équivalent	0	15	0	100
	VAR 99 %	9,46	27,95	8,50	54,64
2010		30.09.2010	MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM
Risque de taux	VBP	(57,4)	(37,5)	(22,5)	(57,4)
Risque de change	Nominal	1.994	2.578	940	8.801
	VAR 99 %	62,24	105,98	21,04	334,79
Risque actions	Nominal	700	8.333	700	12.000
	VAR 99 %	36,84	1.164,86	36,84	1.826,57
Risque options	Delta équivalent	0	8	0	100
	VAR 99 %	54,64	37,90	7,45	191,90

5.3.3 Long terme

5.3.3.1 Risque de taux d'intérêt

Il s'agit du risque financier issu de l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur la marge d'intérêt et sur la juste valeur des instruments de taux.

Ce risque est géré mensuellement au comité almac à l'aide d'une norme définie en terme de duration gap. Cette norme a été construite sur base de la perte maximale acceptable en cas de hausse des taux de 1 %, allouée par le comité de direction à l'activité de transformation du groupe. Celle-ci inclut tous les postes du bilan¹ et donc également les positions de trésorerie.

En complément, conformément à Bâle 2, un stress test compare la perte qui serait enregistrée en cas de hausse parallèle des taux de 2 % aux capitaux propres. Le résultat de ce test s'établit à 7 % des fonds propres utiles au 30 septembre 2012 (le niveau à partir duquel une banque est considérée comme ayant un risque de taux excessif² est de 20 %)

Cette analyse est complétée par un suivi en Value Basis Point, qui ne prend en compte que les éléments sensibles au risque de taux, toutes échéances confondues.

¹ Les postes dont la duration ne peut être calculée, tels que les actions, comptes à vue, etc. font l'objet d'une hypothèse.

² Une banque dépassant ce seuil de 20 % est considérée comme un « outlier » par la Banque nationale de Belgique. Ce statut implique des contrôles accrus et peut déboucher sur une majoration des demandes de capital économique.

La perte en cas de hausse des taux de 1 % s'élevait à:

(en milliers EUR)

2012		Perte en cas de hausse des taux de 1 %
Au 30.09.2012		16.700
Moyenne de la période		15.900
Maximum de la période		17.800
Minimum de la période		13.700
2011		
Au 30.09.2011		11.350
Moyenne de la période		10.000
Maximum de la période		11.900
Minimum de la période		8.800
2010		
Au 30.09.2010		11.100
Moyenne de la période		10.000
Maximum de la période		11.100
Minimum de la période		7.200

5.3.3.2 Risque actions

Le risque actions hors trading est le risque que la valeur des fonds propres de la Banque diminue suite à la baisse de cours des actions détenues au sein du portefeuille d'actions pour compte propre de la Banque.

Valeur de marché du portefeuille d'actions pour compte propre:

(en milliers EUR)

Position	
30.09.2012	270.575
30.09.2011	280.033
30.09.2010	248.852

L'effet sur les fonds propres de la Banque d'un mouvement des cours des actions détenues est le suivant (toutes autres choses étant égales par ailleurs):

(en milliers EUR)

Indices pertinents ³					
MARCHÉS OU INDICES PERTINENTS	MOUVEMENT	IMPACT SUR LES FONDS PROPRES			
		30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010	
Bel 20	10 %	1.197	2.895	2.485	
Autres valeurs belges	10 %	20.143	18.444	18.571	
Autres valeurs européennes	10 %	3.800	4.561	2.353	
Reste du monde	10 %	1.918	2.103	1.475	

5.4 Risque de crédit

5.4.1 Le risque de crédit est le risque de perte suite au non respect par une contrepartie (professionnelle, institutionnelle, corporate, privée,...) de ses obligations contractuelles dans les temps. Ce risque est suivi quotidiennement.

En ce qui concerne les limites de contrepartie, les expositions sont calculées en fonction des évolutions de la valeur de marché, à laquelle est rajouté un coefficient (« add-on ») reflétant le risque d'évolution future de celle-ci, et comparées aux limites octroyées par le comité limites et le comité des crédits.

³ Ayant un impact sur la valeur du portefeuille.

5.4.2 En matière de crédit proprement dit, le risque est suivi en nominal. Le tableau ci-dessous détaille les expositions (exprimées en nominal, sans déduction des garanties reçues) par type de contrepartie:

(en milliers EUR)
30.09.2012

	CONTREPARTIE	VALEUR COMPTABLE	RISQUE DE CRÉDIT	GARANTIES
Créances sur les établissements de crédit	a	206.597	206.597	6.001
Créances sur la clientèle	b	2.101.884	2.101.884	1.331.168
Obligations et autres titres à revenu fixe		2.418.752	2.418.752	0
<i>Émetteurs publics</i>	e	996.407	996.407	0
<i>Autres émetteurs: banques</i>	c+e	622.000	622.000	0
<i>Autres émetteurs: sociétés commerciales</i>	d+e	800.344	800.344	18.968
Actions, part et autres titres à revenu variable		363.156	363.156	0
Dérivés		75.130	53.818	9.620
Garanties financiers émises		96.859	96.859	58.325

(en milliers EUR)
30.09.2011

	CONTREPARTIE	VALEUR COMPTABLE	RISQUE DE CRÉDIT	GARANTIES
Créances sur les établissements de crédit	a	193.850	193.850	40.853
Créances sur la clientèle	b	1.918.589	1.918.589	1.359.358
Obligations et autres titres à revenu fixe		1.936.182	1.936.182	0
<i>Émetteurs publics</i>	e	731.766	731.766	0
<i>Autres émetteurs: banques</i>	c+e	791.088	791.088	0
<i>Autres émetteurs: sociétés commerciales</i>	d+e	413.328	413.328	10.656
Actions, part et autres titres à revenu variable		370.797	370.797	0
Dérivés		104.773	96.179	3.928
Garanties financiers émises		101.108	101.108	75.772

(en milliers EUR)
30.09.2010

	CONTREPARTIE	VALEUR COMPTABLE	RISQUE DE CRÉDIT	GARANTIES
Créances sur les établissements de crédit	a	176.440	176.440	6.373
Créances sur la clientèle	b	1.819.142	1.819.142	1.234.616
Obligations et autres titres à revenu fixe		2.091.238	2.091.238	0
<i>Émetteurs publics</i>	e	778.859	778.859	0
<i>Autres émetteurs: banques</i>	c+e	990.878	990.878	0
<i>Autres émetteurs: sociétés commerciales</i>	d+e	321.501	321.501	0
Actions, part et autres titres à revenu variable		317.460	317.460	0
Dérivés		101.000	98.778	6.580
Garanties financiers émises		85.515	85.515	57.483

Le risque de crédit tient compte des possibilités de compensation des expositions en dérivés avec des contreparties ayant signé des contrats ISDA.

Les garanties reçues sont comptabilisées à la valeur de marché et sont limitées à l'encours des prêts concernés.

On peut distinguer cinq catégories de crédits au sein du groupe:

a) L'octroi de limites pour les contreparties bancaires

L'octroi de limites, notamment pour dépôts interbancaires est centralisé au niveau du groupe et repose sur l'octroi et la révision de limites par le comité limites qui rassemble, sur une base mensuelle, des responsables de Bruxelles et de Luxembourg.

Au 30 septembre 2012, le montant des créances sur les établissements de crédit est réduit et composé principalement de comptes à vue (192 millions).

b) L'octroi de crédits à la clientèle pour les contreparties non bancaires

Cette activité est essentiellement constituée de crédits gagés. Approximativement 75 % de l'encours crédit consolidé de la Banque est assorti de sûretés réelles (principalement des portefeuilles titres diversifiés soumis à des ratios de couverture fixes définis en fonction de la composition du portefeuille gagé, dans une moindre mesure, des titres non cotés et de l'immobilier)

c) Le portefeuille de placement de la Banque Degroof Luxembourg

Le portefeuille de placement de la Banque Degroof Luxembourg a été constitué pour répondre à des besoins de emploi en trésorerie et correspond à approximativement 10 % des fonds déposés en trésorerie à Luxembourg.

Ce portefeuille est constitué d'obligations de rating moyen AA, principalement émises par des contreparties bancaires de l'Union européenne. La diversification par émetteur est importante (plus de 15 metteurs différents). Le périmètre d'investissement a été élargi aux covered bonds.

d) Les « Corporate Portfolios » de la Banque Degroof Bruxelles

Ce poste est composé :

- a) du « Corporate Portfolio » du département crédits, c'est-à-dire un portefeuille de titrisations européennes à taux flottant, afin de répondre aux besoins de emploi de la trésorerie. Ce portefeuille est en « run-off » (la Banque ne procède plus à de nouveaux achats) et s'élève à environ EUR 100 millions (rating moyen A). Le portefeuille s'amortit rapidement, à la fois en raison de l'arrivée à maturité d'une série de positions mais aussi de par la nature amortissable de la grande majorité des titres qui le composent.
- b) du portefeuille de placement, démarré au printemps 2012, qui investit en obligations corporate à court terme (essentiellement 3 ans) d'émetteurs de bonne qualité (rating moyen A+) européens et s'élève à un peu moins de EUR 300 millions.

e) Le portefeuille d'obligations souveraines et bancaires avec garantie d'État

Ce poste est constitué d'obligations d'État et d'obligations bancaires bénéficiant d'une garantie d'un État de l'UE, essentiellement belges et des pays limitrophes.

5.4.3 Exposition géographique

Au niveau géographique, la Banque a peu d'exposition sur les pays « émergents » et concentre son activité sur l'Union européenne.

5.4.4 Créances douteuses

Les pertes réalisées sur le portefeuille de crédit sont faibles, comme le montre le tableau suivant (qui doit se lire en cumulé depuis dix ans sur les dossiers non clôturés):

	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
			(en milliers EUR)
Créances douteuses	22.343	15.894	14.726
Réductions de valeurs actées	(17.837)	(12.313)	(11.575)
Créances douteuses après réduction de valeur	4.506	3.580	3.151
Âge moyen des créances douteuses non amorties	9 ans	8 ans	7 ans

5.5 Risque de gestion de fortune

Le risque de gestion de fortune est le risque financier issu d'un éventuel manque de cohérence ou d'une prise de risque excessive dans les stratégies de gestion poursuivies dans l'ensemble du groupe.

Ce risque est suivi au sein de chaque entité par les départements de contrôle respectifs, ainsi qu'au niveau consolidé, via des données agrégées. Les contrôles portent sur le respect des contraintes de gestion fixées aussi bien par le client que par le comité de direction du groupe¹, ainsi que sur le suivi des performances. La cohérence des contrôles et des principes de gestion à travers les différentes filiales est assurée par le risk management du groupe.

5.6 Gestion du capital

Les objectifs primordiaux de la gestion du capital de la Banque Degroof sont de s'assurer que la Banque répond aux exigences réglementaires et de conserver un niveau de capitalisation compatible avec le niveau d'activité et les risques courus.

Le calcul des exigences en fonds propres réglementaires selon le pilier 1 de la réglementation Bâle 2 est utilisé depuis le 31 décembre 2007. Pour rappel, le choix de la Banque s'est porté sur:

- l'approche de base pour évaluer l'exigence en fonds propres requise par le risque opérationnel;
- l'approche standard basée sur les notations externes pour le risque de crédit;
- l'approche standard pour le risque de marché.

Fonds propres réglementaires:

	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
			(en milliers EUR)
Fonds propres Tier 1	383.713	401.594	366.102
Fonds propres Tier 2	92.677	48.386	67.438
Volume pondéré des risques	3.041.444	2.890.481	2.645.254
Ratio CRD	15,66 %	15,57 %	16,39 %
Ratio Tier 1	12,62 %	13,89 %	13,84 %

¹ Notamment en matière de diversification, d'equity ratio et de produits autorisés en gestion.

L'évolution des fonds propres réglementaires par rapport à l'exercice précédent est caractérisée par les éléments suivants :

- le profil de risque de la Banque a légèrement augmenté suite au remplacement des liquidités, précédemment déposées auprès de la Banque Centrale Européenne, dans un portefeuille de titres de bonne qualité émis par des entreprises;
- les fonds propres Tier 1 ont diminué essentiellement suite à l'augmentation des actions propres en autocontrôle, partiellement compensée par l'incorporation du résultat de l'exercice après déduction du dividende estimé;
- les fonds propres Tier 2 ont augmenté en raison de l'accroissement des réserves de réévaluation des instruments de capitaux propres du portefeuille « Disponible à la vente » et de la diminution des éléments à déduire comme certains titres de participations; cette variation positive est quelque peu atténuée par l'application de la règle de dégressivité des emprunts subordonnés.

La combinaison de ces éléments se traduit par un ratio CRD de 15,66 % et un ratio Tier 1 de 12,62 %, ce qui est largement supérieur aux exigences réglementaires. Ce chiffre tient compte de la distribution de dividende prévue.

Conformément au pilier 2 de Bâle 2, cette gestion comptable des fonds propres est complétée par une gestion économique du capital, au sein d'un modèle ICAAP². A travers ce modèle, la Banque vérifie l'adéquation de ses fonds propres avec les besoins découlant des risques résultant de ses différentes activités. Elle s'assure aussi que ceux-ci restent suffisants pour les trois années à venir, et ceci dans différents scénarios, allant de la réalisation de nos budgets à des crises de marché importantes. Les informations détaillées à ce sujet sont disponibles sur notre site www.degroof.be.

² Internal Capital Adequacy Assessment Process.

6. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

6.1 Liste des principales filiales de la Banque Degroof

DÉNOMINATION	SIÈGE	(en %) FRACTION DU CAPITAL DÉTENUE	ACTIVITÉ
Aforge Finance Holding SA	Avenue de Messine 25 – 75008 Paris	87,5	Entreprise d'investissement
Banque Degroof Luxembourg SA	Rue Eugène Ruppert 12 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Établissement de crédit
Banque Degroof France SA	1 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris	100	Établissement de crédit
Degroof Banque Privée SA	Avenue Louis Casà 18 – 1209 Genève	99,96	Établissement de crédit
Bearbull Degroof International Ltd	PO Box N-4287 Unit n°2, Offices Old Fort Bay, Nassau, Bahamas	99,96	Entreprise d'investissement
Banque Degroof Square Invest SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre entreprise
Cobimmo SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre entreprise
Degroof Corporate Finance SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre entreprise
Degroof Fund Management Company SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Entreprise d'investissement
Degroof Gestion Institutionnelle Luxembourg SA	Rue Eugène Ruppert 12 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Entreprise d'investissement
Degroof Holding Luxembourg SA	Rue Eugène Ruppert 12 2453 Luxembourg Cloche d'Or	100	Autre entreprise
Degroof Investissements SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre entreprise
Degroof Structured Finance SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre établissement financier
DS Lux SA	Rue Eugène Ruppert 12 2453 Luxembourg Cloche d'Or	99,96	Autre entreprise
SA Fideuro NV	Rue Guimard 19 – 1040 Bruxelles	100	Autre entreprise
Fitech Systems SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre entreprise
Guimard Investissements SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre entreprise
Imofig SA	Rue Guimard 18 – 1040 Bruxelles	100	Autre entreprise
Degroof Gestion SA	1 Rond-Point des Champs-Élysées 75008 Paris	99,99	Entreprise d'investissement
Monceau M S.A.	Avenue de Messine 25 – 75008 Paris	100	Autre établissement financier
PrivatBank Degroof, S.A.U.	Avenida Diagonal 464 08006 Barcelona	100	Établissement de crédit
PrivatBank Patrimonio, S.A.U., S.G.I.I.C	Avenida Diagonal 464 08006 Barcelona	100	Entreprise d'investissement

6.2 Changements significatifs du périmètre de consolidation lors de cet exercice

Dans le courant de l'exercice, la Banque a acquis une participation complémentaire de 37,5% au sein de la société Aforge Finance Holding SA. Cette acquisition a pour conséquence que cette société et ses filiales sont actuellement consolidées par intégration globale au lieu d'être présentées selon la méthode de mise en équivalence comme les années précédentes.

Ce changement de méthode de consolidation a, pour impact significatif, le transfert au niveau des postes de l'actif de la valeur de mise en équivalence vers les écarts d'acquisition avec la reconnaissance d'un goodwill supplémentaire de EUR 13,2 millions représentant les revenus futurs attendus des entités concernées.

Comme la valeur comptable des titres détenus avant l'acquisition complémentaire est similaire à la juste valeur des titres lors de cette acquisition, aucun autre impact important n'est à mentionner à l'exception de la présentation du compte de résultat où est repris, pour la première fois au 30 septembre 2012, l'ensemble des postes de résultats de cette société et de ses filiales. Les principaux postes visés par cette présentation sont les commissions perçues (EUR 14,8 millions), les frais de personnel (EUR 11,5 millions) et les autres frais généraux (EUR 7,2 millions).

6.3 Filiales immobilières non consolidées

Dans le cadre de la diversification de l'offre de produits, la Banque a créé un centre de compétence immobilière dont l'objet consiste à réaliser des investissements en immobilier financés principalement par l'émission de certificats immobiliers souscrits par la clientèle privée ainsi qu'institutionnelle, et accessoirement par des emprunts octroyés par d'autres institutions financières.

La mise en place de ces opérations s'est réalisée par la création de sociétés immobilières dans lesquelles la Banque est soit actionnaire majoritaire, soit actionnaire dans le cadre d'un contrôle conjoint (sous l'angle juridique). Ces sociétés sont, par conséquent, filiales ou filiales communes de la Banque, qui est représentée au sein du conseil d'administration et du comité de direction; ces organes de décisions s'occupent essentiellement de la gestion opérationnelle et administrative de la société.

En contrepartie de ces prestations de services, la Banque perçoit une rémunération fixée contractuellement et indépendante de la rentabilité des sociétés.

Par contre, ce sont les détenteurs de certificats immobiliers qui, lors des assemblées, prennent les décisions stratégiques quant à la gestion des immeubles, et qui perçoivent les revenus générés par l'exploitation (location) et la cession éventuelle de ceux-ci. En date de clôture, les actifs de ces sociétés représentent une valeur globale de l'ordre de EUR 150 millions.

Comme la définition de « contrôle » est axée sur le droit aux rendements variables issus du pouvoir détenu dans la prise de décisions stratégiques permettant d'influencer ces rendements, le contrôle de ces entreprises est exclusivement aux mains des détenteurs de certificats immobiliers et non de la Banque. De ce fait, les entités concernées ne sont pas consolidées par la Banque Degroof.

En date de clôture, l'investissement financier de la Banque pour l'ensemble de ces structures correspond à EUR 0,3 million.

7. ANNEXES RELATIVES AU BILAN CONSOLIDÉ

7.1 Caisse et avoirs auprès des banques centrales

Le détail par nature de la rubrique « Caisse et avoirs auprès de banques centrales » se présente comme suit:

	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
			(en milliers EUR)
Caisse	2.551	3.691	3.935
Soldes auprès des banques centrales – Réserves obligatoires ¹	180.749	209.372	101.481
Soldes auprès des banques centrales autres que réserves obligatoires	0	620.036	179.547
Total	183.300	833.099	284.963

La caisse ainsi que les soldes auprès des banques centrales autres que les réserves obligatoires sont inclus dans notre définition de trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau consolidé des flux de trésorerie.

¹ Réserves obligatoires: réserves minimales déposées par les établissements de crédit auprès de la BCE ou d'autres banques centrales.

7.2 Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les actifs financiers détenus à des fins de transaction se composent des natures suivantes:

	(en milliers EUR)		
	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
1. Actifs financiers détenus à des fins de transaction	14.454	12.526	7.502
Titres à revenu fixe	13.334	6.760	6.711
<i>Effets publics et obligations d'état</i>	9.398	366	501
<i>Obligations d'autres émetteurs</i>	3.936	6.394	6.210
Titres à revenu variable	1.120	5.766	791
<i>Actions</i>	5	2.788	521
<i>Autres titres à revenu variable</i>	1.115	2.978	270
2. Instruments financiers dérivés	75.130	104.773	100.957
Dérivés de change	43.633	65.242	48.201
Dérivés de taux d'intérêt	9.437	15.214	7.663
Dérivés sur actions	21.865	24.195	44.983
Dérivés de crédit	195	122	110
Total des actifs détenus à des fins de transaction	89.584	117.299	108.459

7.3 Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats

Des placements en titres sont désignés, à leur date d'acquisition, à la juste valeur par le biais du compte de résultats (option de juste valeur) lorsque ceux-ci sont associés à des dérivés, qu'une telle désignation élimine ou réduit fortement un décalage comptable qui en résulterait autrement, et qu'il existe un risque de ne pas rencontrer les exigences (ou de ne pas satisfaire aux conditions) de la comptabilité de couverture.

Plus spécifiquement, cette désignation est utilisée afin d'éviter tout décalage consécutif à l'évaluation de certaines obligations souveraines et bancaires quasiment toutes garanties par un état de l'Union européenne (juste valeur reconnue directement dans les fonds propres), achetées dans un but de support de liquidité et liées, conformément à une stratégie de gestion des risques, à des swaps de taux d'intérêt (juste valeur imputée en résultat). De même, l'option de juste valeur est appliquée à certaines positions en actions couvertes économiquement par une structure d'options.

Les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats sont composés de:

	(en milliers EUR)		
	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
Titres à revenu fixe	1.096.031	1.174.054	1.015.061
<i>Effets publics et obligations d'état</i>	716.583	545.438	470.350
<i>Obligations d'autres émetteurs</i>	379.448	628.616	544.711
Titres à revenu variable	42.841	31.440	31.890
<i>Actions</i>	42.841	31.440	31.890
Total des actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	1.138.872	1.205.494	1.046.951

Les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats comprennent au 30 septembre 2012 un total de EUR 769,8 millions dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 30 septembre 2011: EUR 1.059,4 millions; au 30 septembre 2010: EUR 963,2 millions).

7.4 Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont représentés par des placements en valeurs mobilières à revenu fixe ou variable cotées ou non dont voici la répartition par nature:

(en milliers EUR)

	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
Valeur comptable avant dépréciations	1.303.559	895.549	1.014.467
Titres à revenu fixe	948.776	520.569	697.416
<i>Effets publics et obligations d'état</i>	151.113	143.473	251.905
<i>Obligations d'autres émetteurs</i>	789.542	376.937	444.437
<i>Autres instruments à revenu fixe</i>	8.121	159	1.074
Titres à revenu variable	354.783	374.980	317.051
Actions	232.564	266.247	213.679
<i>Autres titres à revenu variable</i>	122.219	108.733	103.372
Dépréciations	(45.007)	(53.852)	(41.432)
Total des actifs financiers disponibles à la vente	1.258.552	841.697	973.035

Les actifs financiers disponibles à la vente comprennent au 30 septembre 2012 un total de EUR 509,2 millions dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 30 septembre 2011: EUR 408,2 millions; au 30 septembre 2010: EUR 373,6 millions).

Le tableau ci-après reprend les mouvements relatifs aux dépréciations sur actifs financiers disponibles à la vente:

(en milliers EUR)

	TITRES À REVENU FIXE	TITRES À REVENU VARIABLE	TOTAL
Solde à la clôture au 30.09.2009	(8.910)	(41.089)	(49.999)
Réductions de valeur comptabilisées	0	(1.499)	(1.499)
Réductions de valeur utilisées	0	10.315	10.315
Écarts de conversion	(249)	0	(249)
Solde à la clôture au 30.09.2010	(9.159)	(32.273)	(41.432)
Réductions de valeur comptabilisées	(3.265)	(9.485)	(12.750)
Réductions de valeur utilisées	0	369	369
Écarts de conversion	(39)	0	(39)
Solde à la clôture au 30.09.2011	(12.463)	(41.389)	(53.852)
Réductions de valeur comptabilisées	(57)	(14.414)	(14.471)
Réductions de valeur utilisées	3.265	20.246	23.511
Écarts de conversion	(164)	0	(164)
Autres	0	(31)	(31)
Solde à la clôture au 30.09.2012	(9.419)	(35.588)	(45.007)

Le tableau ci-après reprend les mouvements relatifs à la réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente:

(en milliers EUR)

	TITRES À REVENU FIXE	TITRES À REVENU VARIABLE	TOTAL
Solde à la clôture au 30.09.2009	(2.199)	51.443	49.244
Augmentation (diminution) des profits bruts latents de réévaluation ¹	1.933	9.410	11.343
Diminution (augmentation) des pertes brutes latentes de réévaluation ¹	2.164	5.112	7.276
Réduction de valeur comptabilisée en résultat	0	85	85
Solde à la clôture au 30.09.2010	1.898	66.050	67.948
Augmentation (diminution) des profits bruts latents de réévaluation ¹	(4.442)	2.001	(2.441)
Diminution (augmentation) des pertes brutes latentes de réévaluation ¹	(10.746)	(20.722)	(31.468)
Réduction de valeur comptabilisée en résultat	1.333	1.661	2.994
Solde à la clôture au 30.09.2011	(11.957)	48.990	37.033
Augmentation (diminution) des profits bruts latents de réévaluation ¹	7.968	(143)	7.825
Diminution (augmentation) des pertes brutes latentes de réévaluation ¹	9.457	13.139	22.596
Réduction de valeur comptabilisée en résultat	57	7.956	8.013
Solde à la clôture au 30.09.2012	5.525	69.942	75.467

7.5 Prêts et créances sur les établissements de crédit

Les créances interbancaires se détaillent de la manière suivante:

(en milliers EUR)

	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
Valeur comptable avant dépréciations	206.647	193.850	176.440
Comptes à vue	191.891	121.780	133.717
Prêts à terme	5.904	28.428	33.075
Opérations de cession-rétrocession	6.001	41.517	6.384
Autres	2.851	2.125	3.264
Dépréciations	(50)	0	0
Total des prêts et créances sur les établissements de crédit	206.597	193.850	176.440

Les comptes à vue pour un montant de EUR 180,7 millions au 30 septembre 2012 (au 30 septembre 2011: EUR 121,1 millions; au 30 septembre 2010: EUR 133,6 millions) et les prêts dont la durée initiale est inférieure à trois mois pour un montant de EUR 7,3 millions au 30 septembre 2012 (au 30 septembre 2011: EUR 66 millions; au 30 septembre 2010: EUR 39,2 millions) sont inclus dans notre définition de trésorerie et équivalents de trésorerie du tableau consolidé des flux de trésorerie.

Les dépréciations des prêts et créances ont augmenté de EUR 50.000 suite à une dotation de réduction de valeur.

¹ Y inclus les variations des profits et pertes latents transférés des capitaux propres vers le compte de résultats suite à la décomptabilisation de ces placements.

7.6 Prêts et créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle et les mouvements relatifs aux dépréciations sur ces créances se présentent comme suit:

	(en milliers EUR)		
	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
Valeur comptable avant dépréciations	1.981.923	1.894.329	1.883.191
Avances en compte courant	447.111	255.722	209.477
Effets de commerce	201	156	228
Prêts à la consommation	0	2.690	758
Prêts hypothécaires	145.335	115.053	109.459
Prêts à terme	1.166.061	1.248.741	1.212.338
Créances résultant de location-financement	374	619	757
Opérations de cession-rétrocession	53.247	24.051	52.371
Instruments de dette	129.126	186.072	245.988
Prêts subordonnés	22.308	39.691	27.707
Autres	18.160	21.534	24.108
Dépréciations	(26.622)	(13.580)	(12.401)
Total des prêts et créances sur la clientèle	1.955.301	1.880.749	1.870.790

Les prêts et créances sur la clientèle comprennent au 30 septembre 2012 un total de EUR 148,7 millions dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 30 septembre 2011: EUR 379,1 millions; au 30 septembre 2010: EUR 444,3 millions).

Le tableau ci-après reprend les mouvements relatifs aux dépréciations sur créances sur la clientèle:

	(en milliers EUR)		
	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
Solde à l'ouverture	(13.580)	(12.401)	(11.436)
Réductions de valeur comptabilisées ²	(12.986)	(1.502)	(1.143)
Réductions de valeur reprises	28	190	211
Réductions de valeur utilisées	35	228	24
Écarts de conversion	(22)	(7)	(4)
Autres	(97)	(88)	(53)
Solde à la clôture	(26.622)	(13.580)	(12.401)

Les dépréciations comprennent uniquement des dépréciations sur base d'évaluations individuelles et non sur base d'évaluations collectives (approche par portefeuille), qui ne sont pas appropriées vu l'activité de crédit de la Banque Degroof.

² Y compris une réduction de valeur de EUR 7.549 milliers sur les instruments de dette (au 30 septembre 2011: EUR 440 milliers, au 30 septembre 2010: EUR 826 milliers).

Les tableaux ci-après reprennent les informations complémentaires relatives aux actifs financiers disponibles à la vente reclassés comme prêts et créances:

(en milliers EUR)

	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	RÉSERVES DE RÉÉVALUATION
Solde à la clôture au 30 septembre 2012	94.481	78.718	(509)
Solde à la clôture au 30 septembre 2011	166.266	147.053	(2.279)
Solde à la clôture au 30 septembre 2010	235.184	218.843	(4.725)

(en milliers EUR)

MONTANTS RECONNUS EN RÉSULTATS OU EN FONDS PROPRES	RÉSULTATS	FONDS PROPRES
Au 30 septembre 2012		
Intérêts	1.476	
Dépréciations	(7.549)	
Gains (pertes) réalisés	7	
Montants transférés des réserves de réévaluation vers le compte de résultats		1.770
Au 30 septembre 2011		
Intérêts	2.481	
Dépréciations	(440)	
Gains (pertes) réalisés	(571)	
Montants transférés des réserves de réévaluation vers le compte de résultats		2.446
Au 30 septembre 2010		
Intérêts	2.533	
Dépréciations	(826)	
Gains (pertes) réalisés	14	
Montants transférés des réserves de réévaluation vers le compte de résultats		2.925

Les pertes ou profits de juste valeur qui auraient été comptabilisés en fonds propres après la date de reclassement si le reclassement n'avait pas eu lieu, s'élevaient à une perte nette cumulée de EUR 7,3 millions (au 30 septembre 2011: perte nette cumulée de EUR 11,1 millions; au 30 septembre 2010: perte nette cumulée de EUR 9,3 millions).

7.7 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont représentés par des placements en valeurs mobilières à revenu fixe dont voici la répartition par nature:

(en milliers EUR)

	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
Valeur comptable avant dépréciations	249.738	62.401	136.392
Titres à revenu fixe	249.738	62.401	136.392
<i>Effets publics et obligations d'état</i>	119.313	42.489	56.109
<i>Obligations d'autres émetteurs</i>	130.425	19.912	80.283
Dépréciations	0	0	0
Total des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	249.738	62.401	136.392

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance comprennent au 30 septembre 2012 un total de EUR 146,2 millions dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 30 septembre 2011: EUR 59,7 millions; au 30 septembre 2010: EUR 73,7 millions).

Au cours de cet exercice, la banque a reclassé (hors de la catégorie «actifs financiers disponibles à la vente») certains instruments d'emprunt pour un montant de EUR 115,6 millions vers la catégorie «actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance» du fait de son intention et de sa capacité de les conserver jusqu'à leur maturité.

7.8 Immobilisations corporelles et immeubles de placement

Les immobilisations corporelles se décomposent de la façon suivante:

	(en milliers EUR)				
	TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	MATÉRIEL INFORMATIQUE	ÉQUIPEMENTS DE BUREAU	AUTRES ÉQUIPEMENTS	TOTAL
Valeur comptable nette à la clôture du 30.09.2012	56.968	3.246	1.959	3.333	65.506
Valeur d'acquisition	95.632	18.665	8.782	7.735	130.814
Amortissements et dépréciations cumulés	(38.664)	(15.419)	(6.823)	(4.402)	(65.308)
Valeur comptable nette à la clôture du 30.09.2011	59.321	2.147	1.722	3.379	66.569
Valeur d'acquisition	94.153	17.522	7.118	8.025	126.818
Amortissements et dépréciations cumulés	(34.832)	(15.375)	(5.396)	(4.646)	(60.249)
Valeur comptable nette à la clôture du 30.09.2010	62.751	2.036	1.797	3.462	70.046
Valeur d'acquisition	95.517	17.746	7.089	8.508	128.860
Amortissements et dépréciations cumulés	(32.766)	(15.710)	(5.292)	(5.046)	(58.814)

L'évolution de la valeur comptable nette s'explique comme suit:

	(en milliers EUR)			
	TERRAINS ET CONSTRUCTIONS	MATÉRIEL INFORMATIQUE	ÉQUIPEMENTS DE BUREAU	AUTRES ÉQUIPEMENTS
Solde à la clôture au 30.09.2009	65.804	2.397	2.039	3.912
Acquisitions	313	840	111	845
Cessions	0	0	0	(531)
Amortissements	(3.457)	(1.225)	(361)	(758)
Réductions de valeur comptabilisées	(2)	0	0	(20)
Écarts de conversion	93	24	8	14
Solde à la clôture au 30.09.2010	62.751	2.036	1.797	3.462
Acquisitions	874	1.254	343	1.074
Cessions	(864)	(2)	(58)	(511)
Amortissements	(3.462)	(1.147)	(364)	(653)
Réductions de valeur comptabilisées	0	(9)	0	0
Écarts de conversion	22	15	4	7
Solde à la clôture au 30.09.2011	59.321	2.147	1.722	3.379
Acquisitions	851	2.131	329	893
Modifications du périmètre de consolidation	110	0	293	145
Cessions	0	0	(1)	(317)
Amortissements	(3.378)	(1.023)	(470)	(767)
Réductions de valeur comptabilisées	0	(12)	(1)	0
Écarts de conversion	64	2	48	0
Autres	0	1	39	0
Solde à la clôture au 30.09.2012	56.968	3.246	1.959	3.333

Les montants comptabilisés à la ligne «Autres» portent essentiellement sur des transferts entre catégories d'immobilisations corporelles.

À l'exception du matériel roulant (compris dans la rubrique «Autres équipements»), les valeurs résiduelles sont estimées à zéro. En effet, les voitures achetées sont généralement vendues après 4 ans et, par conséquent, une valeur résiduelle moyenne a été évaluée à 40% de la valeur d'achat HTVA.

La valeur estimée des immeubles (comptabilisés au coût amorti) de la Banque Degroof s'élève à EUR 117,4 millions au 30 septembre 2012 (EUR 110,1 millions au 30 septembre 2011 et EUR 111,1 millions au 30 septembre 2010). La Banque Degroof ne dispose pas d'immeubles de placement.

La Banque Degroof est engagée, en qualité de preneur, dans des contrats de location simple portant principalement sur des actifs immobilisés, du matériel informatique et des véhicules. Au 30 septembre 2012, le montant des paiements minimaux futurs liés aux contrats de location simple non résiliables se monte à EUR 9,6 millions (dont EUR 3,4 millions à moins d'un an, EUR 5,9 millions entre 1 an et 5 ans, et EUR 0,3 million au-delà de 5 ans). Les montants mentionnés ci-avant ne tiennent pas compte des indexations futures potentielles des loyers des actifs immobilisés. En ce qui concerne les loyers comptabilisés en charge, ils figurent à l'annexe 8.10.

7.9 Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

Les immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition se décomposent de la façon suivante:

(en milliers EUR)

	ÉCARTS D'ACQUISITION	FONDS DE COMMERCE	LOGICIELS	AUTRES ACTIFS INCORPORELS	TOTAL
Valeur comptable nette à la clôture du 30.09.2012	70.189	28.297	2.550	0	101.036
Valeur d'acquisition	114.633	50.283	23.732	0	188.648
Amortissements et dépréciations cumulés	(44.444)	(21.986)	(21.182)	0	(87.612)
Valeur comptable nette à la clôture du 30.09.2011	27.312	30.143	2.682	0	60.137
Valeur d'acquisition	30.136	38.181	22.486	0	90.803
Amortissements et dépréciations cumulés	(2.824)	(8.038)	(19.804)	0	(30.666)
Valeur comptable nette à la clôture du 30.09.2010	27.144	32.862	2.782	5	62.793
Valeur d'acquisition	29.968	38.181	22.368	6	90.523
Amortissements et dépréciations cumulés	(2.824)	(5.319)	(19.586)	(1)	(27.730)

L'évolution de la valeur comptable nette s'explique comme suit:

(en milliers EUR)

	ÉCARTS D'ACQUISITION	FONDS DE COMMERCE ¹	LOGICIELS	AUTRES ACTIFS INCORPORELS
Solde à la clôture au 30.09.2009	26.926	34.766	3.419	0
Acquisitions	0	0	874	6
Amortissements	0	(1.904)	(1.542)	(1)
Écarts de conversion	218	0	31	0
Solde à la clôture au 30.09.2010	27.144	32.862	2.782	5
Acquisitions	0	0	1.309	0
Cessions	0	0	(64)	0
Amortissements	0	(1.904)	(1.356)	0
Réductions de valeur comptabilisées	0	(815)	(7)	0
Écarts de conversion	168	0	13	0
Autres	0	0	5	(5)
Solde à la clôture au 30.09.2011	27.312	30.143	2.682	0
Acquisitions	42.865	0	1.224	0
Cessions	0	0	(33)	0
Modifications du périmètre de consolidation	0	0	32	0
Amortissements	0	(1.846)	(1.328)	0
Réductions de valeur comptabilisées	0	0	(48)	0
Écarts de conversion	12	0	21	0
Solde à la clôture au 30.09.2012	70.189	28.297	2.550	0

¹ Dont EUR 22,1 millions au 30 septembre 2012, restant à amortir sur 16 ans, sur Banque Degroof France.

Compte tenu des circonstances de marché que la Banque a considéré comme indice objectif de dépréciation de valeur de nos fonds de commerce, la Banque a effectué un test de dépréciation sur tous ses fonds de commerce comme mentionné dans les méthodes et principes comptables. La valeur recouvrable est déterminée par la valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité. Ces deux méthodes sont décrites ci-dessous. Les résultats de ces tests de dépréciation sont similaires ou supérieurs à la valeur comptable des fonds de commerce.

Conformément aux méthodes et principes comptables, la Banque effectue un test de dépréciation des écarts d'acquisition positifs au moins à chaque clôture d'exercice. Pour ce faire, la Banque a affecté ces écarts d'acquisition à des unités génératrices de trésorerie qui sont actuellement définies au niveau des entités légales. La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est déterminée par la valeur la plus élevée entre la juste valeur et la valeur d'utilité.

La juste valeur est évaluée soit sur base de l'application aux résultats nets courants de multiples boursiers, soit sur base de l'estimation de l'actif net réévalué. Le multiple appliqué est celui du « Price/Earnings » d'un échantillon de sociétés comparables cotées en bourse. La réévaluation de l'actif net consiste à passer en revue les différents postes d'actif et de passif du bilan de la société et à comparer leur valeur estimée avec leur valeur comptable, en vue de dégager les plus ou moins-values latentes éventuelles par rapport à la valeur de l'actif net comptable.

La valeur d'utilité est déterminée selon la méthode de l'actualisation des « cash flows » libres qui actualise tous les flux de trésorerie futurs qui seront générés par l'activité de l'entreprise.

Les projections de flux de trésorerie se fondent sur les plans à moyen terme établis par la direction de chacune des entités, étendus sur une période de croissance soutenable jusqu'à 10 ans. La durée de cette période a été choisie pour tenir compte de l'impact progressif de la réorganisation et du rapprochement des entités françaises, ainsi que du développement du chiffre d'affaires qui résultera du renforcement des équipes commerciales (permettant d'atteindre la dixième année, un chiffre d'affaires qui montre une croissance annuelle moyenne de 3 % par rapport au chiffre d'affaires réalisé en 2007, avant la crise financière). Le taux de croissance au-delà de 10 ans correspond au taux d'inflation prévu à long terme.

Les projections de flux de trésorerie sont actualisées au coût de fonds propres avant impôt, estimé au 30 septembre 2012 à 16,4 %.

Une analyse de sensibilité a été réalisée, testant notamment un scénario de croissance moindre (qui mène à un flux de trésorerie de 12 % plus bas), et ne conduit pas à une valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable.

La ventilation des écarts d'acquisition positifs par unité génératrice de trésorerie se présente comme suit:

UNITÉ GÉNÉRATRICE DE TRÉSORERIE	VALEUR COMPTABLE			(en milliers EUR) MÉTHODE UTILISÉE POUR LA VALEUR RECOUVRABLE
	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010	
	Banque Degroof Bruxelles SA (ex – de Buck Banquiers)	9.625	9.625	9.625
Banque Degroof Bruxelles SA (ex – Bearbull Belgium)	3.700	3.700	3.700	Juste valeur
Banque Degroof Luxembourg SA	2.023	2.023	2.023	Juste valeur
Degroof Banque Privée SA	8.458	8.446	8.278	Juste valeur
Groupe Aforge	42.865	0	0	Valeur d'utilité
PrivatBank Degroof S.A.U.	3.518	3.518	3.518	Juste valeur
Total	70.189	27.312	27.144	

7.10 Participations dans les entreprises mises en équivalence

Les participations dans les entreprises mises en équivalence se détaillent comme suit:

	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
(en milliers EUR)			
Entreprises associées			
Thesaurus SA	0	0	0
Groupe Aforge	0	31.200	40.624
Total	0	31.200	40.624

	TOTAL DES ACTIFS	TOTAL DES PASSIFS	TOTAL DES PRODUITS	TOTAL DES CHARGES
(en milliers EUR)				
Situation au 30.09.2011				
Groupe Aforge	13.919	10.684	16.264	21.109
Thesaurus SA	975	255	72	178
Situation au 30.09.2010				
Groupe Aforge	18.316	10.332	16.939	19.834
Thesaurus SA	1.024	115	105	197

7.11 Autres actifs

Le poste «Autres actifs» reprend les éléments suivants:

	ANNEXE	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
(en milliers EUR)				
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance		45.559	44.711	47.004
Actifs de régimes de retraite	10	155	187	88
Débiteurs divers		9.802	16.285	18.748
Autres actifs		19.100	9.597	6.044
Total des autres actifs		74.616	70.780	71.884

Les débiteurs divers sont composés de créances issues des facturations et des avances sur impôts ou impôts à récupérer définis selon les dispositions nationales.

7.12.a Passifs financiers détenus à des fins de transaction

Le détail par nature des passifs financiers détenus à des fins de transaction se présente de la façon suivante:

	(en milliers EUR)		
	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
1. Passifs financiers détenus à des fins de transaction	405	188	8.088
Titres à revenu fixe	405	79	2.936
Titres à revenu variable	0	109	5.152
2. Instruments financiers dérivés	116.823	125.441	169.836
Dérivés de change	48.829	59.524	74.105
Dérivés de taux d'intérêt	49.528	35.974	43.297
Dérivés sur actions	16.501	17.759	42.541
Dérivés de crédit	1.965	12.184	9.893
Total des passifs financiers détenus à des fins de transaction	117.228	125.629	177.924

7.12.b Dérivés détenus à des fins de couverture

En début d'exercice, le Banque a décidé d'annuler la désignation établie pour toutes les relations de couverture. C'est pourquoi, la comptabilité de couverture (de juste valeur) a cessé d'être appliquée sur cet exercice comptable.

Le tableau suivant présente les valeurs de marché des dérivés détenus à des fins de couverture:

	(en milliers EUR)		
	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
Dérivés de taux d'intérêt	0	1.990	0
Total des dérivés détenus à des fins de couverture	0	1.990	0

7.13 Dettes envers les établissements de crédit

Les dettes interbancaires se détaillent de la manière suivante:

	(en milliers EUR)		
	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
Dépôts à vue	47.411	55.570	67.616
Dépôts à terme	86.801	76.603	191.573
Opérations de cession-rétrocession	36.698	10.832	0
Autres dépôts	171	129	9.480
Total des dettes envers les établissements de crédit	171.081	143.134	268.669

Les titres transférés dans le cadre des opérations de cession-rétrocession n'ont pas été décomptabilisés conformément à l'IAS 39 et ont été classés comme actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats. Leur juste valeur s'élève au 30 septembre 2012 à EUR 36,1 millions. La contrepartie à ces opérations a la possibilité de réutiliser le collatéral reçu.

7.14 Dettes envers la clientèle

Les dettes envers la clientèle se présentent comme suit:

	30.09.2012	30.09.2011	(en milliers EUR) 30.09.2010
Dépôts à vue	2.828.397	2.621.413	2.550.976
Dépôts à terme	1.060.867	1.622.181	1.048.042
Opérations de cession-rétrocession	0	3.586	5.427
Autres dépôts	358.132	69.480	21.429
Total des dettes envers la clientèle	4.247.396	4.316.660	3.625.874

Les dettes envers la clientèle comprennent au 30 septembre 2012 un total de EUR 24,9 millions dont la durée résiduelle est supérieure à douze mois (au 30 septembre 2011: EUR 24,1 millions; au 30 septembre 2010: 17,7 millions).

7.15 Dettes représentées par un titre

	30.09.2012	30.09.2011	(en milliers EUR) 30.09.2010
Autres dettes	13.007	13.009	13.005
Total des dettes représentées par un titre	13.007	13.009	13.005

7.16 Dettes subordonnées

Les dettes subordonnées du groupe Degroof se composent d'un emprunt subordonné à terme non convertible. Il a été émis par la Banque Degroof pour un montant de EUR 50 millions (dont EUR 4 millions sont détenus par une entité du groupe) avec une échéance en date du premier juillet 2015 et un taux d'intérêt fixe annuel de 4,245 %.

7.17 Provisions

Les provisions de la Banque concernent uniquement des provisions pour des litiges en suspens avec différentes contreparties. L'évolution de celles-ci se présente comme suit:

	30.09.2012	30.09.2011	(en milliers EUR) 30.09.2010
Solde à l'ouverture	4.054	3.537	2.993
Dotations aux provisions	1.222	1.531	1.946
Utilisations de provisions	(347)	(1.000)	(617)
Reprises de provisions non utilisées	(25)	(13)	(797)
Écarts de change	0	0	12
Autres	0	(1)	0
Solde à la clôture	4.904	4.054	3.537

De par la nature de ses activités et en conséquence à la crise économique actuelle persistante, la Banque est impliquée dans un nombre limité de litiges juridiques. La Banque reste cependant convaincue qu'elle a agi, dans les cas concernés, en totale conformité avec les exigences auxquelles elle est sujette.

Compte tenu de l'incertitude inhérente à chaque procédure judiciaire, l'estimation des risques reste cependant inévitablement aléatoire. Une provision couvrant partiellement certains montants en jeu a été actée dans les comptes annuels au 30 septembre 2012.

Par ailleurs, la Banque Degroof et plusieurs de ses filiales font l'objet, aux États Unis, d'une procédure dite de claw-back initiée par le liquidateur de Bernard L. Madoff Investment Securities LLV (BLMIS). Cette procédure s'inscrit dans le contexte des centaines d'actions intentées par le liquidateur de BLMIS (i) contre des fonds d'investissement ayant investi en BLMIS, en vue de récupérer les remboursements effectués par BLMIS à ces derniers au cours des années ayant précédé la faillite de BLMIS et (ii) contre les personnes ayant investi dans les fonds précités, en vue de récupérer le produit du remboursement des parts de ces fonds perçu au cours de la même période.

Ces actions se fondent entre autres sur des dispositions de l'US Securities Investor Protection Act et de l'US Bankruptcy Code qui permettent, sous certaines conditions, au liquidateur d'une société de courtage en instruments financiers (BLMIS) de récupérer des montants remboursés par cette dernière avant qu'elle ne soit déclarée en faillite.

Les sociétés concernées contestent devoir ces montants et se sont fait représenter dans le cadre de la procédure US par un avocat US, qui estime que les sociétés concernées disposent d'arguments sérieux pour contester les demandes. Par conséquent, aucune provision n'a été constituée en date de clôture.

7.18 Autres passifs

Le poste «Autres passifs» reprend les éléments suivants:

	30.09.2012	30.09.2011	(en milliers EUR) 30.09.2010
Dettes salariales et sociales	45.655	39.338	38.286
Charges à payer et produits constatés d'avance	21.631	18.569	16.484
Créditeurs divers	13.391	16.943	17.129
Passifs liés aux paiements en actions	439	4.999	1.339
Autres dettes	6.794	3.695	1.729
Total des autres passifs	87.910	83.544	74.967

Les créiteurs divers représentent essentiellement les factures à payer ainsi que les impôts à payer autres que ceux calculés sur le résultat de l'exercice.

7.19 Impôts

L'évolution des impôts différés s'explique par:

	30.09.2012	30.09.2011	(en milliers EUR) 30.09.2010
Solde à l'ouverture	3.718	(999)	(2.898)
Produit (Charge) au compte de résultats	(230)	1.324	3.840
Éléments directement imputés aux fonds propres	(4.503)	3.566	(1.775)
Impact du changement de taux d'imposition – compte de résultats	0	(36)	0
Impact du changement de taux d'imposition – fonds propres	0	(8)	0
Modifications du périmètre de consolidation	50	0	0
Écarts de change	(9)	(129)	(166)
Solde à la clôture	(974)	3.718	(999)

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles suivantes et sont présentés par nature de différences temporelles:

	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
			(en milliers EUR)
Actifs d'impôts différés	14.130	14.852	13.680
Avantages du personnel	7.004	5.122	5.582
Immobilisations corporelles et incorporelles	0	0	243
Dérivés	4.071	5.542	5.516
Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	5	131	0
Actifs financiers disponibles à la vente	2	2.633	944
Pertes reportées	2.695	1.087	1.087
Autres	353	337	308
Passifs d'impôts différés	15.104	11.134	14.679
Immobilisations corporelles et incorporelles	4.536	4.620	4.786
Provisions pour risques et charges	593	576	570
Dérivés	0	0	29
Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	2.656	773	2.274
Actifs financiers disponibles à la vente	1.967	178	1.384
Autres	5.352	4.987	5.636
Impôts différés nets	(974)	3.718	(999)

Certains actifs d'impôts différés ne sont pas comptabilisés dans la mesure où certaines sociétés du groupe Degroof n'ont pas la certitude de disposer de bénéfices futurs imposables permettant la récupération de ces impôts au sein des entités fiscales visées.

Les actifs d'impôts différés non comptabilisés comprennent au 30 septembre 2012 un montant de EUR 14,757 milliers relatif uniquement à des pertes fiscales récupérables et dont l'échéance est indéterminée (30 septembre 2011: EUR 12,982 milliers ; 30 septembre 2010: EUR 11,317 milliers).

Des impôts différés n'ont pas été comptabilisés pour un montant de EUR 3,1 millions (30 septembre 2011: EUR 3,2 millions; 30 septembre 2010: EUR 3,6 millions) sur les différences temporelles relatives aux réserves des filiales distribuables, car il n'est pas probable que ces différences s'inverseront à court terme.

7.20 Capitaux propres

Le tableau ci-dessous reprend la composition des capitaux propres revenant aux actionnaires:

(en milliers EUR)

	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
Capital souscrit	47.491	47.491	47.491
Primes d'émission	182.877	181.575	180.517
Réserve légale	4.749	4.749	4.705
Réserve immunisée	22.881	22.881	22.881
Réserve disponible	50.000	50.000	50.000
Autres réserves et report à nouveau	243.828	215.595	188.319
Réserves de réévaluation	76.121	43.968	66.511
Actions propres (-)	(68.232)	(47.232)	(47.091)
Résultat net de la période	55.558	68.074	67.779
Total	615.273	587.101	581.112

Le capital de la Banque Degroof est représenté par 8.019.131 actions ordinaires sans désignation de valeur nominale. Toutes les actions sont intégralement souscrites et entièrement libérées. L'évolution du capital est détaillée ci-après:

(en milliers EUR; en unités)

	30.09.2012		30.09.2011		30.09.2010	
	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS
Solde à l'ouverture	47.491	8.019.131	47.491	8.019.131	47.051	7.945.796
Augmentation de capital	0	0	0	0	240	40.000
Exercice de plans d'options	0	0	0	0	200	33.335
Solde à la clôture	47.491	8.019.131	47.491	8.019.131	47.491	8.019.131

En cas d'exercice de la totalité des options sur actions Banque Degroof en circulation au 30 septembre 2012, le nombre d'actions sera augmenté de 97.805 actions pour un montant de EUR 586.830 en capital.

Le capital autorisé a été reconstitué par l'assemblée générale du 11 février 2008 pour une durée de 5 ans à concurrence d'un montant maximum de EUR 8.500.000, primes d'émission non comprises.

Au 30 septembre 2012, la partie non utilisée du capital autorisé s'élève à EUR 6.624.994 ce qui correspond à 1.104.165 actions au pair comptable de EUR 6.

Les réserves et le report à nouveau reprennent les réserves de la Banque Degroof y compris l'impact initial de la transition aux normes comptables internationales IFRS, le résultat non distribué du groupe ainsi que la différence entre le prix d'acquisition ou de cession et la valeur comptable des fonds propres acquise ou cédée lors d'un changement de pourcentage de détention dans une filiale ne générant pas de modification de méthode de consolidation.

Les réserves de réévaluation comprennent les gains et pertes non réalisés sur les placements disponibles à la vente (voir note 7.4), les gains et pertes latents sur des instruments d'emprunts reclassés hors de la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente », ainsi que les écarts de conversion résultant de la consolidation des comptes d'entreprises établis dans une devise fonctionnelle différente de celle du groupe Degroof.

Au 30 septembre 2012, le groupe Degroof détient 430.167 actions Banque Degroof SA, ce qui représente 5,36 % du capital souscrit. Ces actions propres servent, en règle générale, de support à des plans d'intéressement du personnel.

7.21 Justes valeurs des instruments financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers sont reprises, par catégorie d'instruments financiers, dans le tableau ci-dessous:

(en milliers EUR)

	30.09.2012		30.09.2011		30.09.2010	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Actifs financiers						
Trésorerie et avoirs auprès des banques centrales	183.300	183.300	833.099	833.099	284.963	284.963
Prêts et créances sur les établissements de crédits	206.597	206.610	193.850	193.863	176.440	176.438
Prêts et créances sur la clientèle	1.955.301	1.955.469	1.880.749	1.873.118	1.870.790	1.876.258
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	89.584	89.584	117.299	117.299	108.459	108.459
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	1.138.872	1.138.872	1.205.494	1.205.494	1.046.951	1.046.951
Actifs financiers disponibles à la vente	1.258.552	1.258.552	841.697	841.697	973.035	973.035
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	249.738	252.376	62.401	58.594	136.392	134.731
Total	5.081.944	5.084.763	5.134.589	5.123.164	4.597.030	4.600.835
Passifs financiers						
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	117.228	117.228	125.629	125.629	177.924	177.924
Dérivés détenus à des fins de couverture	0	0	1.990	1.990	0	0
Passifs financiers évalués au coût amorti	4.477.981	4.484.916	4.523.334	4.527.698	3.958.079	3.962.903
<i>Dettes envers les établissements de crédits</i>	<i>171.081</i>	<i>171.217</i>	<i>143.134</i>	<i>143.153</i>	<i>268.669</i>	<i>268.736</i>
<i>Dettes envers la clientèle</i>	<i>4.247.396</i>	<i>4.250.556</i>	<i>4.316.660</i>	<i>4.317.937</i>	<i>3.625.874</i>	<i>3.627.159</i>
<i>Emprunts subordonnés</i>	<i>46.497</i>	<i>50.136</i>	<i>50.531</i>	<i>53.599</i>	<i>50.531</i>	<i>54.003</i>
<i>Dettes représentées par un titre</i>	<i>13.007</i>	<i>13.007</i>	<i>13.009</i>	<i>13.009</i>	<i>13.005</i>	<i>13.005</i>
Total	4.595.209	4.602.144	4.650.953	4.655.317	4.136.003	4.140.827

Concernant les instruments financiers qui ne sont pas évalués à leur juste valeur dans les états financiers, les méthodes et hypothèses suivantes sont utilisées pour déterminer leur juste valeur:

- la valeur comptable des instruments financiers à court terme ou sans échéance fixe comme les comptes courants, correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur;
- les autres prêts et emprunts sont réévalués sur la base du dernier prix observé ou par actualisation de leurs flux futurs sur base des courbes de taux d'intérêt de marché à la date de clôture.

La Banque Degroof distingue une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux, en fonction de la source des données utilisée pour déterminer la juste valeur:

Niveau 1 – Prix de marché publiés: cette catégorie comprend les instruments financiers pour lesquels la juste valeur est établie directement par référence au prix coté sur un marché actif.

Niveau 2 – Technique de valorisation basée sur des données de marché observables: cette catégorie inclut les instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée sur base de techniques de valorisation dont les paramètres sont dérivés d'un marché actif ou sont observables.

Niveau 3 – Technique de valorisation basée sur des données de marché non observables: sont repris dans cette catégorie les instruments financiers dont une part significative des paramètres utilisés pour la détermination de leur juste valeur ne sont pas des données observables de marché.

Les justes valeurs des instruments financiers évalués à leur juste valeur (hors intérêts courus) ont été réparties de la manière suivante:

30.09.2012	(en milliers EUR)			
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
Actifs financiers				
Dérivés	0	69.898	0	69.898
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	13.027	1.135	0	14.162
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	1.128.450	0	0	1.128.450
Actifs financiers disponibles à la vente ¹	972.225	184.869	91.975	1.249.069
Total	2.113.702	255.902	91.975	2.461.579
Passifs financiers				
Dérivés	0	104.276	0	104.276
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	391	0	0	391
Total	391	104.276	0	104.667

30.09.2011	(en milliers EUR)			
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
Actifs financiers				
Dérivés	209	92.086	0	92.295
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	9.528	2.901	0	12.429
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	1.192.277	0	0	1.192.277
Actifs financiers disponibles à la vente ¹	583.978	158.811	96.122	838.911
Total	1.785.992	253.798	96.122	2.135.912
Passifs financiers				
Dérivés	6	104.347	0	104.353
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	188	0	0	188
Total	194	104.347	0	104.541

¹ Non inclus les actifs financiers évalués au coût d'acquisition.

30.09.2010	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
(en milliers EUR)				
Actifs financiers				
Dérivés	275	94.064	0	94.339
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	6.318	1.053	0	7.371
Actifs financiers désignés à leur juste valeur par le biais du compte de résultats	1.036.301	0	0	1.036.301
Actifs financiers disponibles à la vente ¹	767.977	116.652	84.231	968.860
Total	1.810.871	211.769	84.231	2.106.871
Passifs financiers				
Dérivés	0	145.350	0	145.350
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	7.341	701	0	8.042
Total	7.341	146.051	0	153.392

Le tableau ci-après reprend les mouvements relatifs aux actifs financiers valorisés à la juste valeur selon le niveau 3:

(en milliers EUR)	
ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE	
Solde à la clôture au 30.09.2009	70.139
Gains ou pertes reconnus en résultats ²	0
Gains ou pertes reconnus en fonds propres	13.512
Acquisitions	100
Émissions	480
Règlements	0
Transferts vers niveau 3	0
Transferts hors niveau 3	0
Modification du périmètre de consolidation	0
Autres	0
Solde à la clôture au 30.09.2010	84.231
Gains ou pertes reconnus en résultats ²	0
Gains ou pertes reconnus en fonds propres	3.782
Acquisitions	5.452
Émissions	252
Règlements	0
Transferts vers niveau 3	2.405
Transferts hors niveau 3	0
Modification du périmètre de consolidation	0
Autres	0
Solde à la clôture au 30.09.2011	96.122
Gains ou pertes reconnus en résultats ²	2.935
Gains ou pertes reconnus en fonds propres	(2.823)
Acquisitions	887
Émissions	75
Règlements	(5.221)
Transferts vers niveau 3	0
Transferts hors niveau 3	0
Modification du périmètre de consolidation	0
Autres	0
Solde à la clôture au 30.09.2012	91.975

² Comptabilisés dans la rubrique «Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats» (annexe 8.6).

Il n'y a pas de gains et de pertes provenant des actifs de niveau 3 détenus au bilan de clôture qui ont été comptabilisés en résultat sur cette période.

Les instruments valorisés selon un modèle de niveau 3 sont principalement des actions non cotées. La méthode généralement utilisée est la méthode des multiples boursiers de sociétés comparables cotées aux derniers résultats consolidés publiés. Les valeurs ainsi obtenues se voient ensuite appliquer une décote d'illiquidité.

Les valorisations sont réalisées par un département indépendant du front-office.

Une valorisation alternative, utilisant des hypothèses raisonnablement possibles mais globalement plus défavorables, aurait pour effet de faire varier la valeur du portefeuille de la manière suivante :

	VALEUR	VALEUR ALTERNATIVE	IMPACT RÉSULTATS	(en milliers EUR) IMPACT EN FONDS PROPRES
30.09.2012				
Titres à revenu variable non cotés	91.975	74.604	0	(17.371)
30.09.2011				
Titres à revenu variable non cotés	96.122	82.741	0	(13.381)
30.09.2010				
Titres à revenu variable non cotés	84.231	71.826	0	(12.405)

Les hypothèses alternatives raisonnablement possibles utilisées incluent, suivant les valeurs, l'usage d'une prime de risque plus élevée pour l'actualisation (pour les valeurs calculées sur base d'un discounted cashflow model), l'usage d'un calcul alternatif basé sur les multiples boursiers de sociétés comparables, ou l'usage d'une décote d'illiquidité plus importante.

8. ANNEXES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTATS GLOBAL CONSOLIDÉ

8.1 Produits et charges d'intérêts

Le détail des produits et charges d'intérêts par nature d'instruments financiers générant des résultats d'intérêts se présente comme suit:

	(en milliers EUR)		
	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
Produits d'intérêts	97.749	95.378	86.764
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	222	1.471	268
<i>Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats</i>	29.520	27.651	28.561
<i>Dérivés de couverture</i>	0	125	0
Produits d'intérêts sur actifs évalués à la juste valeur	29.742	29.247	28.829
<i>Prêts et créances sur les établissements de crédit</i>	2.572	4.277	1.844
<i>Prêts et créances sur la clientèle</i>	45.991	47.074	41.255
<i>Titres disponibles à la vente</i>	12.410	11.788	11.035
<i>Titres détenus jusqu'à l'échéance</i>	6.919	2.442	3.251
<i>Intérêts sur actifs dépréciés</i>	112	547	544
<i>Autres</i>	3	3	6
Produits d'intérêts sur actifs non évalués à la juste valeur	68.007	66.131	57.935
Charges d'intérêts	(25.078)	(26.729)	(22.115)
<i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	0	(7)	(16)
<i>Dérivés de couverture</i>	0	(285)	0
Charges d'intérêts sur passifs évalués à la juste valeur	0	(292)	(16)
<i>Dettes envers les établissements de crédit</i>	(1.252)	(2.898)	(5.888)
<i>Dettes envers la clientèle</i>	(21.554)	(21.193)	(13.934)
<i>Dettes représentées par un titre</i>	(198)	(175)	(94)
<i>Dettes subordonnées</i>	(2.037)	(2.123)	(2.157)
<i>Autres</i>	(37)	(48)	(26)
Charges d'intérêts sur passifs non évalués à la juste valeur	(25.078)	(26.437)	(22.099)
Résultat net d'intérêts	72.671	68.649	64.649

8.2 Dividendes perçus

Les dividendes perçus par catégorie d'actifs financiers sont détaillés ci-après:

	(en milliers EUR)		
	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	87	167	216
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultats	2.885	3.465	2.459
Titres disponibles à la vente	6.098	7.032	8.686
Total	9.070	10.664	11.361

8.3 Commissions perçues et versées

Les commissions perçues et payées se répartissent sur base des prestations suivantes:

	30.09.2012	30.09.2011	(en milliers EUR) 30.09.2010
Commissions perçues	312.383	309.648	260.593
Gestion d'actifs	133.303	144.376	127.041
Émissions et placements de titres	61.553	41.703	25.386
Prestations banque dépositaire	41.009	41.596	37.789
Autres services sur titres	54.235	66.494	55.285
Services sur espèces	8.210	7.211	4.870
Ingénierie financière	11.415	5.405	8.047
Dérivés	2.658	2.863	2.175
Commissions versées	(118.813)	(116.269)	(84.787)
Gestion d'actifs	(44.350)	(51.640)	(39.424)
Émissions et placements de titres	(48.368)	(28.768)	(15.651)
Prestations banques dépositaires	(6.011)	(5.828)	(4.954)
Autres services sur titres	(16.953)	(26.069)	(21.409)
Services sur espèces	(2.737)	(3.400)	(2.820)
Dérivés	(394)	(564)	(529)
Résultat net des commissions	193.570	193.379	175.806

8.4 Résultat net sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des gains et pertes sur les instruments financiers détenus à des fins de transaction par type d'instruments financiers:

	30.09.2012	30.09.2011	(en milliers EUR) 30.09.2010
Gains (pertes) réalisés et non réalisés sur instruments financiers autres que dérivés	16.771	24.718	24.510
Titres à revenu fixe	6.512	8.532	8.397
Titres à revenu variable	968	1.564	4.439
Activités de change	9.124	14.497	11.447
Autres	167	125	227
Gains (pertes) sur instruments financiers dérivés	(27.179)	(15.225)	(41.735)
Dérivés de change	3.998	(568)	1.687
Dérivés de taux d'intérêt	(27.225)	(9.255)	(31.796)
Dérivés sur actions	(9.025)	300	(5.740)
Dérivés – autres contrats	5.073	(5.702)	(5.886)
Résultat net sur instruments financiers détenus à des fins de transaction	(10.408)	9.493	(17.225)

À l'exception des dérivés, tous les intérêts reçus et payés sur les instruments financiers sont comptabilisés dans les résultats d'intérêts. Par conséquent, les gains et pertes susmentionnés incluent la réévaluation à la juste valeur, y compris les intérêts courus, pour les dérivés et uniquement la variation de valeur de marché pour les autres instruments financiers.

8.5 Résultat net sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des gains (pertes) réalisés et non réalisés sur les instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats par type d'instruments financiers:

	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
			(en milliers EUR)
Titres à revenu fixe	17.735	(4.226)	(1.510)
Titres à revenu variable	5.547	(4.302)	2.396
Résultat net sur instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultats	23.282	(8.528)	886

Tous les intérêts reçus et payés sur les instruments financiers sont comptabilisés dans les résultats d'intérêts. Par conséquent, les gains et pertes susmentionnés incluent uniquement la variation de valeur de marché de ces instruments financiers.

8.6 Résultat net sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats

Le tableau ci-dessous reprend la répartition des gains et pertes sur les instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats par catégorie et par type d'instruments financiers:

	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
			(en milliers EUR)
Gains (pertes) sur actifs financiers disponibles à la vente	11.799	9.588	8.709
Titres à revenu fixe – emprunts publics	(1.701)	343	81
Titres à revenu fixe – autres emprunts	14	(8)	0
Titres à revenu variable	13.486	9.253	8.628
Résultat net sur vente de prêts et créances	58	36	153
Gains sur vente de prêts et créances	236	756	172
Pertes sur vente de prêts et créances	(178)	(720)	(19)
Gains (pertes) sur actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	(54)	0
Titres à revenu fixe – emprunts publics	0	(54)	0
Résultat net sur instruments financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultats	11.857	9.570	8.862

Sont inclus dans les gains et pertes sur actifs disponibles à la vente précités, les montants transférés des capitaux propres suite à la décomptabilisation des instruments financiers.

8.7 Résultat net sur la comptabilité de couverture

Le résultat de la comptabilité de couverture se décompose comme suit:

	30.09.2012	30.09.2011	(en milliers EUR) 30.09.2010
Couverture de juste valeur			
Variation de juste valeur des éléments couverts attribuables aux risques couverts	0	1.906	0
Variation de la juste valeur des dérivés de couverture (y compris cessations)	0	(1.957)	0
Résultat net sur la comptabilité de couverture	0	(51)	0

Les intérêts proratisés des dérivés de couverture sont repris dans les produits et charges d'intérêts.

8.8 Autres résultats opérationnels nets

Les autres résultats opérationnels se décomposent de la façon suivante:

	30.09.2012	30.09.2011	(en milliers EUR) 30.09.2010
Autres produits opérationnels	9.048	8.713	6.761
Revenus des locations	2.419	2.326	2.148
Plus-values réalisées sur vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	85	1.703	43
Reprises de provisions	25	13	797
Prestations de services	3.581	2.659	2.006
Divers	2.938	2.012	1.767
Autres charges opérationnelles	(1.696)	(2.183)	(2.380)
Moins-values réalisées sur vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	(159)	(288)	(239)
Dotations aux provisions	(1.222)	(1.531)	(1.946)
Divers	(315)	(364)	(195)
Autres résultats opérationnels nets	7.352	6.530	4.381

8.9 Frais de personnel

Les frais de personnel sont composés des frais suivants:

	30.09.2012	30.09.2011	(en milliers EUR) 30.09.2010
Rémunérations et salaires	(104.932)	(91.843)	(89.762)
Sécurité sociale, assurance sociale et assurances extralégales	(19.116)	(15.494)	(14.760)
Charges liées aux retraites	(5.534)	(4.511)	(4.000)
Avantages du personnel basés sur des paiements en actions	(977)	(3.761)	(3.237)
Autres coûts	(2.322)	(2.156)	(1.908)
Frais de personnel	(132.881)	(117.765)	(113.667)

L'annexe 10 fournit une information détaillée relative aux avantages postérieurs à l'emploi ainsi qu'aux avantages basés sur des paiements en actions.

Les nombres des membres du personnel employé exprimés en «Équivalent temps plein» sont, par catégorie:

ETP en date du	(en unités)		
	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
Personnel de direction	263	253	245
Employés	810	770	776
Ouvriers	8	8	9
Total	1.081	1.031	1.030

8.10 Frais généraux et administratifs

Le détail des frais généraux et administratifs se présente comme suit:

	(en milliers EUR)		
	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
Marketing, publicité et relations publiques	(3.065)	(2.671)	(1.917)
Honoraires professionnels	(8.666)	(9.221)	(7.507)
Locations simples	(8.911)	(6.307)	(5.878)
Charges informatiques et de télécommunication	(8.857)	(8.176)	(7.629)
Réparation et entretien	(6.145)	(5.472)	(5.294)
Charges fiscales d'exploitation	(6.074)	(5.751)	(5.005)
Autres frais généraux et administratifs	(18.196)	(17.226)	(12.174)
Frais généraux et administratifs	(59.914)	(54.824)	(45.404)

Les frais de locations simples concernent principalement le matériel roulant et les immeubles. Les autres frais généraux et administratifs représentent essentiellement des frais de représentation et de voyage, des frais de fournitures et documentations, des frais de formation ainsi que des cotisations et assurances autres que celles liées au personnel.

8.11 Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles

En date du 30 septembre 2012, les amortissements sur immobilisations corporelles sont de EUR 5,6 millions (au 30 septembre 2011: EUR 5,6 millions; au 30 septembre 2010: EUR 5,8 millions) et les amortissements sur immobilisations incorporelles sont de EUR 3,2 millions (au 30 septembre 2011: EUR 3,3 millions; au 30 septembre 2010: EUR 3,4 millions).

Un détail de ces amortissements par catégorie d'immobilisations corporelles et incorporelles est donné au sein des annexes 7.8 et 7.9.

8.12 Dépréciations nettes sur actifs

Les variations des dépréciations par catégorie d'actif se présentent comme suit:

	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
	(en milliers EUR)		
Reprises de dépréciations	28	239	211
Prêts et créances	28	190	211
Participations dans les entreprises mises en équivalence	0	49	0
Dotations aux dépréciations	(27.568)	(22.091)	(2.898)
Prêts et créances	(13.036)	(1.502)	(1.143)
Actifs financiers disponibles à la vente	(14.471)	(12.750)	(1.499)
Actifs corporels	(13)	(9)	(22)
Actifs incorporels	(48)	(822)	0
Participations dans les entreprises mises en équivalence	0	(7.008)	(234)
Dépréciations nettes sur actifs	(27.540)	(21.852)	(2.687)

Un détail des variations des dépréciations sur actifs corporels et incorporels est repris au sein des annexes 7.8 et 7.9, par catégorie d'immobilisations corporelles et incorporelles.

8.13 Charge d'impôts

La charge d'impôts nette s'explique par les éléments suivants:

	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
	(en milliers EUR)		
Impôt sur le résultat de l'exercice	(19.140)	(16.631)	(8.946)
Impôt sur les bénéfices de l'exercice	(18.911)	(17.919)	(12.786)
Impôt différé	(229)	1.288	3.840
Autres charges d'impôts	(4.056)	819	527
Impôt sur les bénéfices des années précédentes	(3.934)	952	643
Autres éléments	(122)	(133)	(116)
Charge d'impôts nette	(23.196)	(15.812)	(8.419)

Le tableau ci-dessous reprend la justification de la différence entre le taux normal d'imposition en Belgique (33,99 %) et le taux d'imposition effectif de la Banque Degroof:

	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
			(en milliers EUR)
<i>Bénéfice avant impôts</i>	78.247	83.908	76.230
<i>Résultat des sociétés mises en équivalence</i>	0	2.471	1.484
Base de l'impôt	78.247	86.379	77.714
Taux d'imposition applicable à la clôture	33,99 %	33,99 %	33,99 %
Impôt théorique sur le bénéfice	(26.596)	(29.360)	(26.415)
Effet des différences de taux d'imposition dans d'autres juridictions	3.151	3.374	3.103
Impact fiscal des dépenses non déductibles	(8.731)	(10.492)	(6.737)
Impact fiscal des revenus non imposables	16.904	16.055	22.589
Impact du changement de taux d'imposition sur les différences temporelles	0	(36)	0
Différences permanentes	509	3.299	(1.329)
Effet des autres éléments	119	156	420
Impôt différé actif non comptabilisé (pertes fiscales récupérables)	(4.496)	373	(577)
Impôts sur le résultat de l'exercice	(19.140)	(16.631)	(8.946)
Taux effectif d'impôt moyen	24,46 %	19,25 %	11,51 %

L'impact fiscal des revenus non imposables comprend principalement des plus-values sur actions et des dividendes non taxables.

8.14 Autres éléments du résultat global

Le détail des composantes des autres éléments du résultat global se présente comme suit:

(en milliers EUR)

	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
Écarts de conversion	881	2.205	3.236
Montant brut	881	2.205	3.236
Réserves de réévaluation - Actifs financiers disponibles à la vente	31.377	(24.746)	19.540
Titres à revenu fixe	10.598	(7.750)	4.957
Ajustement à la juste valeur avant impôts	10.745	(14.854)	4.181
Transfert de la réserve au résultat, avant impôts	4.775	3.531	3.064
Dépréciations	57	1.333	61
Pertes (gains) nets sur cessions	1.687	(335)	(81)
Proratation de la réserve pour réévaluation d'actifs financiers disponibles à la vente à la suite de leur reclassification	3.031	2.533	3.084
Impôts directement imputés aux réserves	(4.922)	3.573	(2.288)
Titres à revenu variable	20.779	(16.996)	14.583
Ajustement à la juste valeur avant impôts	26.482	(9.468)	23.151
Transfert de la réserve au résultat, avant impôts	(5.530)	(7.592)	(8.543)
Dépréciations	7.956	1.661	85
Pertes (gains) nets sur cessions	(13.486)	(9.253)	(8.628)
Impôts directement imputés aux réserves	(173)	64	(25)
Quote-part dans les autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence	0	0	0
Total des autres éléments du résultat global	32.258	(22.541)	22.776

9. DROITS ET ENGAGEMENTS

9.1 Actifs en dépôt à découvert

Les actifs en dépôt à découvert sont essentiellement des valeurs mobilières confiées en dépôt par la clientèle que le droit de libre disposition du titulaire soit ou non limité et que ces actifs soient ou non sous contrat de gestion avec la Banque Degroof. Ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

Les dépôts à découvert de la Banque pour les exercices se clôturant au 30 septembre des années 2012, 2011 et 2010 s'élevaient respectivement à EUR 49,9 milliards, EUR 43,4 milliards et EUR 47,9 milliards.

9.2 Droits et engagements de crédit

La Banque Degroof a l'engagement de répondre aux lignes de crédit accordées à la clientèle dont le montant non utilisé au 30 septembre 2012 est de EUR 266,9 millions (au 30 septembre 2011: EUR 222,7 millions; au 30 septembre 2010: EUR 193,2 millions).

9.3 Garanties données et reçues

La Banque Degroof a donné en garantie, pour son propre compte et pour compte de sa clientèle, des instruments financiers pour la somme de EUR 97,0 millions en date du 30 septembre 2012 (au 30 septembre 2011: EUR 107,3 millions; au 30 septembre 2010: EUR 85,7 millions).

La Banque Degroof a reçu en garantie de sa clientèle des actifs pour la somme de EUR 2.867,8 millions en date du 30 septembre 2012 (au 30 septembre 2011: EUR 3.102,7 millions; au 30 septembre 2010: EUR 2.836,9 millions). En l'absence de défaillance du propriétaire des garanties, celles-ci ne sont généralement pas utilisables par la Banque à l'exception de celles obtenues dans le cadre d'opérations de cession-rétrocession qui se montent à EUR 59,2 millions au 30 septembre 2012 (au 30 septembre 2011: EUR 65,5 millions; au 30 septembre 2010: EUR 58,7 millions). Parmi ces garanties obtenues utilisables, aucune n'a été donnée en garantie suite à des opérations de cession-rétrocession au 30 septembre 2012 (garanties obtenues redonnées en garantie au 30 septembre 2011: EUR 14,4 millions; au 30 septembre 2010: EUR 5,4 millions).

10. AVANTAGES AU PERSONNEL ET AUTRES RÉMUNÉRATIONS

10.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi sont composés de régimes de retraite et d'une prise en charge partielle des primes d'assurance soins de santé qui est encore octroyée après le départ à la retraite des collaborateurs.

Au sein des régimes de retraite, il existe des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies. Les régimes à prestations définies sont composés d'un régime à prestations définies et d'un régime à cotisations définies avec un rendement garanti conformément aux obligations locales. Le régime à prestations définies est fermé depuis le mois de décembre 2004.

Pour les régimes à cotisations définies, la charge de cet exercice est de EUR 0,8 million (au 30 septembre 2011: EUR 0,7 million; au 30 septembre 2010: EUR 1,7 million). Pour les autres régimes, le tableau ci-dessous reprend le détail des obligations du groupe Degroof et des principales hypothèses actuarielles retenues:

	RÉGIMES DE RETRAITE		
	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
<i>Valeur actuelle des obligations financées</i>	46.129	34.899	33.183
<i>Valeur des actifs des régimes</i>	27.902	23.059	24.677
Manquement (surplus) des régimes	18.227	11.840	8.506
Valeur actuelle des obligations non financées	0	0	0
Gains (pertes) actuariels non comptabilisés	(17.545)	(11.646)	(8.488)
Gain (coût) des services passés non comptabilisé	0	0	0
A. Passifs (actifs) nets des avantages postérieurs à l'emploi	682	194	18
B. Variation des obligations			
Solde à l'ouverture	34.899	33.183	29.187
Coût des services passés	2.383	2.181	2.059
Charges d'intérêts	1.636	1.285	1.461
Pertes (gains) actuariels	7.948	(753)	2.598
Prestations payées dans l'année	(776)	(1.078)	(2.167)
Transfert net	39	81	45
Solde à la clôture	46.129	34.899	33.183
C. Variation de la valeur des actifs des régimes			
Solde à l'ouverture	23.059	24.677	22.842
Rendement attendu	1.161	1.215	1.271
Gains (pertes) actuariels	1.461	(4.284)	61
Cotisations des employeurs	2.958	2.448	2.625
Prestations payées dans l'année	(776)	(1.078)	(2.167)
Acquisitions	39	81	45
Solde à la clôture	27.902	23.059	24.677

(en milliers EUR)		
AUTRES AVANTAGES		
30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
0	0	0
0	0	0
0	0	0
13.257	7.828	6.971
(7.138)	(2.708)	(2.746)
(96)	(112)	(128)
6.023	5.008	4.097
7.828	6.971	4.850
570	550	385
369	277	250
4.575	115	1.553
(85)	(85)	(67)
0	0	0
13.257	7.828	6.971
0	0	0
0	0	0
0	0	0
85	85	67
(85)	(85)	(67)
0	0	0
0	0	0

RÉGIMES DE RETRAITE
30.09.2012 30.09.2011 30.09.2010

D. Composition des charges			
Coût des services passés	2.383	2.181	2.059
Charges d'intérêts	1.636	1.285	1.461
Rendement attendu des actifs des régimes	(1.161)	(1.215)	(1.271)
Amortissement du coût des services passés	0	0	0
Amortissement de la perte (gain) actuariel	587	373	231
Charges nettes des avantages postérieurs à l'emploi	3.445	2.624	2.480
Rendement effectif des actifs des régimes	2.622	(3.069)	1.332
E.1 Principales hypothèses actuarielles pour la détermination des obligations			
Taux d'actualisation	2,90 %	4,75 %	4,00 %
Augmentation future des salaires	3,25 %	3,25 %	3,25 %
Taux d'inflation	2,25 %	2,25 %	2,25 %
E.2 Principales hypothèses actuarielles pour la détermination des coûts nets			
Taux d'actualisation	4,75 %	4,00 %	5,20 %
Taux de rendement attendu des actifs des régimes	4,86 %	4,89 %	5,51 %
Augmentation future des salaires	3,25 %	3,25 %	3,25 %
Taux d'inflation	2,25 %	2,25 %	2,25 %
F. Actifs des régimes			
Actions	37,93 %	50,40 %	51,40 %
Obligations	52,59 %	40,06 %	38,96 %
Immobiliers	9,48 %	9,54 %	9,64 %
G. Historique des pertes et gains			
Écart entre le rendement effectif et le rendement attendu			
Montant	(1.461)	4.284	(61)
Pourcentage	(5,24 %)	18,58 %	(0,25 %)
Écart entre les hypothèses et les paramètres pour l'obligation			
Montant	369	1.859	(831)
Pourcentage	0,80 %	5,33 %	(2,50 %)

Le tableau ci-dessous reprend les données et un test de sensibilité suite à une variation de 1 % du taux d'évolution annuelle du coût des soins de santé:

	(en milliers EUR)					
	30.09.2012		30.09.2011		30.09.2010	
Taux d'évolution du coût des soins de santé						
Taux immédiat	5,25 %		5,25 %		5,25 %	
Taux final	5,25 %		5,25 %		5,25 %	
Année	NA		NA		NA	
Sensibilité à la variation du taux d'évolution du coût des soins de santé						
	1 %	(1 %)	1 %	(1 %)	1 %	(1 %)
Effet sur le coût des services passés et la charge d'intérêts	309	(223)	290	(206)	204	(148)
Effet sur l'obligation	4.340	(3.114)	2.196	(1.624)	2.094	(1.527)

(en milliers EUR)

AUTRES AVANTAGES

30.09.2012 30.09.2011 30.09.2010

	570	550	385
	369	277	250
	0	0	0
	16	16	16
	144	153	56
	1.099	996	707
	0	0	0
	2,90 %	4,75 %	4,00 %
	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	5,25 %	5,25 %	5,25 %
	4,75 %	4,00 %	5,20 %
	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	5,25 %	5,25 %	5,25 %
	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	0	0	0
	0,00 %	0,00 %	0,00 %
	(431)	1.685	(198)
	(3,25 %)	21,53 %	(2,84 %)

10.2 Paiements en actions

La Banque Degroof a émis plusieurs plans d'options sur actions au cours de ces dernières années au bénéfice de ses membres du comité de direction et de ses cadres supérieurs dans le but de les fidéliser et de faire coïncider leurs intérêts à ceux de la Banque. Ces plans sont établis conformément aux dispositions légales locales.

Les plans d'options émis comprennent des plans qui seront réglés en trésorerie et des plans qui seront réglés en actions. Dans les deux cas, il est généralement défini une période d'acquisition des droits de 3 à 4 ans.

Les plans d'options sur actions qui seront réglés par livraison des actions le sont soit sur actions nouvelles soit sur actions existantes et exerçables, après la période d'acquisition des droits, soit de manière trimestrielle soit de manière annuelle.

Au 30 septembre 2012, ces plans d'options se répartissent par exercice d'échéance finale de la façon suivante:

EXERCICE D'ÉCHÉANCE ULTIME	30.09.2012		30.09.2011		(en unités; en EUR) 30.09.2010	
	NOMBRE D'OPTIONS EN CIRCULATION	PRIX MOYEN D'EXERCICE PONDÉRÉ	NOMBRE D'OPTIONS EN CIRCULATION	PRIX MOYEN D'EXERCICE PONDÉRÉ	NOMBRE D'OPTIONS EN CIRCULATION	PRIX MOYEN D'EXERCICE PONDÉRÉ
30.09.2015	97.805	192,30	98.005	192,30	102.790	192,30
30.09.2017	103.595	166,49	104.045	166,49	0	0
30.09.2018	183.986	149,42	104.533	148,92	104.903	148,92
	385.386	164,89	306.583	168,75	207.693	170,39

Les mouvements des options sur actions se présentent comme suit:

	30.09.2012		30.09.2011		(en unités; en EUR) 30.09.2010	
	NOMBRE D'OPTIONS EN CIRCULATION	PRIX MOYEN D'EXERCICE PONDÉRÉ	NOMBRE D'OPTIONS EN CIRCULATION	PRIX MOYEN D'EXERCICE PONDÉRÉ	NOMBRE D'OPTIONS EN CIRCULATION	PRIX MOYEN D'EXERCICE PONDÉRÉ
Solde à l'ouverture	306.583	168,75	207.693	170,39	139.500	161,70
Options attribuées	80.026	150,08	104.045	166,49	104.903	148,92
Options abandonnées	(1.223)	162,48	(5.155)	178,50	(2.875)	174,95
Options exercées	0	0	0	0	(33.335)	67,60
Options échues	0	0	0	0	(500)	67,60
Solde à la clôture	385.386	164,89	306.583	168,75	207.693	170,39
dont exerçables	97.805	192,30	98.005	192,30	0	0

Suite aux plans précités et conformément à l'IFRS 2, la Banque a comptabilisé en frais de personnel, la charge de EUR 1,3 million lors de cet exercice (au 30 septembre 2011: EUR 1,1 million; au 30 septembre 2010: EUR 1 million). Tant que ces options ne sont pas exercées, la comptabilisation de la charge n'a pas d'impact sur les fonds propres, car ceux-ci sont augmentés d'un montant identique. Lors de l'exercice des options, les fonds propres seront majorés d'un montant égal au nombre d'options exercées multiplié par le prix d'exercice.

Afin de déterminer le coût initial de l'option qui sera pris en charge, la Banque utilise un modèle «Black and Scholes» comprenant les paramètres suivants à la date d'attribution des plans:

	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
Options attribuées au cours de l'exercice se clôturant au			
Date d'attribution des options	31 mai 2012	30 mai 2011	28 mai 2010
Echéance finale	31 mars 2018	31 mars 2017	31 mars 2018
Prix au comptant (EUR)	150,08	166,49	148,92
Dividendes (EUR)	37,50	37,50	50,14
Prix d'exercice (EUR)	150,08	166,49	148,92
Volatilité	22,00 %	18,00 %	25,00 %
Taux d'intérêt	1,24 %	2,95 %	2,84 %
Juste valeur des options attribuées (EUR)	15,78	19,90	23,94

En plus des plans susmentionnés, deux plans d'options sur actions réglés par le paiement de trésorerie sont en cours en date du 30 septembre 2012. La juste valeur de ces options est calculée annuellement après avoir déterminé la valeur du sous-jacent aux options.

Le premier plan a été émis en 2009 sur une filiale (PrivatBank Degroof) et est uniquement destiné aux dirigeants de la société PrivatBank Degroof. Le nombre d'options attribuées au 15 avril 2009 était de 434.700 dont 313.950 options sont encore en cours en date du 30 septembre 2012. Ces options ont une échéance finale en date du 15 septembre 2016 et un prix d'exercice de EUR 14,58. Ce plan a généré, cet exercice, un résultat positif de EUR 0,3 million suite à la diminution de la valeur de l'option. Le second plan a également été émis en 2009 sur une filiale (BD Square Invest) dont l'activité consiste uniquement à détenir des titres de Banque Degroof et est financée par des fonds propres et de l'endettement. Le nombre d'options attribuées au 10 juin 2009 était de 103.190 dont 8.707 sont encore en cours en date du 30 septembre 2012 et 93.222 ont fait l'objet du règlement de trésorerie durant cet exercice. Ces options ont une échéance finale en date du 15 mars 2014 et un prix d'exercice de EUR 60,60. Un faible résultat positif de quelques milliers d'euros a été comptabilisé cet exercice pour ce plan. Le plan sur la filiale BD Square Invest est valorisé sur base d'un modèle interne d'arbitrage permettant

à l'émetteur de l'option de couvrir sa position. Ce modèle prend en considération la valeur de l'actif net réévalué de la filiale, le coût de financement sur la durée restante de l'option en tenant compte des dividendes éventuels de la filiale, le coût de couverture de la valeur des actifs de la filiale et le prix d'exercice de l'option. Ce modèle permet d'estimer la juste valeur de l'option sur la filiale à levier dont l'estimation de la volatilité est trop hasardeuse.

Les données de ce modèle par plan sont reprises dans le tableau ci-dessous:

OPTIONS ÉVALUÉES EN DATE DU	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
Options sur BD Square Invest			
Actif net réévalué (EUR)	100,61	112,56	90,46
Coût de financement (EUR)	0,76	3,37	3,38
Coût de la couverture (EUR)	4,20	3,70	10,08
Prix d'exercice (EUR)	60,60	60,60	60,60
Juste valeur des options attribuées (EUR)	44,97	59,03	43,32

Comme le plan sur la filiale PrivatBank Degroof n'est pas un plan sur une filiale à levier dont l'estimation de la volatilité est trop hasardeuse, il est valorisé sur base d'un modèle « Black and Scholes » comprenant les paramètres suivants à la date de valorisation:

OPTIONS ÉVALUÉES EN DATE DU	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
Options sur PrivatBank Degroof			
Date d'attribution des options	15 avril 2009	15 avril 2009	15 avril 2009
Échéance finale	15 sept. 2016	15 sept. 2016	15 sept. 2016
Prix au comptant (EUR)	10,23	13,54	14,18
Dividendes (EUR)	1,69	2,87	2,87
Prix d'exercice (EUR)	14,58	14,58	14,58
Volatilité	18,40 %	22,00 %	20,00 %
Taux d'intérêt	0,68 %	1,90 %	2,06 %
Juste valeur des options attribuées (EUR)	0,15	1,31	1,75

11. PARTIES LIÉES

Les parties liées à la Banque Degroof sont les entreprises associées, les coentreprises, les fonds de pension, les membres du conseil d'administration et du comité de direction de la Banque Degroof Bruxelles ainsi que les membres proches de la famille des personnes précitées ou toute société contrôlée ou influencée notablement par une des personnes susmentionnées.

Les tableaux ci-après résument, par nature, les transactions de ces trois dernières années qui ont été réalisées avec les parties liées du groupe:

30.09.2012 (en milliers EUR)

	ENTITÉS EXERÇANT UN CONTRÔLE CONJOINT OU UNE INFLUENCE NOTABLE	ENTREPRISES ASSOCIÉES	PRINCIPAUX DIRIGEANTS	AUTRES PARTIES LIÉES	TOTAL
Bilan					
Avances en comptes courants	158	0	101	0	259
Prêts à terme	16.184	0	36.337	0	52.521
Autres créances	0	0	0	155	155
Total des actifs	16.342	0	36.438	155	52.935
Dépôts	9.401	0	10.148	1.026	20.575
Autres dettes	0	0	0	836	836
Autres passifs	0	0	77	1	78
Total des passifs	9.401	0	10.225	1.863	21.489
Garanties reçues par le groupe	25.960	0	103.184	0	129.144
Engagements	150	0	1.000	0	1.150

(en unités)

Options sur actions:

Attribuées	2.200	0	0	5.500	7.700
Exercées / cédées	3.848	0	0	8.646	12.494

30.09.2012 (en milliers EUR)

	ENTITÉS EXERÇANT UN CONTRÔLE CONJOINT OU UNE INFLUENCE NOTABLE	ENTREPRISES ASSOCIÉES	PRINCIPAUX DIRIGEANTS	AUTRES PARTIES LIÉES	TOTAL
Compte de résultats					
Charges financières	87	0	97	11	195
Frais de personnel	0	0	0	3.576	3.576
Autres	0	0	0	48	48
Total des charges	87	0	97	3.635	3.819
Produits d'intérêts	952	0	2.293	0	3.245
Produits sur instruments dérivés	0	0	1	14	15
Honoraires et commissions	66	0	60	0	126
Total des produits	1.018	0	2.354	14	3.386

30.09.2011

(en milliers EUR)

	ENTITÉS EXERÇANT UN CONTRÔLE CONJOINT OU UNE INFLUENCE NOTABLE	ENTREPRISES ASSOCIÉES	PRINCIPAUX DIRIGEANTS	AUTRES PARTIES LIÉES	TOTAL
Bilan					
Avances en comptes courants	0	0	2	0	2
Prêts à terme	22.206	2.500	39.084	0	63.790
Autres créances	0	0	0	187	187
Titres à revenu variable	0	0	14	0	14
Autres actifs	0	0	59	2	61
Total des actifs	22.206	2.500	39.159	189	64.054
Dépôts	17.694	1	9.456	1.147	28.298
Autres dettes	0	0	0	381	381
Autres passifs	0	0	1	0	1
Total des passifs	17.694	1	9.457	1.528	28.680
Garanties reçues par le groupe	25.981	0	97.585	0	123.566
Engagements	57	2.500	1.884	0	4.441

(en unités)

Options sur actions:

Attribuées	2.600	0	5.200	0	7.800
------------	-------	---	-------	---	-------

30.09.2011

(en milliers EUR)

	ENTITÉS EXERÇANT UN CONTRÔLE CONJOINT OU UNE INFLUENCE NOTABLE	ENTREPRISES ASSOCIÉES	PRINCIPAUX DIRIGEANTS	AUTRES PARTIES LIÉES	TOTAL
Compte de résultats					
Charges financières	583	0	276	9	868
Pertes sur instruments dérivés	0	0	1	4	5
Frais de personnel	0	0	0	2.781	2.781
Autres	0	11	0	53	64
Total des charges	583	11	277	2.847	3.718
Produits d'intérêts	1.213	62	1.657	0	2.932
Honoraires et commissions	37	5	302	0	344
Total des produits	1.250	67	1.959	0	3.276

30.09.2010

(en milliers EUR)

	ENTITÉS EXERÇANT UN CONTRÔLE CONJOINT OU UNE INFLUENCE NOTABLE	ENTREPRISES ASSOCIÉES	PRINCIPAUX DIRIGEANTS	AUTRES PARTIES LIÉES	TOTAL
Bilan					
Avances en comptes courants	0	0	1.125	0	1.125
Prêts à terme	16.889	2.500	1.537	0	20.926
Total des actifs	16.889	2.500	2.662	0	22.051
Dépôts	28.958	0	8.841	1.386	39.185
Autres dettes	0	0	0	3	3
Total des passifs	28.958	0	8.841	1.389	39.188
Garanties reçues par le groupe	19.965	0	16.858	0	36.823
Engagements	57	2.500	833	0	3.390

(en unités)

Options sur actions:

Attribuées	3.000	0	6.000	0	9.000
Exercées / cédées	3.000	0	750	0	3.750

30.09.2010

(en milliers EUR)

	ENTITÉS EXERÇANT UN CONTRÔLE CONJOINT OU UNE INFLUENCE NOTABLE	ENTREPRISES ASSOCIÉES	PRINCIPAUX DIRIGEANTS	AUTRES PARTIES LIÉES	TOTAL
Compte de résultats					
Charges financières	879	0	247	3	1.128
Frais de personnel	0	0	0	2.663	2.663
Total des charges	879	0	247	2.666	3.792
Produits d'intérêts	2.235	57	1.058	0	3.350
Produits sur instruments dérivés	0	0	0	12	12
Honoraires et commissions	3.104	18	401	0	3.523
Autres	1	0	0	0	1
Total des produits	5.340	75	1.459	12	6.886

Toutes les transactions avec les parties liées reprises dans les tableaux ci-dessus ont été effectuées aux conditions normales de marché.

Les coûts liés à la rémunération versée aux membres du comité de direction y compris les tantièmes versés aux membres du conseil d'administration ainsi que les coûts concernant l'attribution d'options à ces mêmes personnes se présentent par catégorie d'avantages octroyés au personnel définie au sein des normes IAS 19 et IFRS 2:

(en milliers EUR)

	30.09.2012	30.09.2011	30.09.2010
Avantages à court terme	6.298	5.870	4.345
Avantages postérieurs à l'emploi	196	154	1.090
Paiements en actions	218	448	435
Total	6.712	6.472	5.870

12. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le conseil d'administration du 13 décembre 2012 a décidé de proposer à l'assemblée générale de distribuer un dividende brut de EUR 5,50 par action pour un montant total hors groupe de EUR 41.739.302 et a autorisé la publication des états financiers.

Au niveau du groupe à l'étranger, la Banque met progressivement en œuvre les décisions organisationnelles prises au cours de l'exercice.

Ainsi, le groupe s'emploie à rapprocher ses deux filiales françaises, Banque Degroof France SA et Aforge Finance Holding SA, dans une nouvelle holding (Compagnie financière Degroof) qui sera détenue majoritairement par Banque Degroof SA.

Cette holding aura trois participations principales: Banque Degroof France, Degroof Aforge Family Office et Degroof Aforge Corporate Finance.

Sous réserve de l'approbation des autorités de contrôle, cette opération se concrétisera début 2013 et permettra à la Banque de structurer davantage ses activités en France et de leur donner un nouvel élan.

ÉMOLUMENTS DU COMMISSAIRE

(en milliers EUR)
30.09.2012

Émoluments du commissaire dans le cadre de l'exercice de son mandat	250
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire	41
Autres missions d'attestation	21
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	20
Émoluments des personnes avec lesquelles le commissaire est lié pour l'exercice d'un mandat de commissaire au niveau du groupe	485
Émoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié	115
Autres missions d'attestation	30
Missions de conseils fiscaux	66
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	19

RAPPORT DU COMMISSAIRE

Rapport du commissaire à l'assemblée générale des actionnaires de Banque Degroof SA sur les comptes consolidés pour l'exercice clos le 30 septembre 2012

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la mention complémentaire requise.

ATTESTATION SANS RÉSERVE DES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Banque Degroof SA (la « société ») et de ses filiales (conjointement : le « groupe ») établis sur la base du référentiel des normes internationales d'information financière (IFRS) tel qu'adopté dans l'Union Européenne et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Ces comptes consolidés comprennent le bilan consolidé au 30 septembre 2012, l'état du résultat global consolidé et l'état consolidé des variations des capitaux propres et un tableau consolidé de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes reprenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Le total du bilan consolidé s'élève à EUR 5.337.006(000) et l'état du résultat global consolidé présente un bénéfice de l'exercice, part du groupe, de EUR 55.558(000).

Responsabilité de l'organe de gestion pour les comptes consolidés

L'organe de gestion de la société est responsable de l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés établis sur la base du référentiel des normes internationales d'information financière (IFRS) tel qu'adopté dans l'Union Européenne et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il considère nécessaire pour permettre l'établissement des comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre contrôle. Nous avons effectué notre contrôle conformément aux Normes Internationales d'Audit, aux dispositions légales et selon les normes de révision applicables en Belgique, telles qu'édictées par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que notre contrôle soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un contrôle implique la mise en œuvre de procédures de contrôle en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, en ce compris l'évaluation des risques que les comptes consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans le cadre de l'évaluation de ces risques, nous avons tenu compte du contrôle interne du groupe relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes consolidés afin de définir les procédures de contrôle appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe. Un contrôle comprend également l'appréciation du caractère approprié des principales méthodes comptables retenues, et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, ainsi que de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Enfin, nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Opinion

À notre avis, les comptes consolidés clos le 30 septembre 2012 donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du groupe ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel des normes internationales d'information financière (IFRS) tel qu'adopté dans l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

MENTIONS COMPLÉMENTAIRES

L'établissement et le contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés relèvent de la responsabilité de l'organe de gestion. Notre responsabilité est d'inclure dans notre rapport la mention complémentaire suivante qui n'est pas de nature à modifier la portée de l'attestation des comptes consolidés :

- Le rapport de gestion sur les comptes consolidés traite des informations requises par la loi et concorde avec les comptes consolidés. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la description des principaux risques et incertitudes auxquels le groupe est confronté, ainsi que de sa situation, de son évolution prévisible ou de l'influence notable de certains faits sur son développement futur. Nous pouvons néanmoins confirmer que les renseignements fournis ne présentent pas d'incohérences manifestes avec les informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Kontich, le 17 janvier 2013
KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
Représentée par Peter Coox,
Réviseur d'Entreprises

ADRESSES DE CONTACT

Nous serions heureux de vous accueillir
dans nos différents bureaux.

BELGIQUE

Banque Degroof SA Siège social

Rue de l'Industrie 44
1040 Bruxelles
T +32 2 287 91 11

Bureaux régionaux

Van Putlei 33
2018 Antwerpen
T +32 3 233 88 48

Fleurusstraat 2
9000 Gent
T +32 9 266 13 66

Rue du Petit Piersoulx 1
6041 Gosselies
T +32 71 32 18 25

Runkstersteenweg 356
3500 Hasselt
T +32 11 77 14 60

Zoutelaan 134
8300 Knokke-Heist
T +32 50 63 23 70

President Kennedypark 8
8500 Kortrijk
T +32 56 26 54 00

Parc d'affaires Zénobe Gramme
Square des Conduites d'Eau 7 – 8
4020 Liège
T +32 4 252 00 28

Avenue de la Plante 20
5000 Namur
T +32 81 42 00 20

Les Collines de Wavre
Avenue Einstein 12
1300 Wavre
T +32 10 24 12 22

Degroof Fund Management Company

Rue Guimard 16 – 18
1040 Bruxelles
T +32 2 287 91 11

Degroof Corporate Finance

Rue Guimard 18
1040 Bruxelles
T +32 2 287 97 11

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Banque Degroof Luxembourg

Zone d'activité La Cloche d'Or
12, Rue Eugène Ruppert
2453 Luxembourg
T +352 45 35 45 1

Degroof Gestion Institutionnelle Luxembourg

Zone d'activité La Cloche d'Or
12, Rue Eugène Ruppert
2453 Luxembourg
T +352 26 64 50

DS Lux - Degroof Insurance Brokerage Company

Zone d'activité La Cloche d'Or
12, Rue Eugène Ruppert
2453 Luxembourg
T +352 45 89 22

SUISSE

Degroof Banque Privée

18, Avenue Louis Casati
1209 Genève
T +41 22 817 35 00

	BELGIQUE	LUXEMBOURG	SUISSE	FRANCE	ESPAGNE	HONG KONG
Gestion de patrimoine	•	•	•	•	•	
Gestion institutionnelle						
<i>Gestion de Sicav</i>	•	•	•	•	•	
<i>Gestion de portefeuilles institutionnels</i>	•	•	•	•	•	
Constitution et administration de Sicav	•	•			•	•
Activités immobilières	•	•		•	•	
Corporate Finance	•	•		•	•	
Credit & Structured Finance	•	•		•	•	
Marchés financiers	•	•				
Analyse financière	•					

FRANCE

Banque Degroof France

1, Rond point des Champs Elysées
75008 Paris
T +33 1 45 61 55 55

25, Allée des Tourny
33000 Bordeaux
T +33 5 56 44 61 06

28 bis, Rue des Jardins
59000 Lille
T +33 3 20 74 53 96

Aforge Finance

25, Avenue de Messine
75008 Paris
T +33 1 53 81 71 20

17, Rue de la République
69002 Lyon
T +33 4 72 40 92 00

8, Rue Sainte-Anne
31000 Toulouse
T +33 5 61 32 09 96

ESPAGNE

PrivatBank Degroof

Avenida Diagonal 464
08006 Barcelona
T +34 93 445 85 00

Gran Via, 45, 1º (Despacho 103)
48011 Bilbao
T+34 94 679 23 02

Calle Montalbán 5, 1ºB
28014 Madrid
T +34 91 523 98 90

Plaza del Ayuntamiento,
26 6º Pta. 32
46002 Valencia
T +34 96 353 20 94

PrivatBank Patrimonio

Avenida Diagonal 464
08006 Barcelona
T +34 93 445 85 80

Wind Corporate

Avenida Diagonal 453 bis, 1º
08036 Barcelona
T +34 93 419 49 00

HONG KONG

Banque Degroof Luxembourg Hong Kong Representative Office

17/F Club Lusitano Building
16 Ice House Street
Central Hong Kong
T +852 2881 9983

BAHAMAS

Bearbull Degroof International

P.O. Box N-4287
Unit No 2, Offices Old Fort Bay
Nassau, Bahamas
T +1242 362 59 59

